

Annales publiées par la Faculté des Lettres  
de Toulouse

Année V

1956

Fascicule 4

# Via Domitia

III

Novembre 1956

TOULOUSE

IMPRIMÉ par le CENTRE RÉGIONAL  
de DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Anna

---

V

Annales publiées par la Faculté des Lettres  
de Toulouse

---

# Via Domitia

---

Etudes de Linguistique  
consacrées au Sud de la France  
et au Nord de l'Espagne

III

Fascicule publié avec le concours  
du Conseil Général de la Haute-Garonne

Novembre 1956

Le comité de rédaction des "Annales"  
est sous la présidence de M. Le Doyen de la Faculté des Lettres

Les "Annales" publieront cette année : 5 fascicules .

Fasc. 1 LITTERATURES ETRANGERES	Littératures IV
Fasc. 2 LITTERATURE FRANCAISE	
Fasc. 3 ANTIQUITE	Pallas IV
Fasc. 4 LINGUISTIQUE	Via Domitia III
Fasc. 5 PHILOSOPHIE	Homo III

Prix de l'abonnement : 1000 FF.

Prix de Via Domitia II : 300 FF.

---

La correspondance est à envoyer à :

M. R. Lucot  
4, rue A. Lautman

TOULOUSE

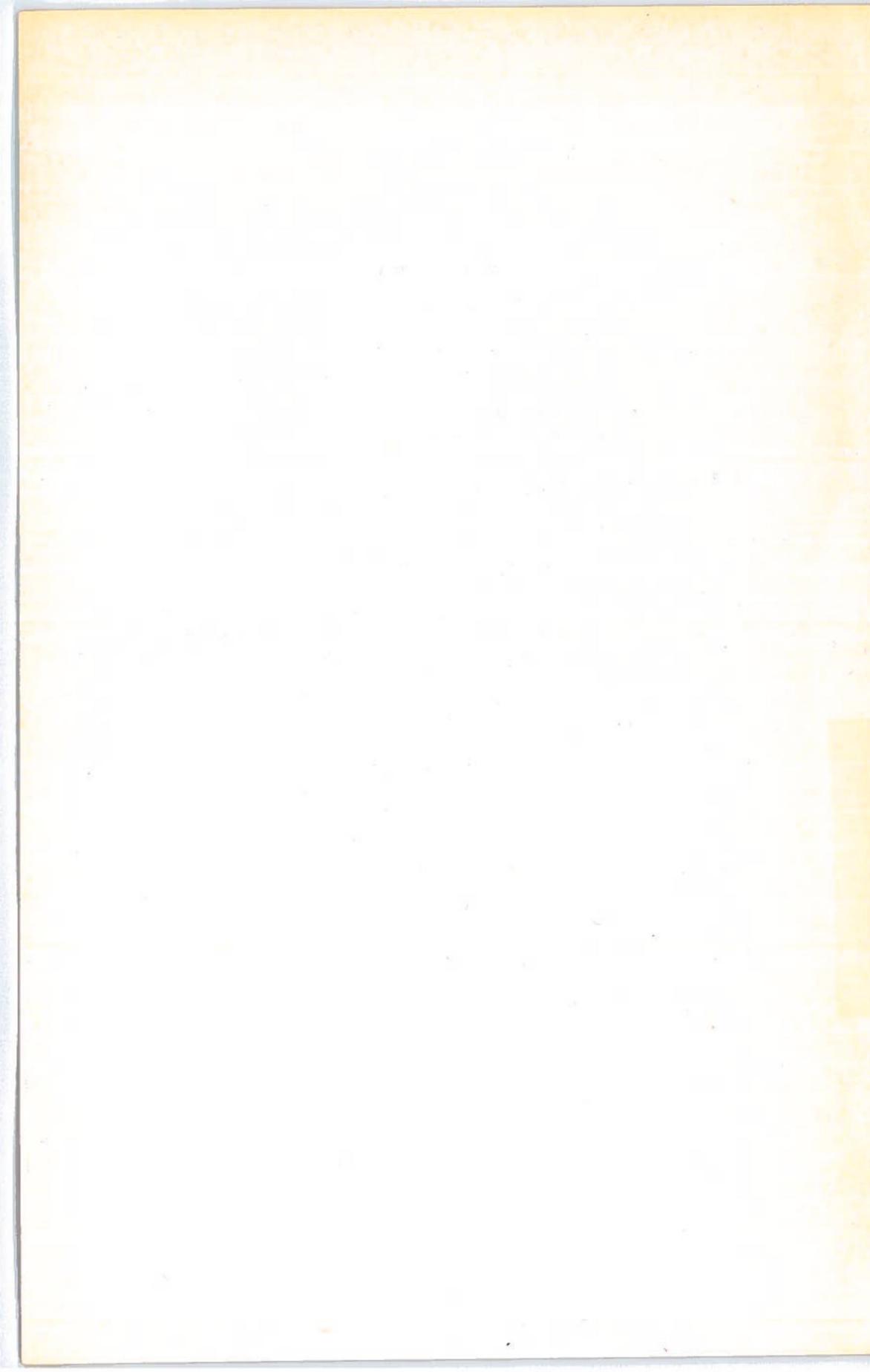
---

## Sommaire

---

H. Gavel	Note sur des chutes de labiale initiale devant voyelle vélaire en basque. p. 1	
A. Soutou	L'augmentatif latin <i>-one</i> dans la toponymie languedocienne	7
R. Nelli	Izarn et <i>La Nouvelle de l'Hérétique</i>	15
P. Bec	Du pluriel en <i>-i</i> des adjectifs en gascon pyrénéen oriental	23
J. Séguy	Les cartes auxiliaires de "L'ATLAS LINGUISTIQUE et ETHNOGRAPHIQUE DE LA GASCOGNE" Essai d'aréologie méthodique.	35
C. Camproux	Quelques exemples de phonétique expressive	65
L. de Benda	Le Stade intermédiaire des dentales en occitan, d'après quelques transcriptions arabes du XIe et du XIIe siècles.	77
M. Companys	Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique	89
J. Allières	Le traineau dans les pyrénées Gasconnes	141

---



**NOTE SUR DES CHUTES DE LABIALE INITIALE  
DEVANT VOYELLE VELAIRE EN BASQUE.**

**par**

**Henri GAVEL**

## NOTE SUR DES CHUTES DE LABIALE INITIALE

### DEVANT VOYELLE VELAIRE EN BASQUE

Le savant linguiste hollandais Uhlenbeck, dans une précieuse étude rédigée en allemand et intitulée *Beiträge zu einer vergleichenden Lautlehre der baskischen Dialekte*, et nous-même, après lui, avons cité autrefois des exemples de chute d'une labiale initiale devant voyelle vélaire en basque. Si nous reprenons aujourd'hui cette question, c'est pour en faire un exposé plus systématique, que l'addition de considérations nouvelles et l'examen de cas non mentionnés jusqu'à présent rendront en même temps plus complet.

Uhlenbeck a formulé l'hypothèse de la chute d'un *b* initial dans le basque *on* "bon". Et il est vraisemblable que cette hypothèse est juste, car, ainsi qu'on le verra, elle n'est pas un fait isolé. Le basque *on* est donc sans doute un emprunt à une forme romane qui procède du latin *BONUS* ; la langue d'où l'emprunt a été tiré ne peut être le castillan, puisque la voyelle de la syllabe finale atone latine a disparu dans la forme basque : l'original est apparemment un ancien gascon de type *bon*.

Parmi les mots qui semblent présenter également une chute de labiale initiale devant *o*, on a cité le basque commun *oilo* "poule", qui paraît bien venir de l'espagnol *pollo* "poulet". La plupart des dialectes basques ont en effet résolu en un groupe - *il* l'*l* mouillée des emprunts anciens au roman. On trouve en souletin une variante *oilo*. (nous représentons l'*l* mouillée par *ll*), et l'on pourrait croire qu'elle conserve plus fidèlement la prononciation espagnole ; toutefois il est probable que le souletin a en réalité retransformé en *l* mouillée l'ancien groupe -*il*, car ce dialecte présente des *l* et des *n* mouillées dans certains cas où -*il* et -*in* postvocaliques sont certainement plus anciens.

La réduction de *pollo* à *oilo* a dû se faire non par chute directe

de *p*, mais par un stade intermédiaire où le *p* était devenu *b*. En effet le basque, à un moment donné, a sonorisé en position initiale les trois occlusives sourdes *k*, *t* et *p*, de sorte que dans les mots empruntés soit au latin au temps où cette langue était vivante, soit aux langues romanes à date ancienne, ces trois explosives sourdes sont représentées par la sonore correspondante. Sans doute, des influences romanes ont souvent, par la suite, fait rétablir la sourde, si bien que pour un même mot d'emprunt il peut exister dans certaines variétés dialectales une forme à initiale sourde, et en d'autres variétés une forme à initiale sonore. Et, bien entendu, il y a eu souvent des hypercorrections, dont il suffira de citer un seul exemple, car il est typique : le français *bonnet*, pris au sens de *béret*, a donné lieu aux variantes *ponet* et *phonet*. Si nombreuses cependant que soient les corrections et les hypercorrections, la sonorisation de l'explosive sourde initiale dans les emprunts anciens reste la règle.

Un autre exemple de perte d'un *p* initial devant *o* nous paraît être le basque *osin* qui signifie "puits" et prend aussi, suivant les variétés dialectales, les sens de "trou dans une rivière", "mare" et même "abîme". Etant donné que l'espagnol *pozo* présente lui aussi plusieurs de ces mêmes acceptions, nous inclinons à penser que le basque *osin* provient de ce mot espagnol avec le suffixe roman *-in*. Bien entendu, ici encore il n'y aurait pas eu chute directe du *p* initial, mais passage par un stade *b*.

Uhlenbeck s'est demandé s'il ne faudrait pas identifier le basque *otso* "loup" avec un mot *potzo* existant en labourdin et signifiant "grand chien". Le maintien du *p* initial pourrait être dû à une intention emphatique, et le changement de *ts* en *tz* pourrait avoir une valeur d'augmentatif. Le rapprochement institué par Uhlenbeck reste tout à fait hypothétique, mais il n'est pas inadmissible.

En basque l'aboutissement normal de l'*f* initiale, dans les emprunts anciens, est la consonne *b* : ex. : *biku* du latin *FICU* (M); *berme* "caution", du latin *FIRMU* (M), avec un changement de voyelle finale que l'on retrouve dans l'espagnol *firme* ; *bago*, du latin *FAGU* (M). Sans doute, des influences romanes ont entraîné souvent le rétablissement d'une sourde initiale ; c'est ainsi qu'à côté de la forme régulière *bago* il existe des variantes dialectales *pago*, *phago* et même *fago* ; mais cela n'infirme pas la règle générale, qui a été l'aboutissement à *b*, apparemment par un stade *p*. On remarquera, à ce propos, qu'on ne peut invoquer le témoignage du basque en confirmation de l'hypothèse de Luchaire suivant laquelle le changement de *f* en *hen* gascon serait dû à un substrat aquitain ou pyrénéen. Or le *b* provenant de *f* semble être tombé lui aussi, dans certains cas, devant voyelle vélaire. Du moins peut-on supposer que le labourdin et bas-navarrais *ohoin* "voleur" provient d'une forme romane de type *furon*. En effet, la terminaison *-oin* représente d'ordinaire le suffixe roman provenant du type latin *-ONE* quand ces mots ont été empruntés au gascon à

date ancienne ; ex. : *arrazoin*, "raison" d'une ancienne forme gasconne *arrazon*. C'est pourquoi *ohoin*, à en juger par sa terminaison, pourrait être d'origine gasconne. En souletin l'équivalent de *ohoin* est *uhun*. L'o initial de la forme labourdine pourrait être dû à une assimilation avec l'o suivant ; quant à la chute de l'r, elle ne ferait pas de difficulté majeure, le basque ayant une tendance, plus ou moins développée suivant les dialectes, à faire disparaître les r douces intervocaliques, avec souvent épenthèse d'une h dans les dialectes qui possèdent ce son.

Le basque *orma* présente, suivant les dialectes, les sens de "mur", de "glacon", ou même de "glace" en général. Il est probable que la signification primitive a été celle de "brique crue" ou de chose présentant une forme plus ou moins analogue. L'acception de "mur" doit dériver d'un sens intermédiaire, celui de "mur en brique crue". Selon toutes vraisemblances ce mot procède du latin *FORMA*. On a pensé néanmoins qu'il n'en vient pas par emprunt direct, mais par l'intermédiaire de l'espagnol *horma*, avec chute, normale en basque, de l'h initiale. Et il est fort possible qu'il en soit réellement ainsi. Toutefois une autre hypothèse reste également admissible a priori : le mot pourrait avoir été emprunté directement au latin au temps où il était encore une langue vivante, et l'aboutissement à *orma* se serait fait par les stades successifs *orma* et *dorma*.

Le basque *buztan* "queue" dérive selon toute vraisemblance soit du latin *FUSTIS*, soit d'une forme romane provenant de ce thème : comparer l'espagnol *fusta* "cravache" ou "fouet". On sait que les éleveurs français désignent souvent sous le nom de *fouet* la queue du chien ; on passe donc facilement du sens de "instrument servant à fustiger" à celui d'"appendice caudal". Dans *buztan* le b provenant de l'f primitive subsiste ; en revanche il disparaît dans *uzterina* "croupière", si, comme il est vraisemblable, ce mot est apparenté à *buztan*, conjecture confirmée par une variante *buztarin*, donnée par Pouvreau. Ici encore il s'agit donc de la disparition d'un b initial devant voyelle vélaire.

Tous ces exemples concernant des mots d'origine latine ou romane. On a signalé en outre une chute possible de b initial devant u dans un mot qui appartient au fonds pré-latin de la langue basque : il s'agit de *urki* "bouleau", dont il a dû exister une variante *urku*, conservée dans le nom de lieu *Urcuit* et dans le nom de famille *Durcudoy* (=d'*Urcudoy*). Ce mot est probablement apparenté, par une origine lointaine, avec l'allemand *Birke*, et d'ailleurs il existe une variante bas-navarraise *burkhi* et une variante souletine qui se distingue de la précédente par une prononciation différente de l'u.

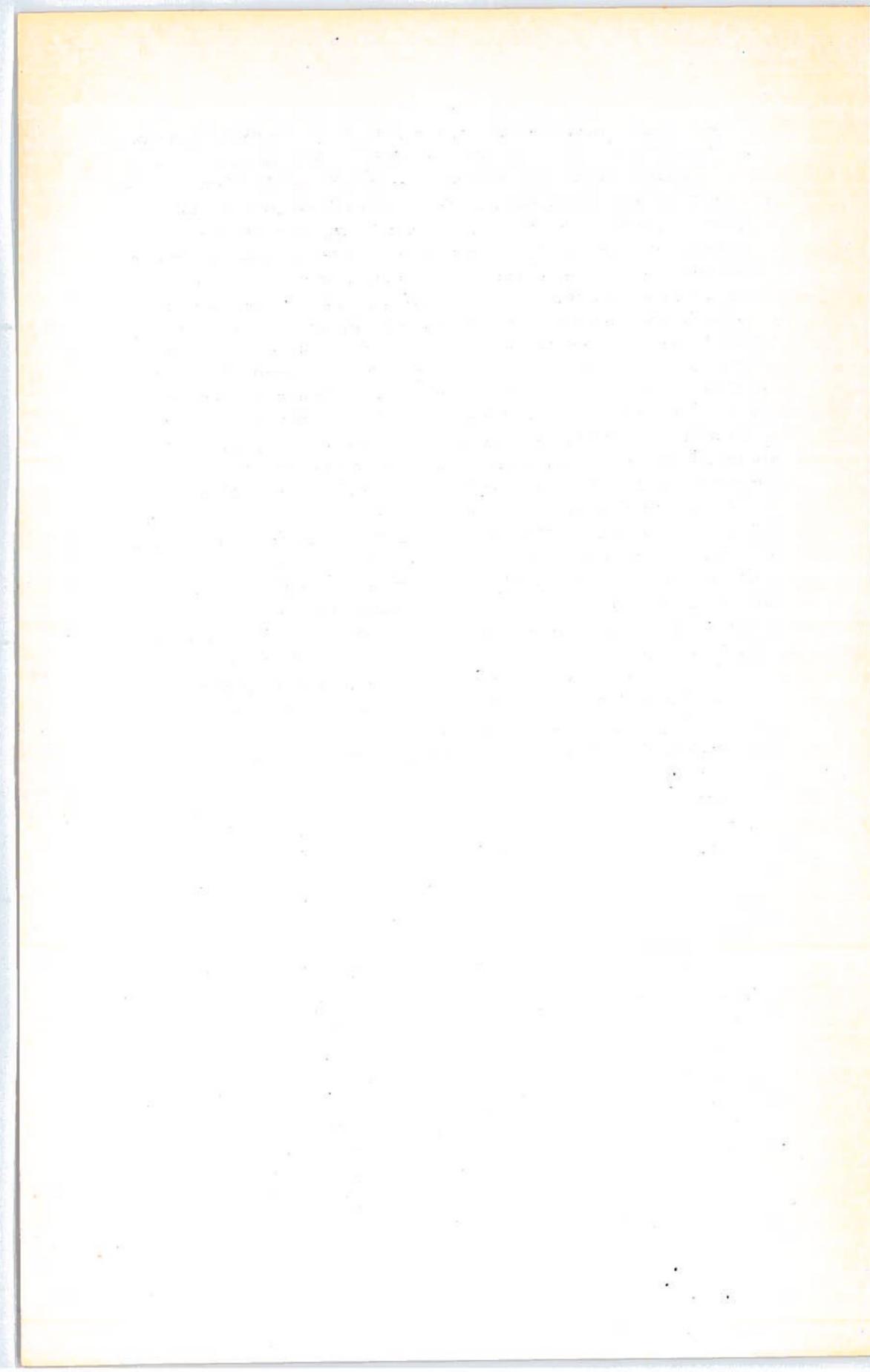
\*

\*

\*

On n'a pas relevé, jusqu'à présent, d'exemple de chute d'une labiale initiale devant une voyelle non vélaire. Tout au plus Uhlenbeck s'est-il demandé si l'on ne pourrait pas rapprocher l'élément *antche* qui contient le nom de poisson *antcharrain*, de l'espagnol *pancho*, qui désigne la dorade non adulte. Mais, bien entendu, ce rapprochement reste purement conjectural. Pour expliquer les chutes de labiale initiale devant voyelle vélaire on pourrait formuler l'hypothèse suivante : à un moment donné il aurait existé en basque, pour les mots commençant par une occlusive suivie d'une voyelle, une tendance à se préparer trop tôt à l'émission du son vocalique, et par suite à anticiper la mise en train de la vibration de la glotte. C'est pourquoi lorsque l'occlusive initiale était sourde elle est devenue sonore. Lorsque l'occlusive était sonore, deux cas se sont présentés : le *g*, dont le point d'articulation est très voisin de celui d'une voyelle vélaire, n'a eu aucune propension à s'amuir devant elle ; il en a été de même du *d* bien que son point d'articulation soit déjà plus éloigné. En revanche le *b* dont le point d'articulation, par rapport à celui d'une voyelle vélaire, est à l'autre extrémité de l'appareil buccal, a naturellement tendu à disparaître. En effet, le choc principal de l'air expiré devait se produire pour le *b* dans la région des lèvres, et pour la voyelle vélaire vers le fond de la bouche ; on conçoit, dès lors, que dans une prononciation quelque peu rapide il y ait eu tendance à ne produire que mollement le premier des deux chocs, d'où affaiblissement et, par la suite, disparition de la consonne : ce ne serait, en somme, qu'un cas particulier d'application de la propension que nous supposons avoir existé en basque ancien à se préparer trop tôt à l'articulation d'une voyelle quand elle était précédée d'une occlusive initiale.

---



L'AUGMENTATIF LATIN

- ONE DANS LA TOPONYMIE LANGUEDOCIENNE

par

A. SOUTOU.

## L' AUGMENTATIF LATIN

### - ONE DANS LA TOPONYMIE LANGUEDOCIENNE

Si, comme l'a indiqué Meyer-Lübke, les témoignages de la toponymie sont indispensables pour la paléontologie linguistique, il est évident que les noms de lieu attachés aux monuments pré- ou protohistoriques ont de grandes chances, à la fois par l'ancienneté de leur forme et par la stabilité que leur a longtemps conférée la crainte superstitieuse qu'ils inspiraient, de perpétuer dans la plupart des cas un état de fait linguistique à caractère archaïque. Ces toponymes sont donc susceptibles de jeter sur des problèmes encore non éclaircis une lumière neuve que l'on trouverait difficilement dans les données des dialectes actuels et dans les textes qui nous ont été transmis.

\*

\*      \*

Le cas que nous nous proposons d'examiner est celui du suffixe -ONE dans quelques exemples toponymiques tirés du domaine languedocien. Dans cette partie de la Romania le suffixe -ONE et les dérivés de ce suffixe ont changé à tel point de sens qu'ils en sont venus à désigner exactement le contraire de ce qu'ils désignaient à l'origine. En effet, le suffixe -ONE qui en latin - entre autres sens - avait un rôle d'augmentatif - rôle qu'il a conservé en italien et en espagnol -, semble, en occitan, ne plus servir qu'à former des diminutifs (1). Sans essayer d'expliquer cette volte-face, qu'il faut bien constater, il est intéressant d'examiner si la valeur augmentative de ce suffixe n'a pas duré en occitan plus longtemps qu'on ne le croit communément et autant que possible d'essayer de jalonner au cours des siècles la persistance de cette signification.

Considérons d'abord un toponyme dont l'origine latine ne fait aucun doute : *Le Peyrou*, qui vient du mot PETRA auquel a été ajouté un suffixe. Dans ce cas précis, étant donné qu'il y a changement de genre, il ne peut être question d'un diminutif récent en -ou (n) modifiant le sens du mot occitan *la peyra* (2), mais d'un ancien suffixe latin ou roman. *Peyrou* postule donc \*PETRONEM ou un \*PETRONUM antérieurs. Quant à la valeur du suffixe, elle saute aux yeux lorsqu'on considère ce que signifie le toponyme *Le Peyrou* (Cne de Tonnac-Tarn) dans le voisinage duquel se trouve un dolmen, c'est-à-dire un monument dont les dimensions lui ont valu le qualificatif qui correspond en valeur au suffixe latin -ONE (3).

Dans le Tarn également, dans deux cas fort clairs, le toponyme *Le Cayrou* désigne, d'une part un dolmen fort imposant (Cne d'Alos - Tarn), dolmen dit *lou Cayrou de l'Empèri*, d'autre part une énorme motte pierreuse de 20m. de haut sur 100m. de circonférence à la base (*lou Cayrou de la Foun*) près de Félou, (Cne de Penne-Tarn). Dans les deux cas il s'agit bien évidemment d'un ancien \*QUADRONEM ou \*QUADRONUM, c'est-à-dire d'un augmentatif de QUADRUS. A ce propos il est utile de noter que dans le département du Tarn les dérivés de QUADRUS et de CARRA sont très nettement différenciés : *cayre* et *cayrou* d'une part, *quiè* d'autre part que l'on rencontre comme toponyme sous la graphie bizarre de *Kio* (prononciation locale *lou Quiè*) sur la carte d'Etat-Major (au Sud-Est de Valderiès, Tarn) (4). Il est donc étonnant que, dans le FEW le même mot de *cayrou* soit mentionné non seulement sous QUADRUS (I. 1 a : *Cahors, coïrou, tas de pierres*) ce qui est fort juste, mais aussi sous CARRA (2b *Loze, caïrou, tas de pierres Perbosc* 55). La vallée de la Bonnette, où est né le conte dont l'auteur du FEW a noté la phrase suivante "*uno calho, qu'éro sus un caïrou e qu'agachabo la batalho*" est située dans le Tarn-et-Garonne aux confins du Lot et le *caïrou* de Perbosc est le même que le *coïrou* de Cahors. Quant au suffixe, s'il indique peut-être à présent qu'il s'agit d'un petit tas de pierres, il semble bien d'après les exemples cités plus haut qu'il n'en était pas de même à l'époque où le toponyme a été créé, époque assez reculée comme l'indique la forme *Cayrou de l'Empèri* (5). De plus, pour ne pas isoler le mot de la chose, il faut constater que dans l'Aveyron et la Lozère, principalement dans les Grands Causses, qui sont aussi pierreux que les Causses de Caylus (vallée de la Bonnette) et du Quercy, le même tas de pierres calcaires s'appelle un *clapas*. Si l'étymon est fort ancien (\*KLAPPA) le suffixe est beaucoup plus récent et son sens est clair : c'est un augmentatif ou un collectif (6). Il n'est donc pas interdit de penser que le -ONE ou -ONU de *cayrou* a le même sens : il s'agit ou bien d'une grande pierre (cas du dolmen) ou d'une multitude de pierres (cas de la motte). De telle sorte que lorsque l'on

(1) Lire : le qualificatif de mégalithique, qualificatif qui ....

rencontre dans les Feuda Gabalorum (1307, I, 96) le passage suivant , concernant un confront, *et deinde usque ad peyromum Sancti Amancii*, et que l'on constate que la région de St-Amans (Lozère) est parsemée d'énormes blocs granitiques, souvent amoncelés, il faut bien admettre qu'en certaines régions particulièrement conservatrices du Midi de la France l'augmentatif - ONEM ou-ONUM a survécu jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, puisque *peyromum* est évidemment une latinisation de l'occitan *peyrou* (n).

La pierre de St Amans qui servait de point d'appui à une limite n'est pas un cas isolé. Les préhistoriens ont souvent remarqué que les monuments mégalithiques ou les vestiges préhistoriques particulièrement visibles, par exemple les tumulus et les enceintes, ont souvent été utilisés comme bornes repères principalement pour marquer l'intersection de plusieurs délimitations (7) (cf. par exemple les nombreuses pierres des 3 communes ou des 3 Seigneurs ou des 3 Evêchés). Or, il se trouve que parmi les noms attachés à ces monuments ainsi utilisés l'on peut noter des dérivés du mot germanique MÄRKA qui signifie à l'origine *Merkzeichen* (7) : d'où le français *marque*. En occitan le mot a gardé sa signification originelle : on dit qu'un chemin *marque* lorsqu'il est encore visible. Dans *Calendal* de Mistral comme dans le village de La Bastide-Pradines (Aveyron) *Marco-mau* ou *Marquema* était le surnom donné, ici à un clochard, là à un bandit d'aspect peu engageant. C'est pourquoi les deux toponymes suivants: *le Marcounat* et *la Marconnière* (prononcé *Marcounieyro*), qui désignent l'un une ferme située tout à côté d'une grande motte du Haut Moyen-Age (20m. de diamètre au sommet sur 5m. de hauteur, que l'on appelle localement *la tuco del Marcounat* (Cne de Clermont-le-Fort, Hte Garonne), l'autre une bergerie bâtie non loin d'un beau dolmen sur le Causse de Sauveterre (Cne de St Saturnin de Tartaronne - Lozère), peuvent s'interpréter, le premier comme *l'endroit pourvu d'une grande marque*, l'autre comme *l'endroit où il y a une grande marque*. Mais dans les deux cas la grandeur de cette *marque* est soulignée par le suffixe qui est encore un augmentatif. Sans doute pourrait-on penser qu'il ne s'agit pas d'un suffixe roman, mais d'un reste de déclinaison germanique : ce n'est pas vraisemblable, car à côté de ces dérivés de *marcoum* il existe des dérivés du simple *marca* comme, par exemple, le toponyme *le Marcayrès* qui est représenté au moins deux fois en Lozère, d'abord sur le Causse de Sauveterre ( Cne de St-Georges de Lévéjac) à 500m d'un superbe cap barré sur lequel s'appuie la limite séparant les cantons de La Canourgue et du Masségros, ensuite à la limite des Cantons de Barre et de Florac à côté de la grande draille menant de St-Hippolyte-du-Fort (Gard) au Mont-Lozère : le *Marcayrès* serait *l'endroit où il y a quelque chose qui marque*. Il est vraisemblable que les nombreux toponymes du type *Marcou* tirent leur origine de quelque repère qui avait attiré de bonne

heure l'attention de la population (8)

\*

\* \* \*

Dans la mesure où les analyses précédentes sont exactes et en particulier dans la mesure où il est juste de dire que le suffixe de *Marcou* est un augmentatif roman, il est vraisemblable que c'est le même suffixe qui apparaît dans le toponyme *Bouyssou* (fr. *buisson*) et dans ses dérivés, entre autres *Bouyssounouse*, qui a donné un anthroponyme très répandu dans le département du Tarn. En effet, si comme nous l'avons fait pour *cayrou* nous cherchons un synonyme de *bouyssou*, nous rencontrons toujours dans la même région Tarn-Aveyron une forme exactement parallèle à celle de *clapas* et d'origine non moins ancienne : *bartas*. Les deux mots, bien que légèrement différents par le sens (*bartas* indiquant plutôt un fourré épineux), sont pratiquement interchangeables, comme le prouvent les deux variantes d'une strophe empruntée à une chanson du folklore occitan :

*e ieu l'ai sercado bouyssou per bouyssou*  
*e ieu l'ai troubado am' un poulit garçou*

ou bien

*e ieu l'ai sercado bartas per bartas*  
*e ieu l'ai troubado am' un Aoubernhas*

Comme *bartas* est visiblement un augmentatif, on peut en conclure qu'il en est de même pour *bouyssou*, qui désigne un fourré, donc un collectif. Il ne s'agit, ici, bien entendu, que de l'identification du suffixe et non de l'étymologie du radical (latin *BUXUS* ou gallo-germanique *BOSK*) qui a fait l'objet de nombreuses controverses.

Bien que l'étude des quelques toponymes mentionnés ci-dessus ne représente qu'un aspect très limité de la question, il semble d'ores et déjà, que le suffixe - ONE ait eu la vie dure en occitan : il a été longtemps productif, il a survécu aux Grandes Invasions, il a même prolongé son existence, en Lozère tout au moins, jusqu'au début des Temps Modernes. Il semble persister, de nos jours encore, dans l'inconscient toponymique du Languedoc.

\*

\* \* \*

## NOTES

(1) cf. Bourciez : *Éléments* - à 280 et Ronjat : *Grammaire istorique* § 689.

(2) comme *la pastro* (la bergère), *la pastrouno* (la petite bergère).

(3) cf. le Français *perron* (*Chanson de Roland*). La liaison entre l'ancien appellatif *perron* et certains mégalithes a été mise en lumière par l'archéologue R. Louis (*Gallia* 1, 1943, fasc. 1, p. 35-39) qui a reconnu dans une grande pierre qui semble marquer le Champ d'Urnes des Fontaines-Salées (Yonne) le *perrun* fabuleux dont il est question dans *Girart de Roussillon* (v. 2671-72 de v. 2672-72 de l'édition Foerster).

*Un perrun d'anti tans, del vieil elfin  
Qu'ot ja castel en l'aige, en revolin.*

(4) Localité située près de rochers dominant le Tarn et mentionnée sous la forme *le Quio* (Cn de Crespinat, Cne de Valderiès) dans le *Dictionnaire historique* de Tranier. *Quié* serait la suite normale de CARRIU, (C) ARRIU subissant le même traitement que le suffixe latin ARIU qui donne suivant les régions *yo* ou *yé* (indication de M.P. Nauton que je remercie pour ses renseignements)

(5) l'Empéry (avec accent sur la 2<sup>e</sup> syllabe) signifie probablement *justice* cf. FEW, IMPERIUM et Godefroy DALF, *impère*. Les monuments mégalithiques ont été souvent utilisés comme siège de justice ou plus exactement comme garantie de la valeur du serment prêté. C'est ainsi qu'un menhir de la Cne de Rogues (Gard) se nomme *la Jurade* parce que pendant le Moyen Age le seigneur du lieu l'EM. Durand - Tullou : *Recherches concernant les Mégalithes du Causse de Blandas - Revue d'Études Ligures*, 1950 p. 97). *Le Cayrou de l'Empéri* serait donc *la Grande Pierre de Justice*. Les toponymes l'Empéry fréquents dans le Midi de la France (ex : Tarn Cne d'Almayrac et de Taix ; Lozère Cne de Marvejols) sont particulièrement intéressants du point de vue archéologique, parce que comme les *Vitalles* (cf RIO 1956, 1-10) ils jalonnent d'anciens itinéraires.

(6) *clapas* qui, en Languedoc, désigne ordinairement un tas de pierres (augmentatif quantitatif), signifie ailleurs un *bloc de pierre*, un *gros caillou* (augmentatif qualitatif) cf. Mistral, *Trésor arti-*

(1) lire : *le seigneur du lieu rendait la justice et exigeait le serment de vérité en ce lieu.*

cle Clapas.

(7) C'est le cas du *Cayrou de l'Empéri* et du *Cayrou de la Foun*, situés, l'un sur les limites des communes d'Alos et d'Itzac (Tarn), l'autre sur les limites des départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

(7) Gamillscheg : *E.W.F.S.*

(8) par ex : *Rocco-Marcou* (Cne de Vitrac, Aveyron), formée de 2 gros blocs de granit ; *Montagne de Marcou*, à la limite des départements de l'Aveyron et de l'Hérault, près de Mélaguès ; *Mount Marcou* (Cne de Mailhac, Aude), colline surmontée d'une allée couverte monumentale (renseignements de Melle O. Taffanel). *Mas Marcou*, ruines d'une ancienne villa romaine à la limite des communes du Monastère et de Flavín (Aveyron). Dans ce dernier cas, il ne peut s'agir, ni de l'anthroponyme latin *Marcus*, ni du germanique *Marcolf* < MARK-WOLF : dans le domaine qui nous occupe, le composant germanique - WOLF, latinisé en - *vulfus* a donné - *ous* qui apparaît souvent sous la graphie - *oux* : cf le toponyme *Montricoux* (Tarn et Garonne) 1202, *Montricolf*, *Montricolfs* (*Cartulaire des Templiers de Vaour*).

---

1870

...

IZARN ET LA NOUVELLE DE L'HERETIQUE.

par

*René* NELLI

## IZARN ET LA NOUVELLE DE L'HERETIQUE.

On est mal renseigné sur cet Izarn qui écrivit, à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe, *las novas del heretge*. Il était sans doute dominicain et peut-être inquisiteur. L'hérétique Sicart de Figueiras, du "lieu" ou maison religieuse de So (V. 555), aujourd'hui Son (Ariège), dont il réfute les arguments et qu'il ramène à la foi romaine, à la fin du dialogue, est un évêque cathare supposé (et il ne semble pas qu'il faille voir un lien de parenté entre ce Sicart et le troubadour Guilhem Figueira (1216-1250), auteur d'une satire mordante contre les clercs, et d'autres écrits, qui, on le sait, étaient condamnés par les Inquisiteurs.)

La nouvelle de l'hérétique - lequel se confesse et abjure - est visiblement un petit ouvrage de propagande catholique. Les "croyants" y sont représentés comme des naïfs et des sots ; les évêques cathares, comme des personnages intéressés et jouisseurs. Avec beaucoup de maladresse mais non sans méthode - puisqu'il traite successivement neuf questions ou arguments - Izarn essaie de ruiner les principaux articles de la croyance : l'identité des âmes et des anges déchus, la formation du corps humain et de l'univers par le démon, les réincarnations de l'âme, le baptême laïque et spirituel (sans eau, sans sel, sans chrême), la négation de la transsubstantiation eucharistique, l'incompatibilité du mariage et du salut, etc ; mais il est clair qu'il n'a point compris grand chose aux subtilités de la gnose néo-manichéenne : c'est ainsi, par exemple, qu'il confond la théorie des réincarnations avec celle de la métempsychose animale qui répugnait à presque tous les docteurs albigens ; et qu'il reproche à Sicart de croire que l'âme humaine peut passer, après la mort, "dans un boeuf, un âne, un mouton, un porc ; une poule"...

Si son poème nous fait connaître les noms de quelques prédicateurs cathares : Bernart Montagut, Raimon Vilar, Bernart Pagut, Peire Capella, Joan del Colet, il arrête là les renseignements qu'il nous fournit sur eux ; s'il retrace avec quelque vérité le caractère rustique et populaire de cette religion qui ne se prêchait que "dans les bois et les buissons" (en raison de la persécution qu'elle subissait), il ne nous donne sur l'idéologie même du Catharisme que des aperçus grossièrement déformés. Mais, comme le disait Diez (*La poésie des Troubadours*, p. 225), "il n'est pas sans importance pour l'histoire de l'Eglise, qu'il mette en lumière, sinon le véritable esprit des sectateurs albigeois, du moins la manière dont on procédait pour les convertir". Encore ne faut-il exagérer la méchanceté de l'inquisiteur. Il menace bien le pauvre Sicart de l'envoyer au bûcher ("Si tu ne te confesses, lui dit-il, le feu est allumé"), mais reconnaissons que l'évêque cathare ne semble pas trop terrorisé : il est venu librement, il pose ses conditions, il parle d'égal à égal avec Frère Izarn. C'est que *la nouvelle de l'hérétique* était destinée à susciter des désertions parmi les derniers cathares au moins autant qu'à effrayer les irréductibles.

Il faut prêter une attention particulière aux renseignements que nous donne Frère Izarn - par la bouche de son personnage - sur la situation sociale des croyants et des ministres. A l'en croire tous les hérétiques étaient riches. Ce qui, pris au pied de la lettre, paraît assez invraisemblable. La vérité, c'est que beaucoup de Cathares possédaient *de l'argent liquide* et qu'en certains cas ils le faisaient fructifier avec la permission et même l'aide de leurs ministres. Sicard de Figueiras devait être une sorte de banquier clandestin. Et l'on doit retenir peut-être de ses propos l'indication que le Catharisme bourgeois (celui du début du XIVe siècle) postulait, plus ou moins consciemment, un ordre économique qui ne reposât plus sur les revenus de la terre ni sur les droits féodaux, mais sur les gains de l'artisanat et du commerce multipliés par le prêt à intérêt. Nul doute que l'idéologie cathare n'ait eu partie liée avec une sorte de pré-capitalisme (senti surtout comme une aspiration à se libérer de la contrainte féodale) (1), assez semblable à celui dans lequel le Protestantisme fera son apparition, au XVIIe siècle, et qui se développera en même temps que lui.

\*

\* \* \*

Des 800 vers (environ) que contient la nouvelle - écrite sans finesse et sans art - il n'y a guère que ce passage de 84 vers, dont nous offrons ici un essai de traduction, qui se laisse encore

lire avec plaisir : traité "à la picaresque", le portrait que l'hérétique bien pourvu, heureux de vivre, fort cynique et fort vaniteux, nous trace complaisamment de lui-même, pour n'être sûrement pas "vrai" en tant que type du Cathare moyen de cette époque, n'en évoque pas moins à l'imagination - sous les couleurs les plus réalistes - un caractère de tartuffe assez répandu dans toutes les religions.

\*

\* \* \*

Le texte occitan que nous traduisons (84 vers, de 575 à 659) est un fragment de celui de Karl Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 6e édit., 1904, col. 210-212 (153 vers : de 506 à 659). Appel, *Chrest.*, n° 107, donne 190 vers, de 433 à 633. Le texte complet de la nouvelle a été publié par Paul Meyer, *annuaire - Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1879.

\*

\* \* \*

#### LA NOUVELLE DE L'HERÉTIQUE

C'est l'hérétique qui parle :

... "Mais avant d'être réduit à cette extrémité, j'ai pris sur ce point ma résolution : je suis venu devant votre cour de mon plein gré et sans y être contraint. Et ce faisant, je vous ai témoigné plus de considération que vous ne pensez, quand on sait dans quelle situation avantageuse je me trouve. Je vous en donnerai une idée si cela ne vous ennue point. J'ai beaucoup d'amis riches et comblés de tout, et, parmi eux il n'y en a pas un qui s'estime satisfait tant qu'il ne m'a pas confié les deniers et l'argent qu'il peut posséder. De ces avoirs, de ces dépôts, je suis largement pourvu, car je suis d'avis que tous nos croyants en ont un bon capital. Vous trouverez chez eux peu de pauvres et de nécessiteux. J'ai donc tout ce qu'il me faut en fait de vêtements doublés, de chemises, de braies, de draps de lit bien lessivés, de couvertures et de courtpointes de parade pour mes amis intimes, qui me permettent de bien les recevoir quand je les invite. Si je jeûne souvent, ne me plaignez pas pour cela ; je mange souvent aussi des mets fort bien préparés, des sauces au girofle et de bons pâtés. Poisson vaut bien méchante viande ; bon vin parfumé de girofle, piquette de tonnelle ; pain bluté vaut bien miches de cloître ; gosier sec (2) que vous mouillez vaut mieux, de temps à autre, que de passer la nuit comme vous le faites, au vent et à la pluie, et de revenir chez vous tout crottés. Moi, je me tiens sous bon toit, tout à fait heureux et tranquille avec nos confrères qui sont assemblés, qui

m'épouillent et me grattent quand le coeur m'en dit. Souvent, si je suis bien disposé et s'il y a à côté de moi "cousin ou cousine" le péché ne leur coûte pas cher. Moi-même je m'en absous, quand - la chose faite - je redescends. De quelque faute contre la foi, de quelque péché mortel qu'il se soit rendu coupable ou en parole ou en action, il n'y a pas de pécheur qui n'obtienne son salut, pourvu qu'il vienne vers nous -entendez-le bien - par mon ministère ou celui du diacre qui m'assiste. Vous voyez la bonne situation que j'occupe. Si je me résous à la laisser, parce que je reconnais qu'elle est péché, et si j'embrasse la foi de Rome, je tiens à ce que vous m'en sachiez gré, et à être reçu parmi vous comme un homme honorable. Ermengaut de Figueiras est le nom de mon père. J'aurais pu être chevalier si les astres en avaient décidé ainsi ; et puisque dans le siècle je ne porte pas l'équipement de chevalier, ni l'épée, je veux être du moins chevalier de Dieu, puisqu'aussi bien vous me le conseillez. Je vous le dis à vous, Seigneur Izarn, qui êtes si disert en romans rimés et si instruit en la foi, qu'il n'y a personne sur terre qui ait là-dessus plus d'expérience que vous : sur les neufs arguments que vous m'avez proposés et que vous me prêchez inlassablement, j'ai arrêté ma décision. Je souscris à tous et à plus, si vous m'en montrez d'autres, à cause des bons témoignages que vous m'en fournissez et des garanties que vous m'offrez. Vos paroles m'ont décidé à recevoir le baptême et à revenir à la foi que vous me prêchez, vous et frère Ferrier, à qui pouvoir a été donné de lier et de délier, quel que soit le péché qu'on ait commis : hérésie, vandoisie, ou erreur des Ensatatés. (4) Et si l'on vous demande, en parlant de moi, quel est celui que l'on confesse, vous pourrez répondre - et ce sera vérité - que c'est Sicart de Figueiras lequel a changé de moeurs du tout au tout. Car tout comme j'avais coutume d'être l'ennemi et l'adversaire de l'église de Rome désormais j'agirai autrement : Je pourchasserai si bien les hérétiques, les croyants et les calomniateurs qu'ils ne trouveront avec moi ni amitié, ni trêve qui vailent deux deniers. Et si jamais j'ai été bienveillant pour Pierre Capella et ses sectateurs, ami et compagnon de Jean du Colet, dès à présent et dorénavant je serai leur ennemi. S'ils ne veulent se convertir avant que février n'arrive, je les ferai tous prendre par nos écuyers Bérin, Pierre Razol et Richart. Le portier connaîtra bien les routes et les chemins de traverse, les cluzeaux et les grottes, les passages et les sentiers à suivre, et fort bien aussi les creux où ils cachent leur argent. Et ils ne peuvent m'empêcher de me saisir d'eux, moi le premier. Vous n'avez nul besoin d'y être, vous et frère Ferrier, s'ils ne veulent pas se convertir, aussitôt vus nos messagers. - "Sicart, que Bien t'advienne, que le Dieu juste qui créa le ciel et la terre, les eaux et les tempêtes, le soleil et la lune, sans partager son pouvoir avec nul autre. (5) t'accorde d'être du nombre des loyaux ouvriers qu'il mit en la vigne, aux derniers desquels il donna autant, après les avoir loués

qu'il avait fait aux premiers ! Tu seras un de ceux-là, si tu veux être entier dans ta conduite et si, autant que tu as été pervers et mensonger, tu te montres envers le Foi loyal et véritable."

\*

\* \*

N O T E S

(1) Voir à ce propos : Ch. P. Bru, *Notes pour une interprétation sociologique du Catharisme*, in : *Spiritualité de l'Hérésie : le Catharisme*, Privat - P.U.F, Toulouse - Paris, 1953.

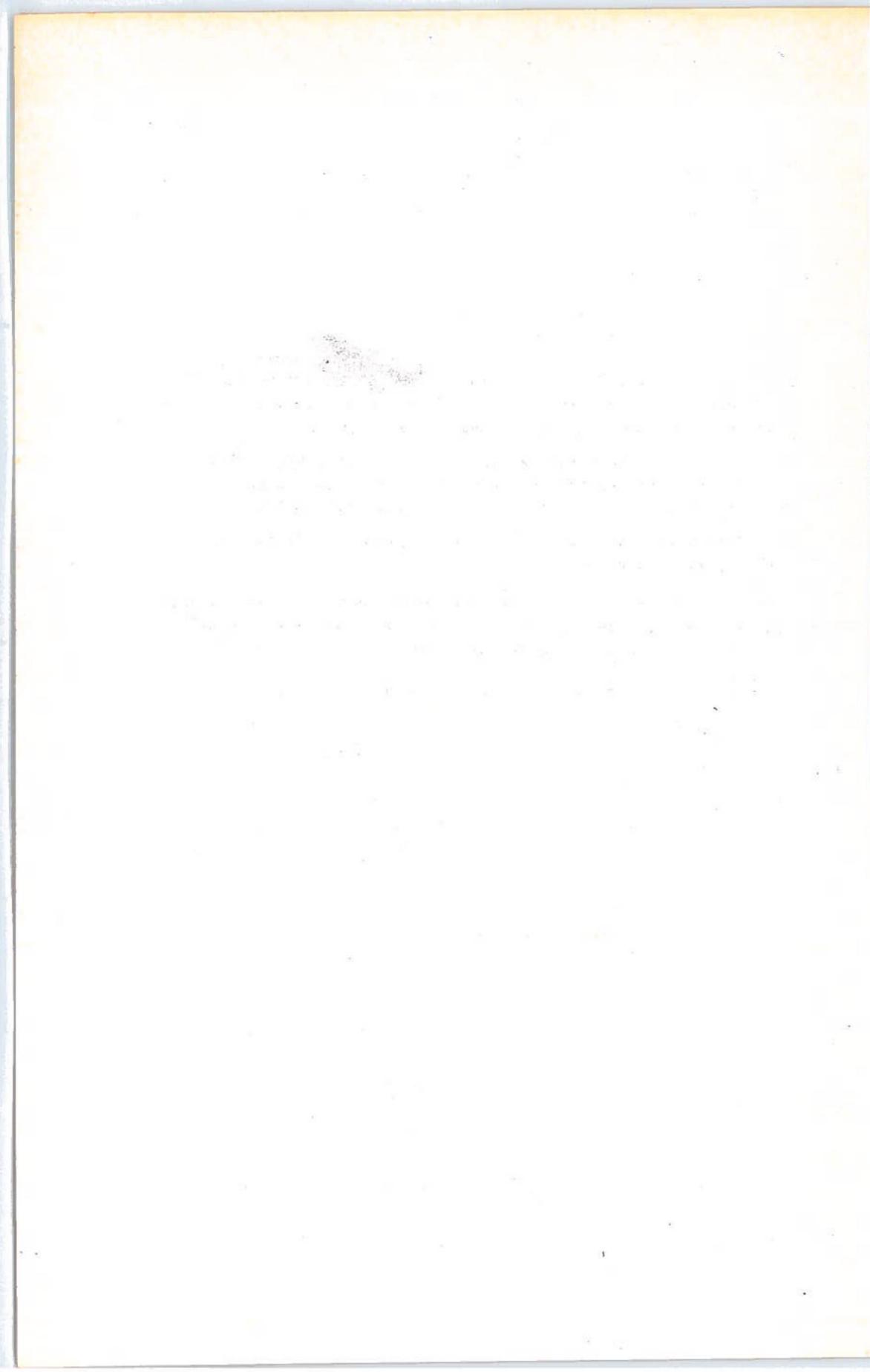
(2) Dans le langage populaire, en Provence et à Nice, *jogar a l'èissuch* signifie *jouer au gosier sec* (jouer de l'argent), *jogar al banhat* (jouer au gosier baigné) : jouer la consommation.

(3) *tantolhatz*, cf : *tantoulha* (se), se mouiller le bas des vêtements, se crotter (Mistral)

(4) ou "ensandalés" - prédicateurs ambulants, qui allaient deux à deux, avec des *sandales* de bois, variété de Vaudols, nommés aussi par Peire Cardenal (*un estribot* v. 31).

(5) Allusion au second principe du dualisme cathare.

---



DU PLURIEL EN  $\bar{i}$  DES ADJECTIFS

EN GASCON PYRENEEN ORIENTAL

par

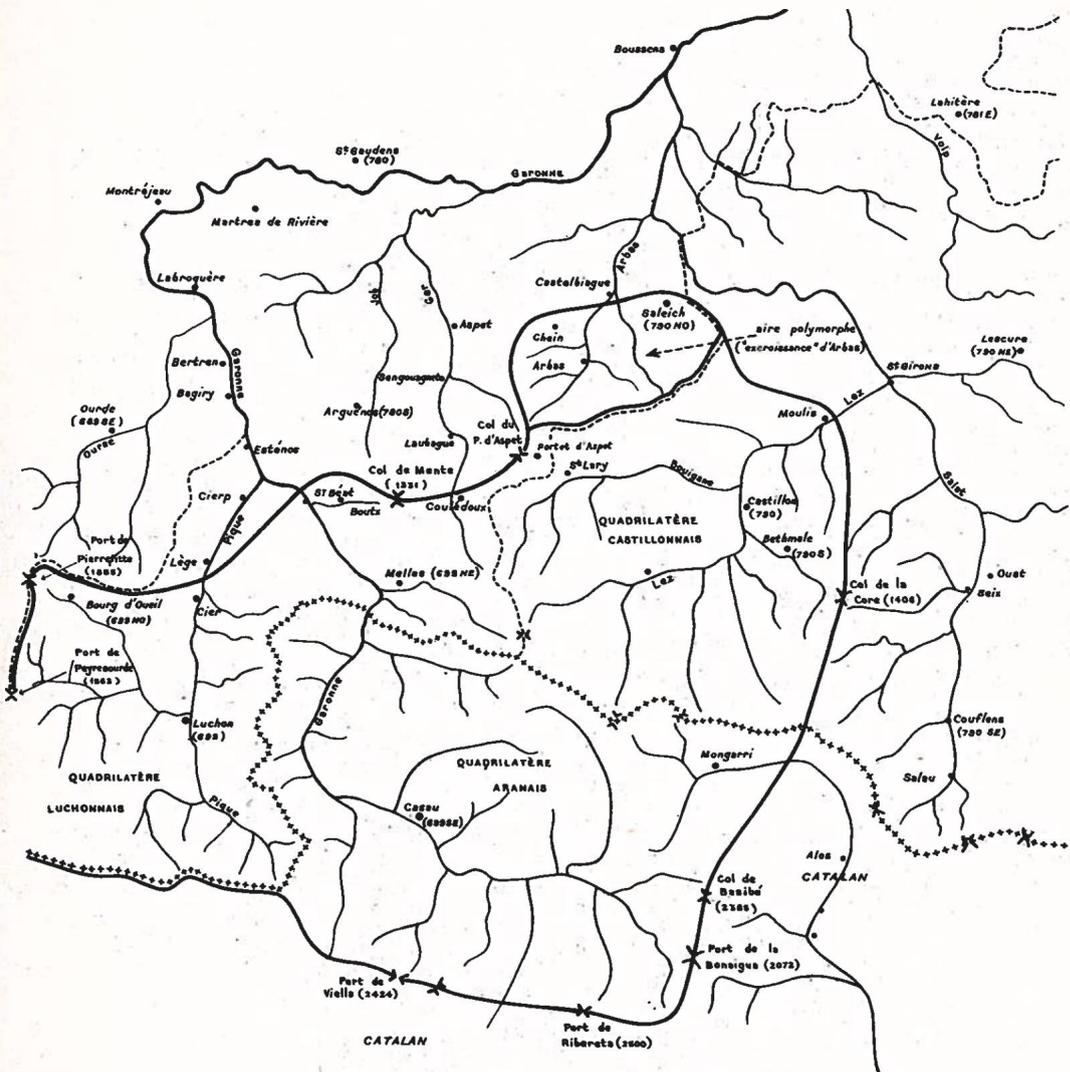
*Pierre* BEC.

## DU PLURIEL EN $\tau$ i DES ADJECTIFS

### EN GASCON PYRENEEN ORIENTAL

Un phénomène morphologique intéressant de notre zone linguistique (gascon pyrénéen oriental) est représenté par le pluriel en  $\tau$ i des adjectifs et part. passés, phénomène non spécifique d'ailleurs puisqu'on le retrouve aussi dans le domaine du langued. pyrénéen : Donezan, Pays de Foix (1), ou du catalan limitrophe du lang. (cf. Fouché, *Morph. rouss.*, p. 3). En voici quelques ex. : *akeri òmes ké sum grani, kunténti, péttiti, bèri, gròsi, pásadi, aymadi, peradi; éri madéei sum bénguadi* (Quadril. Castell., Luchonn., Aranais) ; *akésti ké sum plénki* (Arbas), "ces hommes sont grands, contents, petits, beaux, gros, passés, aimés, perdus ; eux-mêmes sont venus ; ceux-ci sont pleins" ; pour d'autres ex., cf. *Rohlfs, Ga.*, p. 120. Le pluriel sensible n'est d'ailleurs pas obligatoire, sauf quand le mot est terminé par un groupe consonantique d'articulation difficile ; on admet donc *kunténts, péttits, bèts, pasqts, aymats, peradts, bénguts*, mais seulement : *frànki, fànki, fòrti, fréski* etc, plur. de *frànk, fànk, fòrt, frésk*. Cette désinence purement vocalique s'oppose à la désinence en  $\tau$ is du reste de notre zone, et très fréquente en lang. (cf. ci-après), opposition marquée sur nos cartes par l'isogl. n° 8. On notera d'autre part qu'il n'y a pas, dans l'aire du phénomène, de traces de s de pluriel même devant une initiale vocalique : *akéri òmes ké sum bèri é grani*, à côté de : *akériz òmes ké sum bèriz é granis*, ailleurs. Pour  $\tau$ is et  $\tau$ i, cf. *Castet, Et. Gramm.*, p. 15 ; *Rohlfs, Ga.*, pp. 119 sq. ; *Ronjat*, III, pp. 19 sq. ; *Fouché, Morph. rouss.*, pp. 3 sq. ; *Krüger, RDR* 1911, pp. 168 et 1913, pp. 32 et 44 ; *Alibert, Gram. Occ.*, p. 44 ; *Sicre, Elém. de Gr.*, p. 280 ; *Allières, Un ex. de polym.*, pp. 92 sq.

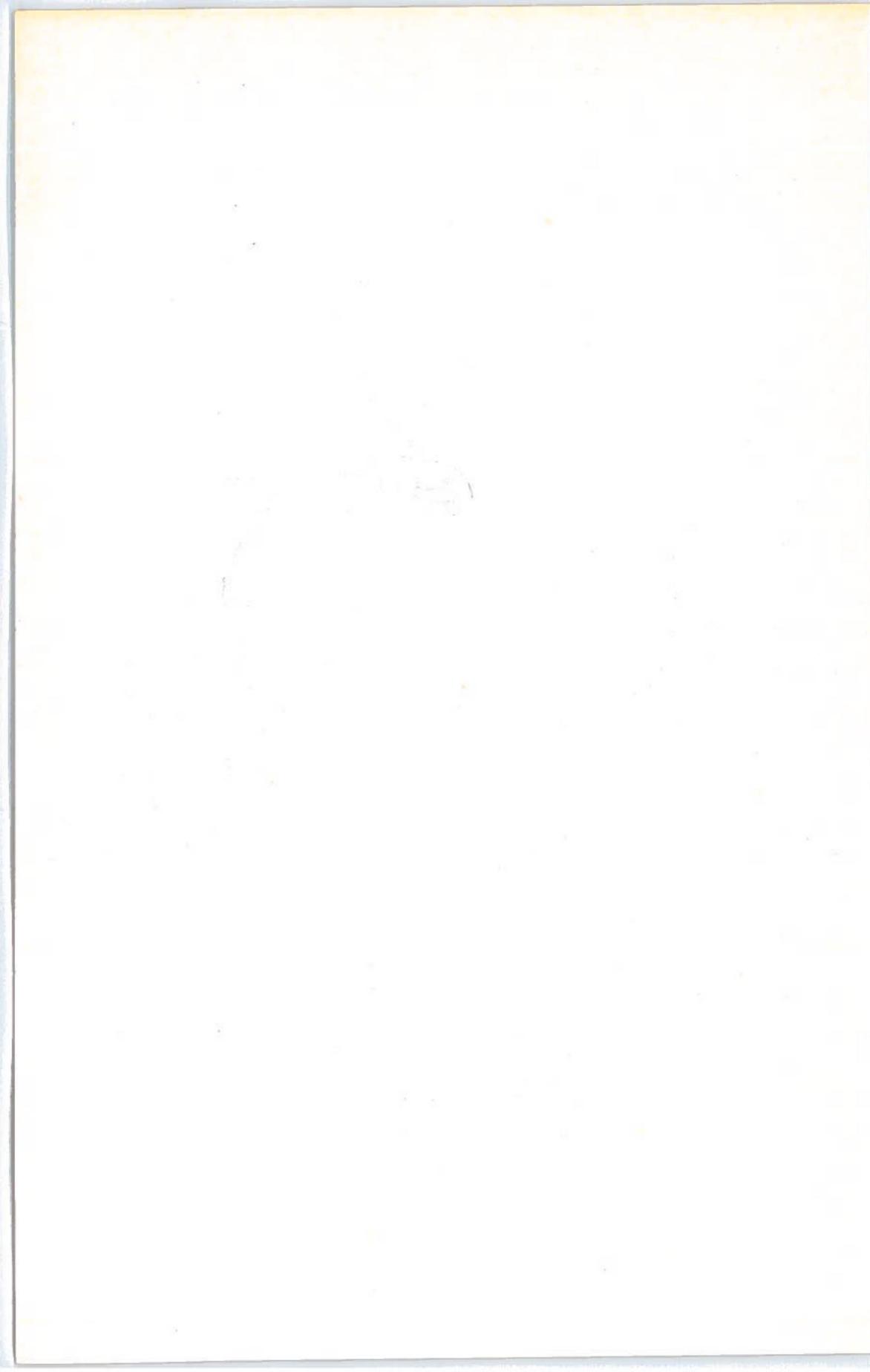
On a beaucoup discuté sur l'origine de ces pluriels en  $\tau$ i. Nous pensons qu'on ne pourra apporter de solution définitive que lorsqu'on aura délimité avec exactitude les différentes aires où le phénomène se produit (2). Il sera sans doute possible alors, à la lumière des données cartographiques, de tenter une explication d'ensemble. En attendant, nous nous contenterons d'apporter, dans ce chapitre, une simple contribution cartographique en ce qui concerne notre zone ; ceci ne nous interdisant pas, toutefois, d'essayer de circonscrire les recherches.



----- : limites départementales  
 x x x x x : frontière politique France / Espagne  
 ————— : limite des plur. en -i (isogl. n°2)

Les noms de localités suivis d'une référence numérique correspondent aux points de l'A.L.G.

Echelle 1/400.000 =



Il semble bien en effet qu'il n'y ait que deux voies possibles pour rendre compte des plur. en  $\bar{i}$  ; cela ressort d'ailleurs de toutes les tentatives d'explication qui ont été faites, et que nous examinerons ci-après :

- ou bien les plur. en  $\bar{i}$  ont une origine spécifique, indépendante de  $\bar{i}s$ .

- ou bien ils ne sont qu'une réalisation particulière de  $\bar{i}s$ .

La première théorie, à notre connaissance, n'a guère été soutenue que par Sarrieu (BDM 1906, p. 31-2) et Paul Meyer, *ROM.*XIV, p. 29 (3). La plupart des auteurs, au contraire, ont toujours étudié corrélativement les deux désinences  $\bar{i}s$  et  $\bar{i}$ , la première étant généralement considérée comme un plur. sensible plus ou moins assimilable à  $\bar{é}s$  (ex. : *bras/brasés; nés/mézés; nas/nazés* etc.) ; cf. *Ronjat*, III, p. 23. M. Fouché (cf. op. cit., p.3) étudie sous la même rubrique  $\bar{i}s$  et  $\bar{i}$  et considère<sup>4</sup> comme une évolution phonét. de  $\bar{é}s$  (plur. sensible de mots terminés par *-s*) : "Dans certaines régions, comme le Narbonnais, *-es* s'est conservé (4), dans d'autres, comme le Fenouilledès et le Peyrepertusès, l'*e* s'est fermé en *-i* au contact de l'*s* final, d'où *-is* (qui peut devenir *-i* devant initiale consonantique du mot suivant)."

Pour *Ronjat* également,  $\bar{i}$  et  $\bar{i}s$  ne sont que deux aspects de la même désinence de plur. sensible, dont il constate l'extension à certains substantifs : "La désinence *-i(s)* des adj. préposés et des plur. sensibles... a été étendue à quelques substantifs iuch. dont subsistent : *drolli* "garçons" et *omi* "hommes" (vieilli) à côté de *omes*. (III, p. 19).

M. Rohlfs (Ga., p. 119) assimile aussi  $\bar{i}$  à  $\bar{i}s$ , plur. sensible pour  $\bar{e}s$ , terminaison dont il propose l'explication suivante : "Il semble que cette désinence tire son origine de certains cas comme *oumi/oumis; dèrmi/dèrmis; ligami/ligamis*. De cette manière on a par ex. *oeyt mesis ... aquets brassis*". Puis cette désinence nouvelle se serait étendue par-analogie à d'autres mots (surtout des adj. et des pronoms) ne se terminant pas en *-s*. Enfin la voyelle *i* étant un élément suffisant pour marquer la distinction entre le sing. et le plur., on aurait pu par la suite renoncer à prononcer l'*s* du plur., et la désinence *-i*, "en même temps très claire et très commode", se serait généralisée dans les parlers de notre zone. La première partie de cette explication ne nous paraît guère valable, étant donné que les plur. en  $\bar{i}s$  sont également très fréquents dans le domaine langued. (toulousain, montalbanais, quercinois, fuzéen etc), qui ignore la finale  $\bar{i}$  des substantifs (type *umi, dèrmi, ènklymi* "enclume", *hami* "faim", *bimi* < *vimine, kasi* "chêne", *òrdi* "ordre" (s), finale qui reste un trait spécifique du gasc. central et qui est précisément inconnue dans notre zone. Quant au passage  $\bar{i}s$  >  $\bar{i}$ , il est plausible de l'expliquer par le caractère suffisamment clair de la nouvelle dési-

nence, mais on se demande pourquoi, dans ce cas, la chute de -s n'a pas été plus généralisée dans le vaste domaine, gasc. et lang., de  $\bar{i}$ s.

Bourciez (Elém., p. 352) est plus prudent quand il constate l'existence, dans les chartes du XIIIe s. (toulousain, albigeois quercinois), de formes comme : *aquesti, autri, boni et fermi, pagadi, escriuti*, et même : *efanti, li frairi*, et, dans les *leys d'Amor* (II, 204) : *eli, aqueli, toti, soli, duri, pagadi* etc, et ajoute : "Pour expliquer ces formes, dont il subsiste encore des traces notamment dans le Pays de Foix ..., on a supposé que (à défaut d'une persistance toujours hypothétique de l'  $\bar{i}$  latin final), l'action analogique de l'art. plur. *li* pourrait être en jeu". (6).

M. Allières (cf. op. cit., p. 92) fait une discrimination très judicieuse entre notre phénomène et ce qu'il appelle "les faux pluriels en -i", "c'est-à-dire des formes dans lesquelles l'  $\bar{i}$  final peut être le résultat d'une évolution strictement phonétique d'un  $\bar{e}$ s devant consonne "molle" :  $\bar{e}$ s >  $\bar{e}y$  > -i" ; et l'auteur cite : Légevin : *léy sivi mutus* ; Lézat : *dé pulidi wels* ; St-Ybars : *bèli wels* ; Lahitère : *de pulidi wels, li syewi mutus* ; Melles : *bèri gwels*, et ajoute : "Ces formes peuvent représenter d'authentiques plur. en -i, qui demeureraient tels à la pause, mais aussi des formes prises, en phonétique activée par des pluriels en -es devant consonne "molle"; ajoutons qu'elles peuvent enfin être des pluriels en -is avec vocalisation de l' $\bar{e}$ s dans les mêmes conditions. Ne sont sûrement des pluriels en -i que les exemples relevés à Melles, dont la plupart sont des mots placés en fin de phrase ou devant occlusive sourde ou voyelle". M. Allières a posé le problème en termes très clairs : il y a effectivement deux phénomènes assez distincts : 1) - Un aboutissant phonétique en  $\bar{i}$ , conditionné, de  $\bar{e}$ s et de  $\bar{i}$ s, selon le processus décrit plus haut ; 2) - Une désinence de plur. en  $\bar{i}$ , spécifique des formes allongées (7), et indépendante, actuellement, de tout conditionnement phonique ; la bipartition cartographique rend fort concrète cette discrimination.

Ce qui n'empêche pas que  $\bar{i}$  ne puisse être une réalisation locale et actuelle de  $\bar{i}$ s, obtenue par généralisation du  $\bar{i}$  primitivement conditionné par l'entourage phonique. C'est-à-dire que le problème de la désinence  $\bar{i}$  serait lié à celui de la vocalisation du -s de plur. devant cons. "molle" (8). Cette hypothèse nous a longtemps séduit, mais deux faits importants semblent l'infirmier :

II) - La présence, dans des textes du XIIIe s., de formes comme *aquesti, boni et fermi* etc (cf. ci-dessus), dont il semble fort peu probable qu'elles soient dues à des phénomènes de vocalisation.

2) - Le fait que les "vrais plur. en -i" sont précisément localisés dans les Quadrilatères, qui appartiennent, ou n'appartiennent pas, à l'aire "vocalisante". Ainsi le Castillonnais vocalise (9). Mais, ni le Luchonnais ni l'Aranais, domaines de prédilection du phénomène,

ne connaissent la vocalisation de -s devant cons. molle ; ex. : *éz bakés* "les vaches" ; *és mes grani malurs* "les plus grands malheurs" ; *és mès gwèls* "mes yeux" ; *tuti z malòks* (pour *tuti éz*) "tous les rochers" ; de même, le Donezan languedocien, qui connaît les plur. en *-i* (*i*) ignore la vocalisation.

On voit donc qu'il paraît difficile d'admettre une relation directe de cause à effet entre la vocalisation de -s de plur. et l'existence des plur. en *-i* : car il serait surprenant, dans ce cas, comme nous le disions plus haut, que les "vrais plur. en -i" ne soient connus, à l'intérieur de la vaste aire "vocalisante", que du seul réduit castillonnais. Il semble plutôt qu'il y ait deux choses à expliquer, selon la discrimination posée plus haut : d'une part, des plur. en *-és/-is*, aboutissant éventuellement à *-i* ; d'autre part, les plur. en *-i* dont l'existence est attestée depuis longtemps. Ces deux phénomènes distincts, pensons-nous, sont d'autant plus malaisés à éclaircir qu'il y a eu, et qu'il y a encore inévitablement, des inter-actions constantes entre ces deux types morphologiques. Il est en effet fatal qu'à la limite des aires : *-is* et *-i*, s'étant partout senti comme le signe flexionnel spécifique du pluriel, ait pris naissance un certain polymorphisme qui a pu spécialiser *-is* et *-i* en fonction du conditionnement phonique ou de la place du mot dans la phrase. C'est effectivement ce qui a lieu en Castill. (cf. ci-dessus), avec prédominance nette de *-i*. Mais le cas le plus intéressant est fourni par "l'excroissance" d'Arbas-Chein (11) et par St-Béat, qui ont *-is* uniquement devant voyelle, mais *-i* en finale absolue et devant consonne (molle ou dure) ; ex. : *akériz òmés ké sun grani, pasqdi, perdui, kanténti* ; *bériz é gròsi* ; *dé grani hwéks* "de grands feux" ; *énda éri* "pour eux" ; *éri madééi* "eux-mêmes" ; *sòni blui* "rêves bleus" ; Guran et Bachos, à la limite du Luchonnais, sont également polymorphes avec prédominance de *-is*.

On voit donc que ces parlars, situés géographiquement à la jonction des aires *-is* et *-i*, représentent à eux-seuls trois réalisations du phénomène :

1) - Type "faux plur. en *-i*" (vocalisation possible mais non certaine devant cons. molle) : *éri madééi* ; *sòni blui*, *akéri braws*, *akéri aròlles*

2) - Vrai plur. en *-i*, à la pause et devant cons. dure : *grani hwéks*, *akéri tablèus*, *akéri puls*, *akéri kastanès*.

3) - *-is* (> *iz*) uniquement devant voy. : *akériz òmes graniz é bəri*.

Il s'agit évidemment de savoir si l'*-s* est purement "euphonique", c'est-à-dire un phonème anti-hiatique dont le développement est lié à la valeur spécifique de *-s* en tant que signe flexionnel de plur., ou bien une *survivance*, devant initiale vocalique, d'une désinen-

ce *-is* autrefois généralisée. L'absence de *-s* devant cons. dure (*grani hwéks, akéri tabléus, akéri puls* etc) paraît bien montrer que la vocalisation n'a pas eu ici à jouer, et que l'*-s* de *akéris omés* est bien dû à un développement, sans doute assez récent, d'un phonème de liaison, développement favorisé, entre autres choses, par un certain polymorphisme dû au voisinage de l'aire *-is* (La basse vallée de l'Arbas a *-is*, uniquement, dès Castelbiague).

Il semble donc vraisemblable que *-i* représente une désinence de pluriel spécifique qui a pu, certes, subir plus ou moins l'influence de *-is*, mais en diffère nettement quant à ses origines. Ce serait donc un problème de morphologie pure, si tant est que cela signifie quelque chose, et non de phonétique.

Reste à trouver une explication.

L'hypothèse de l'*-i* latin, citée plus haut, a soulevé plusieurs objections, notamment celles de M. Rohlfs qui s'étonne, dans le cas où l'*-i* actuel correspondrait à l'*-i* latin, que cet *-i* ne se soit pas "maintenu dans la classe des substantifs qui forment leur pluriel très régulièrement : *murs, amics, libes*, mais jamais *muri, amiqui, libi* !". Objections aussi le M. Guiter (12), à propos du phénomène en catalan, qui croit "difficilement qu'il s'agisse là d'une survivance des nominatifs plur. latins" parce qu'on trouve cette désinence pour des participes à auxiliaire "avoir" (*aben anadi-s*), ou pour des subst. ne se rattachant pas à un nominatif plur. latin en *-i* (*pastris*).

Certes, les objections de ces deux auteurs sont valables ; mais si l'on admet, comme nous y avons été conduit, l'existence d'une désinence spécifique en *-i*, il ne semble guère possible d'aller la chercher ailleurs que dans l'*-i* des nominatifs latins, toutes les causes qu'on a pu alléguer (réaction de l'article *li* (13), plur. *omi/omis*, vocalisation de *-és* ou de *-is*) n'ayant fait que renforcer, sans expliquer son origine, l'existence de *-i* en tant que signe flexionnel de pluriel.

On sait en outre que cette désinence peut également affecter parfois certains substantifs. On a vu plus haut le cas de *dròlli, omi* ; cette désinence, d'autre part, est obligatoire en Aranais, Luchonn. et Donezan dans le cas de subst. terminés par un *-s* : *intéressi* "intérêts" ; *fràsi* "frais" ; *aranézi/aranézi* "Aranais" ; *julanézi* "hab. de Julhan" ; *bràsi* "bras" etc (cf. Rohlfs, *Ga.*, p. 120). Ces cas, isolés, de plur. en *-i* dans les subst. ne montrent pas forcément, nous semble-t-il, comme le pense M. Rohlfs "qu'il s'agit d'une terminaison analogique qui a envahi certaines classes de mots, mais qui est toujours loin d'avoir conquis la déclinaison entière". Ils peuvent très bien aussi être interprétés comme des survivances, compte tenu d'un conditionnement phonique déterminé (radical en *-s*, par ex.), d'un ancien système flexionnel de plur. avec alternance généralisée des désinences *-i* et *-s* (14). Les raisons pour lesquelles cette désinence a été ensuite réservée presque uniquement aux adj., pronoms et part. passés ne sont pas

claires.

De toute façon, le problème des plur. en *-i* est extrêmement obscur, et nous sommes loin de prétendre y apporter une solution quelconque. Nous donnons simplement pour ce qu'elles valent les quelques réflexions critiques qui précèdent. Seule, nous le répétons, une étude d'ensemble du phénomène dans tout le domaine occitan, étude à la fois diachronique (avec recherche systématique dans les anciens textes), et synchronique (cartographie exacte des faits, compte tenu éventuellement, des différents pourcentages de polymorphisme), pourrait permettre un essai d'explication. La part la plus solide de notre contribution réside donc surtout dans l'étude des modalités d'extension du phénomène, tel qu'il se présente dans notre zone.

Nous avons vu qu'il est caractéristique des Quadril. castill. (plus l'excroissance d'Arbas-Che in-Herran), aranais et luchonnais. Il s'étend en outre à une partie du Bavartès, limitée par une ligne qui, passant par le Col du Portet d'Aspet et le Col de Mente, coupe la Garonne au nord de St-Béat et vient rejoindre la limite Nord du Quadril. Luchonnais entre Lège et Cier. C'est donc une aire montagnarde solidement délimitée, où les archaïsmes, d'autre part, sont particulièrement nombreux. Ce qui nous paraît être une raison de plus pour interpréter la désinence en *-i* comme un phénomène flexionnel spécifique, beaucoup plus généralisé autrefois, et qui se serait replié aujourd'hui, avec d'autres phénomènes, derrière les barrières montagneuses de nos Quadrilatères. (15)

---

## NOTES

- (1) - Vallée de la Barguilhère; haute Ariège : Les Cabannes, Aston, Prades, Appy, etc : cf. Gourbit : *akéliz òmés sum pla kuntéti* ; *lés fruts puyriqi* (cf. *Textes*).
- (2) - M. Companys, dans le travail qu'il prépare, apportera des données nouvelles sur les parlers du Donezan. Je relève en aurois : *nudqwti* "nous" : cf. *Cremona, Textes folkloriques de la vallée d'Aure, in Via Domitia, 1955, 4, p. 79.*
- (3) - "Ajoutons qu'au plur. masc. de quelques noms ou adj. (la chose est de règle quand le masc. sing. se termine par une S), le gasc. a même conservé, dans nos montagnes, l'*i* latin" ; ex. : *tuti, kwanti, buni, puri, numbruzi, espési* < \*tōtti, quanti, boni, puri, numerosi, spissi. D'après P. Meyer, -*adi* remonterait à -*ati* latin.
- (4) - Il y a aussi des cas de *-is* ; ex. : *de pulidiz els* "de jolis yeux" à Dernacueillette, Bize, Montolieu.
- (5) - cf. *Rohlf's, Ga., p. 108 sq.*
- (6) - C'est l'explication de Meyer-Lübke (cf. *Gr. 1. rom., I, § 627 et II, § 74*).
- (7) - L'allongement n'est d'ailleurs pas obligatoire, ce qui explique les alternances : *kansats/kansadis, perduts/perdudis* (cf. ci-dessus).
- (8) - C'est dans ce sens que M. Allières voit possible une explication des formes en *-i(s)*, qui proviennent exclusivement des parlers appartenant à l'aire "vocalisante" et pourraient s'expliquer par "une généralisation analogique du traitement *-és* > *-éy* > *-i* devant cons. douce (suivie, le cas échéant, d'une réintroduction de l'-S, marque morphol. du plur. : *-is*).
- (9) - C'est précisément dans ce quadrilat. "vocalisant" qu'il y a un certain polymorphisme : *-is/-i* ; ex. : *tuti édz òmés/tutiz édz òmés in i a tròpus/tròpi* ; *n em kab buni (s)* "nous ne sommes pas bons" (cf.

Castet, op. cit., p. 15) ; mais -i est de loin la désinence la plus employée.

(10) - bé n az agudi d awtri "tu en as eu d'autres" ; aké*l*i k a ménadi "ceux qu'il a menés" ; en fréski " nous sommes frais" ; am-barrassi "embarras" (nom en -s).

(11) - Voici tout une série d'ex. relevés à Arbas (enregistrés avec la Parabole, cf. Textes) :

akéris omés ké sun kuntéti, grani, bèri  
-----, graniz é bèri

akéri tablèus ké sun bèri

akéri puls ké sun lèjis " ces poux sont laids "

akéri kastanès ké sun berdis "ces châtaigniers sont verts"

akéri trôséy dé hèr ké sun én terra "ces morceaux de fer sont par terre".

akéri braus ké sun pla bèris "Ces taurillons sont très beaux"

akéri dròllés ké s amuzon dab akéri gabus "Ces enfants s'amuse avec ces petits chats".

akéri nazés ké sun lungis "ces nez sont longs".

k alugèren dé grani huèts "on alluma de grands feux"

akéri haurés ké sun déwaradis déra muntana "Ces forgerons sont descendus de la montagne".

On remarquera que, dans les trois premiers ex., il n'y a pas d' -s à la pause (grani, kuntéti, bèri etc). A partir de la 4e phrase le sujet s'est mis à normaliser, et l' -s devient sensible à la pause (lèjis, berdis, bèris). Ce polymorphisme nous permet de saisir sur le vif le processus de disparition des plur. en -i. A Saleich, il y a encore quelques traces de plur. en -i ; ex. : akéri haurés, és kamis ké sun manenti (cf. Enregistr. et Parabole), mais la désinence -is envahit de plus en plus. Le polymorphisme se manifeste même au sein d'une même famille ; cf. : M. St-Martin Léon, 53 ans : akéris omés ké sun kuntéti/kuntéts (noter la forme sans allongement) ; sa soeur : akéris omés ké sun kuntéti.

(12) - cf. Compte rendu de la Gramática històrica catalana de A.B. Margarit, in RLR 1954, p. 351.

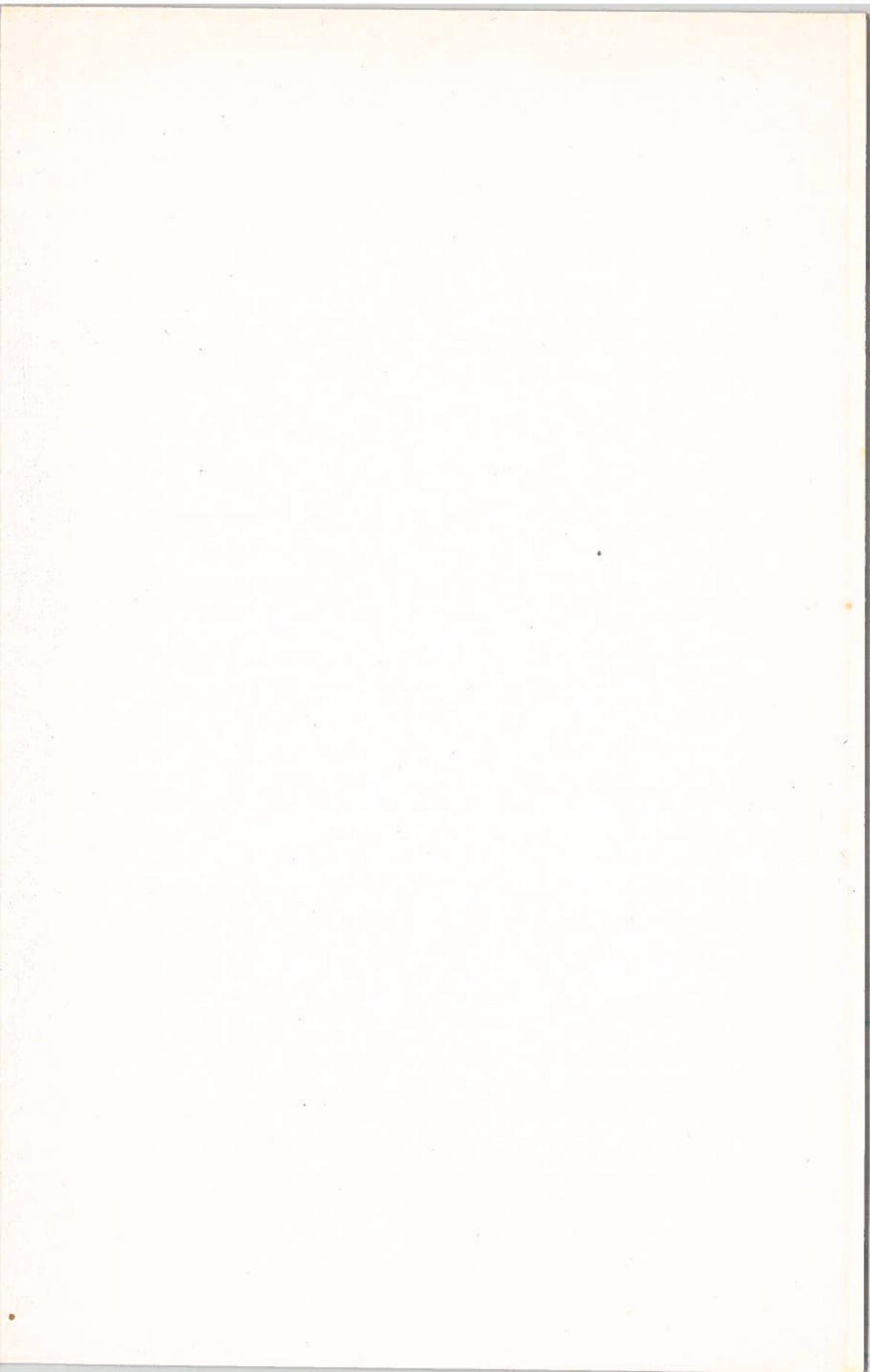
(13) - Réaction qu'on ne saurait invoquer en gascon, où cet article est complètement inconnu, sauf en gasc. toulousain, où li provient de ley par vocalisation (cf. ci-dessus).

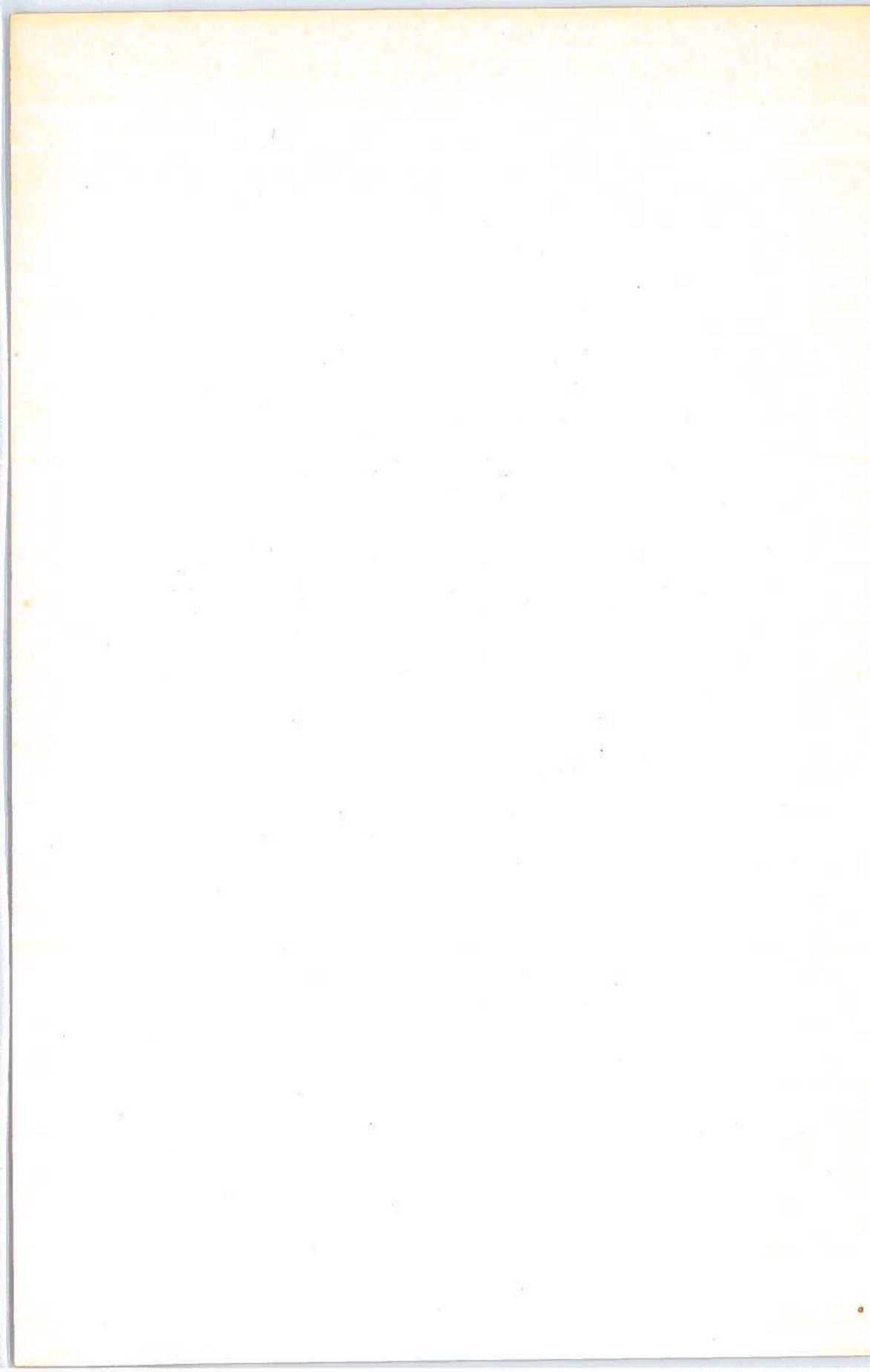
(14) - La désinence -i a pu être ensuite étendue, analogiquement, à des substantifs ne remontant pas à un nominatif plur. latin en -i (ex. pastris, frairi, efanti etc).

(15) - Quant au Nord-Ouest de notre zone (plaine de Rivière), il ignore même, pratiquement, les formes allongées en -is ; ex. : akéaz omés ké sun pasats, grans, kuntéts, buns (à la rigueur bunis) ; mais de bunz amits (Montréjeau, Labroquère, Bertren, Baglry, Martres de Rivière, etc).

## BIBLIOGRAPHIE ET ABREVIATIONS

- FOUCHE (P) : Morphologie historique du roussillonnais  
(*Morph. rouss.*).
- CASTET (J) : Etude grammaticale sur le dialecte du Couserans (*Et. Gramm.*).
- ROHLFS (G) : Le Gascon. — Etudes de philologie pyrénéenne (*Ga.*)
- RONJAT (J) : Grammaire istorique des parlers provençaux modernes (*Ronjat*).
- ALIBERT (L) : Gramatica Occitana (*Gram. occ.*).
- SICRE (P) : Eléments de grammaire du dialecte de Foix, in Bull. Soc. Ar., 1907-08, pp. 113-128 ; 177-95 ; 274-90 ; 337-51 ; 387-408 ; 441-60 (*Elém. de Gr.*)
- ALLIERES (J) : Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de l'-s. implusif en gascon garonnais, in Annales Fac. Lettres de Toulouse, 3e année, Fasc. 4, pp. 70-103  
(*Un ex. de polym.*).
- BOURCIEZ (Ed.) : Eléments de linguistique romane (*Elém.*).
- ROM. : Romania; *BDM.* : Era Bouts dera mountainho.
- La mention *Textes* renvoie aux enregistrements magnétiques (*Parabole de l'Enfant Prodigue et textes libres*) effectués par nos soins et déposés à la Phonothèque Occitane de l'Université de Toulouse.
- quadril.* : quadrilatère.  
*Luchonn.* : Luchonnais.  
*Castillonn.* : Castillonnais.





**LES CARTES AUXILIAIRES**  
**DE**  
**L'ATLAS LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE**  
**DE LA GASCOGNE**

**Essai d'aréologie méthodique**

**par**

**Jean SÉGUY**

LES CARTES AUXILIAIRES  
DE  
L'ATLAS LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE  
DE LA GASCOGNE

Essai d'aréologie méthodique

La main seule et l'entendement abandonné à lui-même n'ont qu'un pouvoir très limité ; ce sont les instruments et les autres genres de secours qui font presque tout, secours et instruments non moins nécessaires à l'esprit qu'à la main ; et de même que les instruments de la main excitent ou règlent son mouvement, les instruments de l'esprit humain l'aident à saisir la vérité ou à éviter l'erreur.

(François Bacon, *Novum Organum* 1, 2)

On trouve dans l'esprit humain un penchant naturel que fortifient encore l'opinion générale et les vices de l'éducation, et qui a arrêté et détourné les progrès de l'histoire naturelle ou physique expérimentale. Cette opinion ou pensée orgueilleuse et funeste est que la majesté de l'esprit humain s'abaisse en s'occupant longtemps et entièrement d'expériences et de particularités qui tombent sous les sens et purement matérielles.

(François Bacon, *Pensées et vues sur l'interprétation de la nature*, XII)

Quand l'auteur d'un atlas linguistique a l'occasion de montrer son ouvrage à un collègue, à un élève ou à un visiteur, il est parfois un peu déçu par les réactions qu'on lui manifeste. Passons sur le cas de l'amateur local, qui tourne en hâte les cartes dans le seul appétit de vérifier si ce qui est porté sous le chiffre de son village concorde exactement avec la représentation qu'il se fait de son dialecte : tout

ce qui est autour ne l'intéresse en rien. Mais il est frappant que des dialectologues se satisfassent à dénombrer purement et simplement les types lexicaux, poussant des cris d'admiration devant la carte qui en offre quarante, et passant dédaigneusement celle qui n'en possède que deux. Il est vrai que cette façon de voir est aujourd'hui très reçue : on considère volontiers les atlas linguistiques comme des recueils de bases lexicales, dont les variations phonétiques ou autres n'ont qu'un intérêt annexe. A ce compte, des glossaires feraient tout aussi bien l'affaire, et même mieux. Bref, il semble qu'on tende à perdre de vue qu'un atlas linguistique sert précisément à faire de la géographie linguistique. Certes, pour des travaux génétiques comme ceux de Gilliéron, pour des recherches sur le polymorphisme, un atlas reste un instrument de travail irremplaçable<sup>1</sup>. Mais il semble tout de même que la représentation des faits linguistiques sous leur aspect géographique doit tendre avant tout à répondre aux questions "Où est ceci, où est cela ?" et "Pourquoi ceci ici et non là ?" En somme, la discipline qui doit être la plus favorisée par un atlas linguistique est incontestablement l'aréologie, qui se subdivise elle-même : 1° en aréologie synchronique ou descriptive, qui localise et circonscrit la surface des faits considérés isolément (analyse) ou combinés (synthèse) : on peut citer comme un modèle d'aréologie synchronique - analytique et synthétique - le beau travail de notre regretté collaborateur Lalanne sur *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime* (fondé sur les matériaux de l'ALG) ; 2° en aréologie diachronique ou histoire des variations des aires dans le temps : elle ne pourrait se fonder que sur la comparaison d'atlas linguistiques d'époques différentes. Il est déjà théoriquement possible d'entreprendre des recherches dans ce sens en confrontant l'ALF et les nouveaux atlas régionaux, encore que les aires de l'un et des autres ne soient guère commensurables : le réseau d'enquête de la plupart des nouveaux atlas étant plus serré que celui de l'ALF donne dans la configuration et l'étendue des aires une supériorité de précision telle qu'il est malaisé de référer les anciennes cartes aux actuelles ; 3° enfin en aréologie génétique et dynamique, celle qui dégage et explique les causes de la formation des aires. C'est justement cette troisième branche de l'aréologie, abou-tissement nécessaire des deux premières, que nous voudrions servir par la publication des cartes auxiliaires.

On conçoit, dans ces conditions, que tous les faits linguistiques soient équivalents en ce qui touche la valeur d'un atlas phonétique, vocabulaire, syntaxe ont une importance strictement égale (et nous regrettons personnellement que le questionnaire du NALF n'ait pas été davantage orienté vers les faits phonétiques et morphologiques). Qui mieux est : pour un linguiste véri-

tablement géographe, les variations inorganiques et aux causes insaisissables des types non atlantiques de *courtillière* (53)\* - qui feront le bonheur d'un lexicographe ou d'un spécialiste du polymorphisme - sont infiniment moins intéressants que les deux seules variantes phonétiques de la carte *charger* (377), réparties en trois aires dont la configuration pose toute sorte de problèmes d'interprétation.

\*

\* \* \*

La division spatiale des phénomènes linguistiques est commandée, comme le sont tous les phénomènes humains, par des facteurs multiples, et même innombrables. De ce truisme il découle que l'aréologie génétique et dynamique devra connaître le plus grand nombre possible de facteurs de tout ordre. Faire figurer dans tous les fonds de cartes linguistiques le relief et l'hydrographie nous paraît une erreur de méthode : c'est présumer que les facteurs physiques ont seuls une incidence sur le langage, ou tout au moins jouent un rôle privilégié au prix duquel celui des faits historiques ou économiques est négligeable. On verra plus loin qu'il n'en est rien, et que le relief et les eaux - à une exception près - ont exercé sur la division linguistique de la Gascogne un effet très partiel et nullement capital. Pour ce motif le fond orangé des cartes de l'Atlas gascon se conforme simplement aux normes françaises; seul y figure le cadre des limites départementales. Cadre d'une utilité purement pratique, surtout pour les lecteurs français habitués à tout situer par rapport au système départemental, mais cadre neutre pour ce qui touche à la géographie linguistique : en effet, la division de la France en départements est trop récente pour avoir pu exercer sur la division linguistique une influence sensible. On apercevra cependant des limites départementales qui concordent très souvent avec des isoglosses et qui finissent par constituer de véritables limites dialectales : c'est que les départements n'ont pas été tracés au hasard, et il arrive assez souvent qu'une limite départementale ne fasse que perpétuer une ligne de démarcation remontant aux pagi et peut-être au delà. C'est le cas notamment des limites des Landes, des Basses-Pyrénées, de la limite nord des Hautes-Pyrénées, de celle qui sépare la Haute-Garonne de l'Ariège.

Un seul détail figure constamment dans les cartes de l'ALG: la Garonne. Il s'agit d'un cas d'espèce bien connu : sauf dans son

---

\* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux numéros des cartes de l'ALG.

cours supérieur et dans la partie E. de la Gironde, où elle est d'ailleurs exactement relayée par la Dordogne, la Garonne est une limite linguistique d'une importance exceptionnelle<sup>2</sup>. C'est la Garonne qui, avec les Pyrénées et l'Atlantique, circonscrit le domaine propre de l'Atlas gascon.

Nous avons donc essayé de cartographier tous les facteurs de division linguistique qu'il nous était possible d'atteindre en ce moment (il reste encore à faire, comme on le verra à la fin de cet exposé). Et là-dessus se présente immédiatement une objection grave : si l'on synthétisait en une seule carte les lignes séparatrices de chacune des cartes auxiliaires, on obtiendrait sans doute un lacis de traits fort serré et sinueux. Dès lors, on doit trouver pour toute isoglosse une ligne de support dans une carte auxiliaire ou dans l'autre : tout devient explicable, ou autrement dit, tout reste inexplicable. Le danger est réel, et nous aurons plusieurs fois l'occasion d'y revenir. Mais il est moins grave qu'on ne pourrait le supposer d'abord, si l'on sait agir avec prudence. Car le lacis synthétique n'évoque pas tout à fait l'aspect d'un peloton de laine embrouillé. D'une carte historique à l'autre, beaucoup de lignes se perpétuent identiques - et cette persistance explique et garantit la valeur des critères historiques -, ou se répètent dans les cartes économiques, ou se superposent dans des cartes de faits d'ordre différent : voir p. 11 ce que nous avons constaté des limites des pagi; qu'on pose la carte *pagi* sur la carte *sol*, et qu'on regarde ce qui apparaît dans les limites du pagus Armaniacus. Il n'est pas vrai non plus que toutes les isoglosses de l'Atlas gascon s'expliquent à l'aide des cartes auxiliaires: dans l'essai trop rapide que nous avons fait, un bon nombre de cartes linguistiques se sont montrées réfractaires à tous les critères dont nous disposons actuellement (v. p. 25 ). Ce qui garantit en un certain sens la valeur des expériences positives. On pourra toujours alléguer que les cas de succès sont dus au hasard d'une concordance d'isoglosses et des lignes de telle ou telle carte auxiliaire. Mais pour ne citer qu'un exemple, si l'on pose la carte *pagi* sur la carte *quartus* (241), on ne peut soutenir de bonne foi que la répartition des vides et des pleins dans les cadres verts soit un jeu de nature.

\*

\* \* \*

La gloire d'avoir inauguré en géographie linguistique des méthodes sociologiques vraiment scientifiques et objectives revient incontestablement à Adolphe Terracher, et il nous plaît d'honorer ici la mémoire de ce grand savant qui fut un bon et honnête ouvrier des techniques positives de connaissance. Son célèbre ouvrage sur

les Aires morphologiques des parlers du N - O de l'Angoumois (Paris 1914) est accompagné d'un riche jeu de cartes auxiliaires, très détaillées en ce qui touche les intermariages, et la méthode interprétative des aires morphologiques est entièrement fondée sur la confrontation de faits linguistiques et de faits sociaux. Néanmoins nos cartes auxiliaires peuvent passer pour une innovation puisque, à notre connaissance, il n'en a jamais encore été publié pour servir à l'interprétation d'un atlas linguistique. Si la plupart des spécialistes sont d'accord pour souhaiter ou pour projeter une telle entreprise<sup>3</sup>, il se peut que cette nouveauté, justement parce qu'elle est une nouveauté, provoque quelques critiques. Nul ne contestera, croyons-nous, l'intérêt qu'il y a à référer les phénomènes linguistiques à l'histoire, à la géographie, etc. ; mais certains diront qu'il était inutile de perdre du temps à élaborer des cartes spéciales, et que le lecteur curieux de rapprochements historico-linguistiques n'a qu'à se reporter aux atlas historiques, et ainsi de suite. Il nous sera facile de montrer qu'il n'en est pas tout à fait ainsi.

Certes, quelques-unes de nos cartes auxiliaires n'étaient pas strictement indispensables puisqu'on pourrait en consulter l'équivalent - ou même l'original - dans des ouvrages classiques : c'est bien le cas des cartes physique, sol, climat, pagi, fiefs, sénéchaussées, voies de transhumance. Mais l'avantage d'avoir toutes ces cartes sous la main, et à l'échelle de celles de l'ALG, est incontestable ; l'impression des cartes historiques sur papier cristal donne une facilité de consultation presque divertissante. Sans compter la figuration des points d'enquête de l'ALG, et des seuls points d'enquête de l'ALG, dans les cartes sur papier ordinaire. Mais il y a plus : les cartes tirées de l'atlas historique de Longnon, qui sont à petite échelle, exigeaient un contrôle et une adaptation, et un rapprochement direct de l'atlas de Brette (sénéchaussées) et de nos cartes linguistiques est à peu près impensable. Mais d'autre part il n'existe pas de carte complète des diocèses gascons (les cartes de Cassini - Aldring étant pratiquement inaccessibles), ni de carte synthétique des routes ; les cartes des pays et des pénétrations floristiques ont été entièrement composées. Quant au lecteur occasionnellement intéressé par l'incidence de l'économie sur le langage, il pourrait toujours s'enfermer durant une dizaine de jours dans un Centre de Statistique - à supposer que ce curieux résidât en France - pour y copier sans désespérer des milliers de chiffres qu'il n'aurait ensuite qu'à convertir en rapports par l'opération de quelque 1.300 divisions ; et pour dessert de cette galimafrée arithmétique, il aurait le captivant jeu de patience de la conversion en hachures.

On nous dira peut-être aussi : "Avec votre carte économique vigne, vous prenez vos lecteurs pour des nigands : un enfant sau-

rait découvrir que les blancs des cartes *échalas, provin, etc.* correspondent à des zones où la vigne n'est pas cultivée. "C'est vrai, mais c'est là un cas extrême. Il est vrai aussi que le vignoble bordelais se sépare assez souvent, linguistiquement, des sables landais avec lesquels il est en communauté édaphique (v. carte *le sol*). Et de toute façon, il vaut mieux expliquer l'effet par la cause que de déduire la cause de l'effet.

La carte *climat* paraîtra peut-être superflue aux Méridionaux, qui savent tous qu'il pleut et qu'il fait froid dans les Pyrénées; quelques Parisiens cultivés ne l'ignorent pas non plus. Mais l'ALG n'est pas exclusivement réservé à la consommation régionale, et nous nous mettons constamment à la place des lecteurs étrangers: si mes collègues de Los Angeles ou d'Helsinki sont aussi mal informés des subtilités du climat gascon que je le suis des nuances thermiques de la Californie ou de la Laponie, il pourra leur arriver de croire, sans avoir à en rougir, qu'en Gascogne comme partout dans l'hémisphère boréal, plus on va vers le sud, plus il fait chaud.

\*

\* \*

Nous allons maintenant examiner les cartes auxiliaires d'un triple point de vue : élaboration ; justification ; application, c'est-à-dire exposé des résultats que nous avons cru obtenir en essayant d'interpréter les matériaux des deux premiers volumes de l'ALG au moyen des cartes auxiliaires. Disons une fois pour toutes que ce travail, pressé par les délais de publication - nous venons tout juste d'achever l'impression du volume II et des cartes auxiliaires - a été conduit superficiellement et dans une hâte excessive, si bien que nos constatations et conclusions doivent être considérées comme sujettes à révision. De plus, comme cet examen pourtant fait à la volée a déjà fourni la matière non pas d'une simple étude mais d'un livre, il a fallu opérer un tri pour ne retenir que les cas les plus significatifs tant de l'efficacité que de l'insuffisance des instruments de travail que nous offrons. Et pour gagner encore du temps et de la place, nous devons parfois infliger au lecteur une rédaction squelettique.

Les limites d'un fait linguistique ne sont généralement pas déterminées par un facteur historique, physique, etc. unique : on ne s'étonnera donc pas si, commentant les applications de la carte des pagi à tel fait linguistique, nous évoquons aussi, par anticipation, la carte des sols:

Bien souvent, dans les considérations d'ordre dynamique, les faits que nous qualifions de bordelais, de toulousains, etc. continuent en réalité des aires plus vastes du nord ou de l'est du do-

maine roman (notamment françaises pour Bordeaux, languedociennes ou franchement méditerranéennes pour Toulouse). Mais il n'a pas été tenu compte de ces aspects des faits aréologiques, qui eût inutilement alourdi l'exposé. Et dans le domaine gascon même, de telles poussées se comportent effectivement comme des irradiations bordelaises, toulousaines, dacquoises. Il importe peu, dans notre sujet, que les points de départ soient vraiment des origines plutôt que de simples relais.

Dans l'analyse, nous envisagerons les faits linguistiques isolément : il ne saurait être question de synthétiser ici les observations dans le but de définir des dialectes en fonction des déterminations historiques, géologiques ou autres. Cette entreprise, au reste redoutable et d'un succès incertain, ne pourrait faire l'objet que d'un travail de longue haleine.

Il va sans dire que le lecteur ne pourra trouver quelque intérêt à nos remarques qu'en se reportant constamment aux cartes linguistiques et auxiliaires dont il sera question.

### A. LES CARTES HISTORIQUES

Ces cartes sont imprimées en vert sur papier cristal ; pour les consulter, il suffit de les poser directement sur les cartes linguistiques : les chiffres orangés et les écritures noires se détachent bien des lignes vertes. Il aurait fallu présenter de cette façon toutes les cartes auxiliaires ; mais on a dû se borner aux cartes historiques pour les raisons suivantes : 1° elles offrent les critères de plus fort rendement, et de loin ; 2° les limites qu'elles représentent étant tracées par la volonté de l'homme et en somme dans l'abstrait, ont une netteté parfaite et peuvent être figurées par des lignes relativement simples. Au contraire les faits physiques ou économiques sont d'une telle complexité qu'une impression sur papier transparent n'aurait donné rien qui vaille - sans parler de difficultés techniques presque insurmontables - ; 3° enfin le procédé est coûteux. Du reste, au prix d'une opération fort simple, il est possible d'utiliser les cartes auxiliaires sur papier ordinaire à la façon des cartes sur papier cristal : il convient simplement de lever sur papier pelure un calque sommaire des aires linguistiques et de reporter ce calque sur les cartes auxiliaires. Un schéma à main levée sur une petite carte muette servira d'intermédiaire quand il faut changer de format. Mais dans la plupart des cas, une confrontation à vue d'oeil des cartes linguistiques et des cartes auxiliaires est suffisante, puisque les chiffres des localités figurent dans toutes les cartes auxiliaires sur papier ordinaire.

Les cartes historiques ont été répétées en petit format (dé-

couper la planche suivant les flèches), pour permettre la même consultation directe sur les cartes linguistiques à demi-échelle. Mais on n'a pas répété celle des fiefs, qui est d'un rendement médiocre (v. ci-dessous); elle eût de surcroît exigé un tirage spécial sur un bout de papier cristal. Mais on pourra se fabriquer aisément sur un papier calque un exemplaire à petite échelle de la carte *fiefs*.

### Les routes

Le tracé de la Ténarèze, voie proto-historique qui traversait la Gascogne centrale pour franchir les Pyrénées au port du Plan, est dû à M. Bordes, docteur ès lettres et chargé de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. Le tracé des voies romaines se limite à une synthèse de la Table de Peutinger et de l'itinéraire Antonin tels qu'ils sont figurés dans le manuel de Déchelette (on a négligé les voies secondaires que les fouilles révèlent partiellement). On a eu plus de mal à dessiner le réseau des voies importantes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à cause de la diversité des critères (l'appellation "chemin royal" correspondant à une importance souvent théorique, on s'est surtout attaché à marquer les lignes régulières de messageries), et à cause de la difficulté qu'il y a de puiser à des sources sûres. Celles que nous exploitons sont à la fois variées et incomplètes (v. note <sup>4</sup>). Le réseau moderne est emprunté à la carte Michelin. C'est donc sur ces données que nous avons dressé nous-même la carte des grandes routes de Gascogne.

De toutes nos cartes auxiliaires, c'est la plus complaisante. Quand les autres se sont montrées inutiles, il est rare qu'on n'en puisse tirer un oracle pour peu "qu'on sache regarder" : en effet, on a très facilement l'impression que les étoiles routières, rayonnant autour des grandes cités - lesquelles tiennent lieu dans une certaine mesure de cette carte des centres économiques dont nous aurons plus loin à regretter l'absence -, diffusent tel mot ou telle articulation à partir d'Auch, de Bordeaux, etc. Le malheur est qu'ainsi nous voyons ou croyons voir d'où partent les formes, par où elles passent, mais que rien ne nous dit pourquoi elles s'arrêtent justement là et non pas ailleurs : l'interprétation diachronique des isoglosses, qui est pourtant l'objet même de l'aréologie, reste suspendue dans le vide. Il est inutile d'insister sur le caractère subjectif de pareilles observations, qui constituent pourtant jusqu'ici la matière unique de la plupart des études d'aréologie dynamique. Aussi nous en tiendrons-nous, dans l'application, à quelques cas d'une probabilité sérieuse.

Le passage facile du Somport (1632m) avec sa célèbre voie romaine rend compte de ce que certains faits généraux en Aragon ne

se continuent sur le versant nord qu'en Aspe et Barétous : à l'E le gascon est séparé par des ports élevés. Il s'agit de faits bien connus : maintien des sourdes intervocaliques, *qie* non passé à *pie*, sourdes voisées après *n*, *l* (ce dernier fait se prolongeant aussi en Ossau par le Pourtalet 1792m) : on voit que la carte *Gascogne physique* est aussi à considérer dans ces cas. Pour faits lexicaux, v. cartes *isard* (16a), *lézard gris* (38), *guêpe* (49), *pommes de terre* (81), *hache* (129), et le verbe *IRE*. - Le gascon noir, caractérisé par *é>œ*, apparaît comme un fait dacquois et bayonnais (p. ex. *étroite* 140), bridé par les contre-courants venus de Bordeaux, d'Aire et de Pau. - Des mots nouveaux, le plus souvent français, refoulent les mots gascons à partir de Bordeaux et de Toulouse : *tomber* (18) suit nettement les artères majeures et anciennes Toulouse - Bordeaux, Bordeaux-Dax, mais à gauche de la première se heurte à l'"étoile" auscitaine de *CADERE*. - Des mots comme *koḡrā* "cercle de tonneau" (501), saintongeais *jqā* "robinet" (504), *m̄zā* "mèche de fouet" (528) voyagent à partir de Bordeaux. C'est depuis Bordeaux et par la grande voie de l'ouest que le fr. *fouine* enfonce le mot antochtone. Le refoulement de *VĪTE* (496) sous les poussées bordelaise et toulousaine de *VĪNEA* couvrant à la fois "vignoble" et "plante" semble évident. - *Poules* (454) : le mot plus "commerçant" *PULLA* "jeune volaille" est propagé par les axes Bordeaux-Aire-Pau, Bordeaux-Agen-Toulouse, mais la vieille *GALLĪNA* se cramponne ferme aux étoiles routières de Dax, Bayonne, Auch, Tarbes, St-Girons, Foix (il s'agit en réalité d'une éviction à deux degrés : le fr. *poule* a dû chasser à date relativement récente *pyro*, produit gascon de *PULLA* dont il reste quelques débris à l'E, lui-même substitué à *GALLĪNA* dès l'époque pré-littéraire). - Mais c'est surtout la grande artère Bordeaux-Bayonne qui apparaît en général comme la voie préférée des intrusions d'oïl (Bordeaux est au contact direct de ce domaine, et se trouve pratiquement francisé depuis le XVIIIe s.) - *Rayon de miel* (448) : "peigne" forme dans *brésko* un coin dont la base est sur les Pyrénées et dont la pointe se relie au périgourdin, limousin, etc. : cette situation rare peut s'expliquer par le cheminement de ce mot le long de la Ténarèze et des vieilles routes Agen-Auch-Tarbes-Pau-Bayonne ; Auch-Aire, et peut-être par les voies de transhumance. - *Avoine* (275). A l'W. de Toulouse se développe une grande aire *siwazo* qui coïncide très exactement avec l'aire gasconne *SŪDARE* > *suza*, mais s'arrête aux limites de gasc. *SŪDARE* > *suḡa*. *Cibada* apparaît comme un emprunt au languedocien venu par les routes partant de Toulouse (pour les conditions particulières de ce mot en occitan v. FEW v° CIBARE) à un moment où *-d-* latin passait dans le gascon central à *z* (peut-être sous l'influence de Toulouse, mais après que cette évolution eut été réalisée en lg.), et alors que le produit de *-t-* était différent de *-d-*, si bien que *cibada*, resté tel quel en lg., aura

été entraîné en gascon central avec *suda* jusqu'à *-za* ; plus à l'W. et dans le Bordelais, la persistance de *-d-* latin a valu à *cibada* de rester sans changement. *-Essieu* (375) : le fr. *essieu* et le toulousain *aisèl* s'allongent le long des routes maîtresses venant respectivement de Bordeaux et de Toulouse, et les deux types s'affrontent à mi-course vers Agen : mais l'"étoile" d'Auch défend fermement l'autochtone *èç* bordé par les deux emprunts. Et comme le propre des *essieux* est de circuler sur les routes ...

### T r a n s h u m a n c e d' h i v e r

Petite carte à fond noir, la dernière de la série. Ce sont les voies que suivent les troupeaux pyrénéens conduits aux pacages de plaine durant l'hiver. La carte ne fait que reproduire, avec quelques compléments à l'E. du domaine, celle de M. Cavailles dans une étude qui fait autorité. La carte *transhumance* devrait rendre compte du cheminement de mots pyrénéens implantés dans les basses régions, et aussi, théoriquement, élucider l'importation de mots de plaine en montagne, puisque les bergers peuvent véhiculer des mots dans les deux sens. Mais dans le second les voies d'introduction sont si diverses et nombreuses qu'il vaut mieux ne rien dire de celle des transhumances. D'une façon générale, ce réseau de routes peut passer pour l'armature du "coin" pyrénéen dont il sera question p. 46. Mais les vérifications particulières se sont révélées fort rares et problématiques, et seront examinées plus loin.

### L e s p a g i

La carte a été établie et contrôlée par M. Philippe Wolff, professeur d'histoire du Moyen âge à la Faculté des Lettres de Toulouse, d'après l'atlas de Longnon, et complétée pour la partie ouest par M. Cuzacq. Dans notre jeu, c'est la carte majeure, d'abord parce qu'elle expose les limites les plus anciennement connues des communautés humaines, perpétuant peut-être les démarcations tribales proto-historiques ; ensuite parce qu'elle nous a procuré les résultats positifs les plus certains et le plus nombreux - et nous confessons en toute simplicité qu'elle est la principale récompense de notre effort. C'est que les *pagi* sont en Gascogne l'armature fondamentale et persistante du compartimentage humain : dans l'ensemble, le dessin des *pagi* est reproduit et perpétué par les circonscriptions ultérieures : diocèses, fiefs, sénéchaussées, jusque dans le tracé des limites départementales actuelles (v. p. 4). Il est évident que ces lignes persistantes ont été les plus efficaces dans la division linguistique. Mais dans de telles conditions, la coïncidence d'une isoglosse avec des limites de *pagi* laisse pressentir, mais n'implique pas nécessairement l'ancienneté

de la répartition linguistique considérée ; car le compartimentage humain, établi sur des bases multi-séculaires, peut être la cause de répartitions récentes : le dindon (438) a été importé d'Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle, et néanmoins *pyot* est limité à l'ouest vrai de Toulouse par la frontière du pagus Tolosanus ; donc le phénomène dacquois-bayonnais *é > œ*, qui concorde assez bien avec les limites des pagi, n'est pas nécessairement très ancien.

*Coq* (542) : la lutte entre PHASIANU et le bordelais *béggi* < VICARIU "viguiier" (magistrat féodal puis royal, portant fière robe), lutte concrétisée par les nombreux pointillés et notes de la carte, se déroule aux limites des pagi Burdigalensis et Vasaticus, Burdig. et Agennensis, ce dernier partiellement envahi. Vers le sud, la limite entre PHASIANU et PULLU est très exactement tracée par celle des pagi - *ruche* (446) : COPHINU (généralement appliqué à la ruche du type  $\beta$  cloche de vannerie) est limité à l'E. par les frontières des P. Beneharnensis, Fidentiacus, Agennensis et fiefs correspondants, qu'il recouvre presque entièrement, et au N. par la Garonne. La formation d'expansion méditerranéenne germ. BŪK recouvre les pagi Tolosanus et Consoranus. Il semble bien que COPHINU ait gagné très tôt de l'W. vers l'E. avec le type de ruche qu'il désignait (= panier), envahissant tout le comté d'Armagnac-Fezensac et coupant ainsi *bruyñ* (ruche en bois), maintenant spécifiquement commingeois, des *burnat* trans-garonnais et autres formations gallo-romanes de même souche. - Pour *quartus*, v. p. 5. - *encore* (276) : types exactement séparés par les limites de pagi : *éñkqro* Tolosanus, Consoranus, Convenicus, Burdigalensis, Bicelmensis ; *éñkqro* Bigorrensis ; les autres *éñkwqro*. - *Attache du joug et anneau* (384, 385) L'anneau fixe atlantique suit parfaitement la limite orientale des pagi Bigorrensis, Armaniacus, Aturenensis, Vasaticus, Burdigalensis (avec type et nom spécial dans Burdig.) : d'où l'aire occidentale de AMBILATTIA. - *ont pondu* (435) : PONERE suit sans écart les limites S. et W. des pagi presque tous garonnais Medulicus, Burdigalensis, Boiorum, Bicelmensis, Agennensis, Leomania, Tolosanus. - Citons encore sommairement : *saloir* (429 : *karnèi*) ; *paire* (518 : *pa*) ; *labourer* (485 : *buyq*, limité au N. par la Garonne) ; *ralentir* (469 : TÖTU SUAVE spécialité presque exclusive du P. Vasaticus ; *oeuf sans coquille* (443 : *bihlâ*) ; *aboyer* (556 : LATRARE limité par les pagi et par la Garonne ; au S. innovations organisées par pays, etc.) - Faits phonétiques : C' > d (RACĒMU 320) : P. Burdig., Medul., Boiorum d'une part, Comenicus d'autre part plus Magnoac et Rustan<sup>5</sup> ; le P. Consoranus est coupé, -z- étant conforme à F- plus ou moins conservé : faut-il faire remonter cette scission au partage mentionné par Higounet *Le comté de Comminges* p. 45, au XII<sup>e</sup> s. ? ; -j > ñ (*épi* 283) inclus dans P. Aturenensis ; -N-intervocalique disparaît : (*semer* 476) et surtout *meunier* (489) montrent qu'il s'agit d'un phénomène pan-

gascon limité par la Garonne et par les frontières des P. Burdigalensis et Boiorum (les limites extrêmes varient d'ailleurs suivant les mots) ; - ARIU > *ei* (*pis* 516). - En morphologie : *a-été/est été* (475) : l'auxiliaire "avoir" est réduit aux pagi Burdig., Boiorum, Medulicus.

### Les anciens diocèses

Nous avons demandé à MM. les Archivistes départementaux de la Gironde (M. Betgé-Brezetz), du Lot-et-Garonne (M. J. Burias), du Gers (M. Polge), des Hautes-Pyrénées (M. Mangin) de nous faire connaître à quels diocèses appartenait, à la veille de la Révolution, les localités de l'ALG sises dans leur département (il n'a pas été tenu compte, dans la carte, des localités qui ne sont pas des points de l'ALG, de sorte que le tracé des limites est sommaire) ; pour les Landes et les Basses-Pyrénées, le même travail a été effectué par M. Cuzacq ; pour la Haute-Garonne et l'Ariège, par M. Lingua de Saint-Blanquat, archiviste de la ville de Toulouse<sup>6</sup>. Les frontières des provinces ecclésiastiques sont tirées de la *Gallia christiana*. Dans la légende de la carte, on a pris soin d'attirer l'attention sur les dates relativement récentes de la fondation de certains diocèses : il faut s'attendre à ce que leurs limites ne jouent pas le même rôle que celles des évêchés primitifs.

Les limites des anciens diocèses ecclésiastiques, en se superposant le plus souvent à celles des pagi, ont puissamment aidé à en perpétuer l'effet ; cette identité presque constante des divisions par pagi et par diocèses fait qu'il serait vain dans la plupart des cas de vouloir attribuer la cause de telle répartition linguistique à un cadre plutôt qu'à l'autre. Ce sont surtout les grandes limites formées par les provinces ecclésiastiques qui montrent un rôle prépondérant. Les circonscriptions ecclésiastiques ont agi sur les faits de langue et d'ethnographie en entretenant d'une façon générale le sentiment de communauté, et d'une façon plus particulière en répandant certaines normes de langage auxquelles le clergé était formé dans le cadre diocésain. Le cas le plus frappant est celui de l'article *lé* (285, 488, etc.) tranché net par la frontière de la province ecclésiastique de Toulouse : aujourd'hui la commune de Gimont (point 669) est coupée en deux : la rive gauche de la Gimone formant limite ecclésiastique, *lé* rive droite<sup>7</sup>. - *notre, votre* (445, 421). Les formes non articulées du possessif dominant avec évidence dans la province ecclésiastique de Bordeaux (moins P. Bercoratum) ; situation inverse dans les provinces d'Auch et de Toulouse. - *Enonciatif que* (490) : il semble qu'il ait été primitivement enfermé dans les limites de la province d'Auch prolongées au N. jusqu'au P. Burdigalensis, mais qu'il ait subi un recul d'E. en W. sous la poussée toulousaine. Mais il

faudrait synthétiser toutes les cartes qui comportent un verbe principal à un mode personnel, car en bordure de l'aire, l'usage de l'énonciatif est polymorphe. - prothèse de *a* devant *r* initial (*rat* 3) : absent de la province de Toulouse plus diocèses de Lectoure et de St-Lizier ; mais dans la province de Bordeaux, l'isoglosse est décrochée. Là aussi il conviendrait de synthétiser tous les mots en *r*, car le polymorphisme de *a* prothétique est remarquable. - Vocabulaire : *métayer* (242) : *métadèi* est spécial au diocèse de Bordeaux. - *borne* (227) : CONFINE est restreint au diocèse d'Auch (plus le siège de Lectoure), tandis que l'usage du cognassier se vérifie uniquement dans la province de Toulouse. - *tonneau de 220-228 litres* (480) : les zones où cette futaille passe pour être importée de Bordeaux sont presque entièrement comprises dans la province d'Auch (notamment en Chalosse et Béarn où le tonneau indigène était certainement celui de 300 litres (481) : dans les sénéchaussées de Tartas et d'Auch ce fût de 300 litres est désigné comme étranger par son appellation d'origine.) - Les aires des noms de la *fête patronale* (209) s'emboîtent bien dans les cadres diocésains même récents : il est rare en effet que le diocèse de Rieux se détache aussi nettement de la province de Toulouse ; par contre, dans la province d'Auch, tout le pagus Fidentiacus se rattache à Toulouse. - *marié du jour* (210) : les limites des diocèses et des sénéchaussées rendent très bien compte de la répartition de SPONSUS et de NOVIU. - *chanter le coq* (455) : les expressions *kānta lu galés* sont arrêtées net à l'W. et au S. par les limites de la province de Toulouse, avec un léger prolongement vers le N. par la voie de la Garonne.

On voit que les limites ecclésiastiques paraissent avoir joué un rôle surtout dans la répartition des normes de langage et de termes relatifs aux institutions.

### Les fiefs

Carte dressée par M. Wolff d'après l'atlas de Longnon ; rectifiée et complétée à l'W. par M. Cuzacq. Cette carte, qui représente un état de choses forcément momentané, avec bon nombre d'incertitudes, ne peut guère servir qu'à compléter et confirmer les données fournies par les autres, et il est rare qu'on puisse en tirer un enseignement particulier. C'est peut-être par un hasard que l'isoglosse PĪCA/AGAZA épouse exactement les contours des fiefs d'As-tarac, de Pardiac, de Tursan et de Nébouzan. - Dans *épervier* (34), on constate avec une certaine curiosité que les fiefs anglais ne connaissent que SPARWARI pour désigner cet oiseau de fauconnerie, et ignorent AUCEPTOR, tandis que SPARWARI n'empiète que légèrement sur les fiefs français par les sables fauves de l'Armagnac (Armagnac noir) et par les Quatre-Vallées (dont Nébouzan).

## L e s   s é n é c h a u s s é e s

Nous avons dressé cette carte d'après l'ouvrage monumental de Brette (rectifications à l'W. dues à M. Cuzaeq). La carte *pagi* montre les divisions humaines les plus anciennes, la carte *fiefs* celles du Moyen âge, la carte *sénéchaussées* donne un troisième état synchronique : celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (les diocèses représentant la répartition la plus stable). Le critère des divisions judiciaires n'est sans doute pas le meilleur, mais nous ne pouvions utiliser que des sources déjà élaborées, et il a fallu se contenter de prendre ce qui existe. Au reste, cette répartition doit refléter certains aspects importants des communautés civiles : un exemple frappant est celui de la vicomté de Magnoac (v. *fiefs*) qui, faisant partie des états des Quatre-Vallées, suit presque constamment le destin linguistique de cette communauté, au mépris des limites de *pagi* et de diocèses, et l'enclave de Rivière-Verdun contiguë à l'W. fait bloc ; cet état de fait a été consacré par la limite départementale.

Le principal inconvénient du réseau des divisions judiciaires au XVIII<sup>e</sup> siècle est qu'il est extrêmement et artificiellement compliqué, notamment par d'innombrables enclaves qui ne correspondent nullement à des communautés humaines réelles. Nous avons simplifié au maximum, éliminant de la figuration tout ce qui ne regarde pas directement les localités de l'ALG, rassemblant parfois des *sénéchaussées* morcelées (Castelmoron) et simplifiant le tracé des limites. - La carte fournit aussi les limites des divisions capitales qu'étaient les généralités.

L'article féminin *loc* est propre aux *sénéchaussées* de Dax, Tartas et Bayonne ; -n final roman conservé dental est bien défini par les *sénéch.* de Lectoure-Est, Rivière-Verdun gascon, L'Isle-Jourdain plus la vicomté de Fezensagnet ; *oignon* (72) ; *UNIÖNE* suit de très près la limite de la généralité de Bordeaux ; *pois* (78) : le mot bordelais a un rayonnement moindre que *UNIÖNE*, n'étant pas relayé par Dax-Bayonne ; - *aire à battre* (300) : *AREA* bordelais concorde exactement au S. avec la limite de généralité, mais est en compétition avec *SOLU* garonnais jusque dans les districts garonnais de la généralité de Bordeaux ; *parçica* appartient strictement à la souveraineté de Béarn ; - *sillon* (248) : *CANALE* est inclus dans les limites de la généralité de Bordeaux, moins la partie garonnaise correspondant à de forts indices de *terres cultivées* et de *céréales* ; - *intermédiaire du mariage* (211) : *THALAMARIU* est limité à la souveraineté de Béarn. En somme des termes de trafic ou concernant les techniques agraires et les institutions.<sup>8</sup>

## B. LES CARTES PHYSIQUES

### Gasconne physique

Etablie d'après la Carte de France au 500.000 par M. Maurice Fournié, technicien-géomètre principal du Cadastre à Toulouse et collaborateur insigne de l'ALG en qualité de dessinateur de la lettre (le dessin définitif de toutes les cartes auxiliaires, à une exception près, est d'ailleurs dû au talent de M. Fournié). La carte physique représente : 1° le relief, dont la figuration a donné lieu à de difficiles retouches et tâtonnements pour arriver à donner une image frappante et directe de la grande opposition plaine-montagne, tout en conservant aux reliefs secondaires leur importance relative (les hachures des anciennes cartes E.M. ou autres atténuent les grands contrastes et exagèrent les reliefs secondaires, du moins au premier aspect). Dans la zone intra-pyrénéenne, on a figuré les ports - ou passages d'altitude - avec leurs cotes respectives d'altitude, de façon à expliquer facilités ou difficultés de communication de vallée à vallée et d'un versant à l'autre. Pour éviter d'oblitérer le relief, aucun nom de lieu n'a été mentionné. 2° Le réseau hydrographique (en bleu), aussi détaillé que possible. Seuls les noms des cours d'eau les plus importants ont été mentionnés. On retiendra que bon nombre de ruisseaux qui figurent pourtant dans la carte n'ont qu'un débit périodique, notamment dans le Gers : c'est dans la carte *climat* qu'il faut chercher des renseignements sur l'aridité et sur l'humidité.

Le relief rend compte de la présence ou de l'absence du char (v. notice des véhicules 348 a-b), du traîneau, des dimensions et des formes de certains véhicules, du diamètre des roues, etc. Et il est évident que les cultures, les techniques agraires, l'économie générale sont étroitement conditionnées par ce facteur. De plus, le relief pyrénéen et sub-pyrénéen a créé une communauté humaine sur la réalité de laquelle il est inutile d'insister. Bon nombre des traits essentiels du gascon apparaissent dans les cartes linguistiques sous la forme d'un triangle : la base en est solidement assise sur la chaîne centrale, l'aire médiane est supportée par l'éventail hydrographique du Lannemezan, et le sommet, plus ou moins large, s'avance plus ou moins haut vers la limite garonnaise des confins agenais. Pour ne prendre d'exemples que dans les cartes de petit format citons : *miel* féminin (551) ; *sémya* (476) ; *hauré* (487) ; *hèr* (488) ; *duçu* (512) ; *o > u* après nasale : *moude* 285 ; *notre* 413, 420 ; tout le vocabulaire du char (368-373). L'article *eth*, *era* s'accroche aux reliefs pyrénéens et sub-pyrénéens, au plateau de Lannemezan, tout le long de la cordillère gasconne (pour l'enclave ossaloise, v. Passy *L'origine des Ossalois* 37; 122-127, etc.)

On a déjà vu (p. 9-10) comment la communauté gasconne-aragonaise se bien connue repose sur les passages de montagne : citons encore l'aire AMBOSTA (483) ; par les ports élevés ont circulé les noms du crapaud (40), de la belette (13), ces derniers liés à des pratiques magico-religieuses. Dans les cartes des points cardinaux (228 ss.), on voit une aire "en bas" = nord en site pyrénéen, et une autre = ouest dans les Landes, les termes "en haut" ayant des valeurs symétriques. Ces désignations sont peut-être d'origine pyrénéenne (dans les Pyrénées la valeur "bas" = nord s'impose), et paraissent avoir été diffusées par les voies de transhumance ; dans la région des Landes où viennent hiverner les vaches pyrénéennes, les eaux coulent non pas du sud au nord comme dans les Pyrénées, mais d'est en ouest : d'où l'adaptation. Même si l'on écarte l'origine pyrénéenne de ces désignations, les causes de l'interversion restent évidentes. - La Garonne, elle-même route et doublée par une vieille ligne de voies maîtresses, laisse parfois son rôle habituel de limite pour se faire véhicule : v. exemples ci-dessus p. 10 ss. ; *pyot* (*dindon* 438) remplit les diocèses garonnais, de la ville de Bordeaux à Carbonne, plus le diocèse de Lombez célèbre par sa production dindonnaïère (avec coïncidence de limite de pagus, v. p. 12) ; *h-* devient muet dans trois aires à cheval sur la Garonne ou au contact immédiat (dans la carte *Les pays*, la vallée de la Garonne est figurée comme unité naturelle). On sait de toute antiquité que la Garonne est une barrière linguistique : il n'en est pas de même des autres cours d'eau intérieurs de la Gascogne. Les isoglosses qui les coupent sont innombrables, et par contre nous ne sommes pas encore parvenu à apercevoir la coïncidence d'une isoglosse et d'un cours d'eau, même parmi les plus importants (à l'exception de ceux, très rares, qui servent précisément de limite historique, v. p. 13). Bien sûr, en recherchant les petits ruisseaux, on trouvera des explications pour tous les morcellements linguistiques ; il se peut que la relation de causalité soit réelle, et que ce point de vue mérite une étude détaillée : mais on tombe alors dans les incertitudes d'un réseau de limites trop serré, qui arrive à rendre compte de tout.

Si l'on considère les cours d'eau non plus comme des obstacles mais comme des voies de pénétration combinées avec le relief en creux, on peut apercevoir certaines choses : par exemple *puce* (60) se répartit sommairement comme suit : *piçats*, *puts* sables des Landes ; *pus* bassin de l'Adour et partie W. de l'éventail du Lannemezan ; *pusé* partie E. du Lannemezan ; *piçzé* bassin de la Garonne, avec *pyçu* dans la zone intra-pyrénéenne ; *-hāri* (*crapaud* 40) paraît être un terme paléo-gascon se répandant sur l'éventail hydrographique du haut Adour et du Lannemezan (nous avons vu plus haut que cet éventail sert en quelque sorte d'armature au "coin" pyrénéen). Mais quelle peut être la portée objective de telles vues ? On dira que dans ces conditions il ne valait guère la peine de dessiner un réseau hydrogra-

phique aussi minutieux : mais administrer une preuve négative qui dissipera certains préjugés importe tout autant qu'une démonstration positive.

Notons enfin que l'ensemble de l'hydrographie gasconne donne l'impression fallacieuse que le pays est exclusivement tourné vers le monde atlantique : la carte *pénétrations floristiques* corrige heureusement cet aspect simpliste des faits.

### L e s o l

Carte dressée par M. Paul Rey, directeur de la Carte de la Végétation de la France (C.N.R.S. - Faculté des Sciences de Toulouse), en condensant les données des cartes géologiques classiques. Malgré une figuration très synthétique, qui donne seulement les dominantes édaphiques, cette carte présente un aspect intriqué dont le menu détail ne peut avoir de rapports directs avec les faits linguistiques (sauf, cela va de soi, dans les cartes précisément consacrées au terrain : 220, 471, 472 ; à remarquer que les formations minoritaires, non marquées dans la carte *sol*, sont nommées pour peu qu'elles présentent un intérêt agricole). C'est la façon dont les détails géologiques composent des ensembles caractéristiques qui est un facteur capital déterminant des séries de facteurs secondaires dont dépend finalement le compartimentage humain, et au bout de la série, les faits ethnographiques et linguistiques.

Conjointement au climat, la nature du sol détermine les types de culture (blé, seigle, vigne), donc l'outillage, donc le vocabulaire, et à ce titre, la carte *sol* est en liaison directe de cause à effet avec la plupart des cartes économiques. Le sable landais est la cause première de l'endémisme général de cette région, endémisme tant ethnographique que linguistique, et cette originalité pourra se vérifier si facilement et si souvent qu'il nous paraît inutile d'en dresser ici une liste d'exemples ; bornons-nous à deux cas patents : le verbe *bri-ser les mottes* (253) est absent de tout le sable landais - les mots du Médoc signifient simplement "herser" - ; les bandages des roues sont étrangement élargis.

Quelques cartes de noms de plantes sont à confronter, pour la justification des vides, à la carte *des sols* : *génévrier* (166), *genêt* (163 : plante calcifuge).

Signalons enfin un trait remarquable : les sables fauves de l'Armagnac prolongent et limitent vers l'Est un grand nombre de faits lexicaux atlantiques : rien que dans les cinquante premières cartes consacrées aux animaux sauvages, on pourra vérifier aux numéros 4, 5, 25, 34, 38, 42.

## Le climat

Carte composée par M. Rey, principalement d'après H. Gaussen *Carte de la pluviosité annuelle du Sud-Ouest de la France et des Pyrénées* (Paris 1934). La carte climat est d'abord en relation directe avec un certain nombre de cartes des noms de plantes du volume I, dont elle explique les zones positives et les zones négatives, ainsi que les gallicismes, un emprunt français dénotant généralement que la plante est nulle ou végète mal dans la localité : *bouleau* (151), *hêtre* (152 ; point 762 NE à supprimer), *framboise* (116a), *myrtille* (116a), *sapin* (147, avec la forêt-rélique de Ste-Croix point 781B). On remarquera que la limite entre les pleins et les blancs de *chèvre-feuille* (185) coïncide presque exactement avec l'isotherme de 12° ; *orvet* (39) est généralement positif dans la zone humide. Avec le sol, le climat conditionne évidemment les cultures (notamment celle de la vigne) : *tas de gerbes* (291) : l'absence de tas (lettre D : récolté directement engrangée), la confection de petits gerbiers dans les champs ▲ correspondent à la zone pluvieuse, d'où absence du mot (290) ou particularités lexicales. De même pour la présence ou l'absence du gerbier (293). *aire* (300) : les quatre localités du sud du Béarn où l'on bat en grange sont situées dans la zone la plus arrosée du Sud-Ouest. - La culture du maïs est fonction de la température et de la pluviosité (surtout dans leur répartition saisonnière que nous n'avons pas jugé utile de représenter). Pour les répercussions du climat sur le vocabulaire du foin, v. *prairies*. - On trouvera certainement des relations entre le climat d'une part et l'habitation et le costume d'autre part dans le volume III de l'ALG.

## Pénétrations floristiques

Etablie par M. Rey. - Les eaux de Gascogne se déversent toutes dans l'Atlantique, si bien qu'en principe le pays appartient entièrement à la zone atlantique. Néanmoins l'existence en Gascogne d'une zone floristique montagnarde spéciale est un fait, ainsi qu'une avancée de plantes d'origine méditerranéenne. Les trois influences s'affrontent et se compénètrent suivant le schéma forcément approximatif de la carte. Certaines cartes de noms de plantes sont en corrélation directe avec ces facteurs, eux-mêmes étroitement conditionnés par le climat (v. ci-dessus) : *amande* (115), *chêne-liège* (147), *ajonc* (167 : plante atlantique, d'où la différenciation du vocabulaire à l'W. du domaine). La carte économique *maïs* dessine également bien l'aire eu-atlantique.

Mais c'est par sa valeur en quelque sorte symbolique que cette carte intéresse la géographie linguistique et ethnographique de la Gascogne : l'habitat végétal est le signe concret de cet affrontement de trois mondes sur le sol aquitain, affrontement qui apparaît, dans

le domaine des faits linguistiques et ethnographiques, conforme à la figuration de la carte floristique. Les cas les plus notables sont ceux des trois aires sémantiques (dont l'une négative) de *borde* (494), des trois aires lexicales de *herse* (272 : compte tenu que le mot français s'applique de préférence aux types métalliques récents en usage dans la zone de grande culture, v. carte *terres labourables*), des trois aires de *gaver* (445). Ailleurs, c'est la rencontre sur la frange habituelle d'interférence de l'Ouest et de l'Est : limite de *BODICA* (254, 255), des types *S.N.K.* et *LACERNACLA* des noms du lézard gris (38) : avec un troisième type relié au N-E du domaine occitan<sup>8</sup>) ; les pièges à oiseau du modèle *♠* (31) sont atlantiques, avec leurs noms spéciaux, ainsi que la conque marine (205), et bien d'autres faits. Il est évident que le "coin" pyrénéen est aussi matérialisé par la carte des pénétrations floristiques, notamment l'aire de l'article *eth* (v. p. 16). Souvent aussi une aire orientale gasconne se relie par Toulouse au monde méditerranéen.

### C. LES CARTES ECONOMIQUES

Sur des directives générales de M. Galibert, assistant de géographie à la Faculté des Lettres de Toulouse, nous avons établi ces cartes nous-même d'après les données de la statistique agricole de 1953 par cantons (Institut National de Statistique et Etudes économiques ; centres de Toulouse et de Bordeaux<sup>10</sup>). Après avoir reporté les chiffres bruts des statistiques aux emplacements géographiques respectifs, nous avons calculé les divers rapports sous lesquels il nous a paru indispensable de présenter les faits économiques. Le lecteur d'un atlas linguistique et ethnographique n'a que faire, en effet, des surfaces plantées de vigne à tel ou tel endroit : ce qu'il lui faut connaître, c'est l'importance que tient la vigne dans l'ensemble de la vie agricole. La production brute du seigle ne nous renseignera ni sur les modes de vie, encore moins sur le choix de tel ou tel mot pour désigner la plante : mais bien la production relative du seigle et du blé. Sans compter que les différences d'étendue entre cantons créeraient des inégalités numériques sans aucun rapport avec la vie et le comportement des ruraux : les superficies des terres cultivées non référées aux superficies totales auraient donné une image difforme de la vie agraire. Nous avons essayé à tout prix non pas de montrer l'économie rurale en elle-même et pour elle-même, mais bien les rôles variables et relatifs que les divers aspects et modes de l'économie rurale tiennent dans la vie des Gascons, partant dans leurs coutumes, partant dans leur langage.

Ayant ainsi obtenu des données numériques significatives, nous les avons laborieusement converties en une figuration hachurée qui a à la fois les avantages d'une clarté parlante et d'une objectivité mathématique. Il est vrai qu'il y aurait à dire sur la fidélité du système figuratif, qui présente les tares habituelles des graduations indi-

gentes en regard des nombres qu'il faudrait symboliser : par exemple, dans la carte *prairies*, les indices 599 et 600 seront dans deux degrés différents, tandis que les indices 300 et 599 seront dans le même degré. Augmenter le nombre des degrés ne sert à rien, car les différences deviennent insensibles à l'oeil : la graduation de *vigne*, trop nuancée, produit un effet d'ensemble médiocre. Ajoutons que nous avons exécuté nous-même le dessin définitif des hachures, ce qui rendra compte de certaines imperfections matérielles.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, des cartes fondées sur les statistiques des seules localités de l'ALG n'auraient rien valu. La moindre de ces raisons est que le langage et la coutume ne sont pour ainsi dire jamais organisés à l'échelon communal, mais bien sur une communauté humaine qui couvre au moins l'unité cantonale (la base statistique cantonale présente toutefois quelques inconvénients, justement dans les cas rares de morcellement extrême : il se produira alors une discordance entre la carte économique et telle carte linguistique : une commune peut produire isolément du sarrasin dans tel canton, et nous aurons néanmoins un blanc dans la carte 279 si l'enquête linguistique a été effectuée dans une commune sans liens avec celle des amateurs de blé noir).

On n'aura garde d'oublier que nous exposons un état de l'économie gasconne strictement contemporain : bien des choses ont pu changer depuis que les faits linguistiques ont été définitivement fixés sous la détermination d'états de civilisation agraire médiévaux ou simplement antérieurs à la Révolution.

Il est clair que les cartes économiques ont été faites avant tout pour le volume II de l'ALG. Mais ce serait une erreur que d'en restreindre l'usage à l'interprétation des seuls faits matériels. En les combinant, on restitue des visages de civilisations différentes : par exemple les aires de la carte *instruments de musique* (205) où des données positives ont pu être encore récoltées correspondent à un complexe (lui-même fonction du sol et du climat) *terres cultivées* -, *céréales panifiables* -, *vigne* -, *seigle* +, *sarrasin* +, *prairies* +, *forêt* +, *ânes* +, *ovins* +, qui définit d'une façon assez nette une civilisation de genre archaïsant.

**Terres cultivées.** - Le dégradé de la teinte correspond à l'amenuisement des données positives des cartes *premier labour*, *deuxième* -, *troisième* - (250-252). - *araire de bois* (258) : les zones positives correspondent au blanc de la carte économique (v. aussi les sables dans *le sol*) ; c'est l'inverse pour *traînoir d'araire* (269).

**Céréales panifiables.** - *Le champ* (473) : pès0 se trouve dans les zones à forte culture céréalière (*le sol* : quaternaire et mollasses).

**Seigle/blé.** - Dans la carte linguistique correspondante (278)

blat répond à une bonne partie positive de la carte économique. Mais on observe aussi certaines discordances dans l'un et l'autre sens, peut-être dues à des changements de culture. - Pour les indications sur l'orge, v. carte 274 aux points 693, 693NO.

**Vigne/terres labourables.** - Rend compte des blancs ou de certaines différenciations lexicales dans les cartes *échalas* (317), *bouture* (319), *provin* (318), *réipients pour le transport de la vendange* (326), etc. - Les types lexicaux désignant le demi-litre (239) paraissent s'organiser autour des grands crus et des centres économiques (*les routes*) : *p̄ntā* Bordeaux rive gauche ; *chopine* Bordeaux rive droite ; *tyampēt* Armagnac ; *tāsa* Labatut (693, 69IN) ; *p̄ntā* Jurançon (685 SE, 692 NE) puis par Pau et Auch ; OCTAVU dans le rayon de Toulouse (avec forme phonétique plus orientale). Mais tout cela est mal recoupé par 2 litres 1/2 (238).

**Prairies/terres cultivées.** - Les indices forts de cette carte justifient les différenciations lexicales de *tas de foin* (342) et de *regain* (331 : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> coupe). Également lié à la pluviosité.

**Forêt/agriculture.** - Le positif concorde avec les différenciations lexicales de la carte *type de haches* (130) ; *types de scies* (134) : *arp̄ā* - avec une réapparition surprenante au S-E du domaine - concorde également, et le verbe dérivé n'existe que dans la teinte plate des Landes ; - accord également pour le type *gemma* (*résine* 149) et *bois de pins* (154).

**Chevaux et mules/boeufs de travail.** - Explique dans 348-349 la répartition des véhicules à brancards et à timon, et le joug des mules - *en avant !* (boeufs 465, chevaux 470) : dans les sables landais, les chevaux et mules l'emportant sur les boeufs de travail, le commandement est indifférencié ; les mêmes noms (467) sont donnés aux boeufs et aux mules. On voit d'autre part que le commandement *à droite ! à gauche !* (466) par simple appel de nom est à peu près spécial à la généralité de Bordeaux (avec prolongement par les sables fauves de l'Armagnac).

**Anes.** - V. cartes *charrette* (352) signe  $\aleph$ , et cris de direction ; évidemment *transport à dos d'âne* (381), *ânon* (397).

**Ovins.** - V. carte *agneau* (*suivant âge*) (414), etc.

### Les pays

Cette carte est surtout destinée à fournir au lecteur, notamment au lexicographe, des références par localisations sommaires. Les limites des *pays naturels* ont été fondées par M. Rey sur des bases purement objectives (v. la légende). La carte constitue en quelque sorte une synthèse des cartes *climat, sol, pénétrations floristiques, cartes économiques*. Mais c'est le reflet d'un état contemporain : c'est

sans doute pour cette raison que les compartiments linguistiques sont assez rétifs à s'emboîter dans ceux de la carte.

Les noms de pays en lettres minuscules ont été ajoutés pour fournir des repères ; mais d'un autre côté, ce découpage très détaillé - et encore n'a-t-on pas mentionné quelques divisions minuscules, comme celles du Lavedan : Estrem de Salles, Davantaygue, Castelloubon, etc. - parvient à rendre compte dans une certaine mesure d'aires linguistiques de petite étendue :  $d > r$  (cartes 138, 365, 384, etc. : fait polymorphe) dans une petite aire qui correspond aux pays de Rustan et de Rivière-Basse<sup>6</sup> ;  $s$  implusif intérieur  $> \epsilon$ , désarticulé en finale dans le même secteur (par ex. *treille* 496) ;  $q$  sous l'effet de nasale  $> o$  dans les pays d'Anre-Louron et Ger, à  $\text{œ}$  dans la vallée de Campan et les Baronnie (par ex. *chien* 530) ;  $q + is$  non accommodés *eis* se vérifie dans une agglomération de tout petits pays (et fiefs) : Marenzin, Maremne, Seignanx, Bayonne, Ustaritz, Navarre et sénéchaussée de Dax (il va sans dire que cette carte des pays est largement l'héritière des fiefs, sénéchaussées, etc.) ;  $\bar{U}$  lat.  $> \text{œ}$  (par ex. 483) dans le Savès, ou d'un autre point de vue dans le diocèse de Lombez plus 679SO Anan (bastide fondée en 1279) et Cazères X781 isolé.

\*

\* \*

Nous avons jusqu'ici étudié les isoglosses d'une carte comme si elles avaient dû être déterminées par une cause unique ; une telle situation est souvent réelle (par ex. le système d'attache du joug dépendant des limites de pagi ; interversion des points cardinaux commandée par le relief et l'hydrographie). Mais bien plus fréquemment, comme il fallait s'y attendre, les isoglosses partageant les formes d'un même élément linguistique sont supportées ici par une limite historique, là par une ligne de clivage physique (répartition des articles *lé, lu, ét*). D'autres fois, dans la même carte, une seule isoglosse se laisse expliquer, et le conditionnement des autres reste énigmatique (cas des aires occidentales des noms d'animaux limités par les sables fauves de l'Armagnac, v.p. 18 : le reste de l'isoglosse et les autres isoglosses sont d'origine inconnue ou inexplicable par nos moyens). Malgré l'exposé monographique et apparemment simpliste que nous avons adopté pour être plus clair dans l'analyse, nous avons dû à chaque instant évoquer ces deux derniers aspects - les plus fréquents - de la réalité. Et il est parfaitement légitime de rechercher dans une carte linguistique la trace des facteurs multiples de morcellement en essayant successivement les diverses cartes auxiliaires et en notant au fur et à mesure les concordances partielles. Dans la carte *chiendent* (190) CENTINODIA confiné à la généralité de Bordeaux repose sur le complexe sol + pénétration floristique (+ maïs) ; GRAMEN couvre les terres à blé ; *tarnugo* est limité au P. Bichelensis,

et la coupure CENTINODIA-GRAMEN du Béarn reste inexplicquée, de même que l'aite *trouko kamé* ; - *isard* (*isja*) : c'est la limite des sénéchaussées qui sépare les deux types ; toutefois *sq̄ri* franchit le col d'Aubisque (1710m) jusqu'à 695 o. - Mais cette méthode éclectique doit être exploitée avec méfiance, car on tomberait facilement dans le piège : les critères que nous utilisons étant nombreux peuvent à eux tous rendre compte de tout, c'est-à-dire de rien. Une application strictement mécanique des cartes auxiliaires, même si on arrivait à les agencer en machines trieuses ou en cerveau électronique, ne saurait remplacer un usage de bon sens et de bonne foi.

\*

\* \* \*

On objectera sans doute que les compartimentages que nous avons décrits et interprétés sont valables seulement en vision macroscopique. Un atlas n'est qu'un réseau de points de sondage : que deviendraient nos concordances d'isoglosses et de démarcations historiques si l'on descendait jusqu'à l'unité communale, jusqu'à la famille ? Il est probable et même certain que le cadrage ne serait plus parfait. Soit. Si nous versons de l'eau dans un verre, l'eau et le verre seront franchement et définitivement séparés, parce que impénétrables ; mais si nous versons doucement de l'huile sur l'eau, huile et eau seront aussi séparées. Pourtant, au moindre choc, des particules d'huile vont pénétrer dans l'eau, et réciproquement : encore plus s'il s'agit de deux liquides de densités moins différentes, eau et vin, suivant des modalités dont il serait malaisé de rendre compte d'une façon précise pour chaque cas d'espèce. Et malgré tout, je reste fondé à maintenir que la démarcation huile-eau est définie par la hauteur du plan d'eau au-dessus du fond du récipient... Comment pourrait-il en être autrement quand il s'agit de groupements humains par nature compénétrables au plus haut degré sous l'effet de chocs et de déterminations littéralement innombrables ? Le miracle est justement qu'un équilibre persiste çà et là au point de rester perceptible.

\*

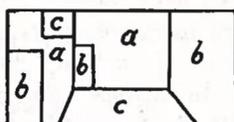
\* \* \*

Parmi les répartitions géographiques qui se montrent rebelles à toute explication figurent en tête les aires de ce qu'on doit appeler le "précipité polymorphe". Soient trois formes équivalentes *a*, *b*, *c* (synonymes, réalisations phonétiques, morphèmes, etc.) usitées concurremment et simultanément dans une aire :

a, b, c

Durant une certaine période, le polymorphisme sera toléré ; mais

la langue tend à l'éliminer d'une façon ou d'une autre, et il vient un terme où le polymorphisme est résorbé, ici par élection de *a* et élimination de *b*, *c*, là par élection de *c* et élimination de *a*, *b*, etc. La même aire présentera alors l'aspect suivant :



sans que rien puisse rendre compte, dans l'état actuel de nos connaissances, de la cristallisation de *abc* sur une telle répartition plutôt que sur une autre. Les cartes des atlas linguistiques présentent d'ailleurs le même aspect dans le cas où un polymorphisme étant encore en vigueur au moment de l'enquête, les enquêteurs n'ont pu recueillir qu'une partie des formes concurremment usitées (c'est le "persillage" bien connu des cartographes d'atlas, qui a aussi d'autres causes que le polymorphisme : variations locales ou individuelles dans la compréhension et l'extension du signifiant - exemples dans l'ALG : *chaintre-lisière* ; *mouvements des animaux* -, question mal posée par l'enquêteur, etc.) Au nombre des cartes dont la fragmentation inorganique est certainement due à un précipité polymorphique on peut mettre : celles où figurent les pénultièmes atones de proparoxytons *é*, *i*, *œ*, *o* et mêmes voyelles d'appui - en comparant ces cartes entre elles - : *frêne* (157), *ostier* (125), *chêne* (145), *bélier* (537), *âne* (396), et d'ordre lexical : *courtillière* (53), *parties des araires* (264 ss.), *coffin* (340), etc.

Echappent encore à nos critères les faits proprement folkloriques, dont les cheminement paraissent ignorer les cadres de la civilisation publique, avec le vocabulaire correspondant : *bûche de Noël* (207), *feu de la St-Jean* (208) ; ce qui touche à l'enfance : *cache-cache* (216), *billes* (219), malgré quelques groupements autour des grandes villes ; ou à l'affectivité (cris). Sans parler des cas sortant de ces catégories qui constituent de véritables énigmes aréologiques : *racines* (486) : aires *VIENA* dans les Landes et en Aragon ; *robot* (504) : aires *\*AXITTA* Bigorre et Aragon : la dynamique des communications rend compte des directions d'expansion, mais nullement de la configuration et de l'emplacement actuel des aires (c'est d'ailleurs le cas de tous les faits interprétés à l'aide de la carte *les grandes routes*).

\*

\* \*

Pourtant, ces segmentations d'origine mystérieuse ont toutes été déterminées. Et tout deviendrait intelligible si nous étions en mesure d'offrir à nos lecteurs les cartes auxiliaires de tous les facteurs qui ont réellement agi : M. de la Palice aurait aimé cette proposition.

Nous ressentons particulièrement l'absence d'une carte des centres économiques avant la Révolution, et le plus fâcheux est que cette carte existe, et même en plusieurs versions, hélas ! trop divergentes. Nous avons cru possible de chiffrer la puissance économique et par conséquent attractive des gros bourgs et des villes en nous fondant sur le nombre annuel des jours de foire (ces assemblées périodiques de paysans étant de nature à diriger, dans une certaine mesure, la formation de communautés de langage). Les données tirées de l'*Almanach royal* se sont révélées d'une absurdité criarde ; de celles de l'*Almanach impérial* nous avons réussi à composer une carte plus vraisemblable - à cela près que Toulouse y apparaissait comme un centre économique trois fois plus important que Bordeaux ! - ; mais M. Godechot, professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des Lettres de Toulouse, n'a eu aucune peine à nous convaincre que le tableau des foires de l'*Almanach impérial*, malgré son apparente précision, n'avait pas été dressé pour décrire un état réel, mais pour tracer ce que Bonaparte eût voulu être tel. Comme il n'existe aucun moyen d'évaluer directement la gravité économique relative des centres gascons sous l'Ancien régime - nous ne pouvons personnellement utiliser que des matériaux déjà élaborés et couvrant tout le domaine de l'ALG - cette carte reste à l'état de velléité. Existât-elle qu'il faudrait encore connaître, pour expliquer convenablement les lignes de clivage linguistique par la longueur des rayons des centres d'attraction, quelles paroisses fréquentaient de préférence tel marché.

Quant aux cartes d'économie rurale que nous présentons, elles montrent un état de choses contemporain (p. 21) ; il faudrait un jeu analogue pour le XVIIIe s., un autre pour le XVe, etc. Mais dans l'état actuel de l'exploitation des sources possibles, il n'y faut pas songer : tout au plus pourrait-on donner quelques cartes fragmentaires. Il faudrait une ou plusieurs cartes anthropologiques (ceci est sans doute faisable, et on y pense sérieusement). Il faudrait peut-être aussi des cartes des menues divisions féodales, seigneuries et même châtelainies : on tâchera d'y pourvoir, malgré l'état chaotique, mouvant et incertain de ces divisions territoriales, dont notre carte des sénéchaussées ne donne qu'une faible idée. Une carte des seigneuries permettrait sans doute mieux que la carte *Les pays* de s'expliquer les petites aires ; mais il faudrait en user avec précaution, en n'attachant de valeur qu'à la coïncidence totale des limites d'une seigneurie avec telle aire linguistique : sans quoi, avec un réseau aussi serré, on trouvera toujours quelque part une ligne de démarcation historique s'adaptant à une isoglosse indisciplinée (v. ci-dessus à propos de l'hydrographie p. 17). Il faudrait une carte des migrations<sup>11</sup>, une carte de l'exogamie et de l'endogamie (système de Terracher), des cartes archéologiques, toponymiques, des déboisements. Et quand on aurait ainsi cartographié tous les facteurs connus et connaissables, il resterait les inconnus et les inconnaisables, qui ont pourtant été,

qui ont pourtant agi, et qui ne relèvent plus que de démarches spéculatives (Et, dans le cas où le langage aurait été non plus effet, mais cause ? Comment savoir si la limite de tel diocèse récent n'a pas été établie justement sur une particularité articulatoire ? On sait qu'au Moyen âge *lingua* équivalait à *natio...*) D'aucuns penseront même que nous nous donnons une agitation bien agaçante pour découvrir les déterminants des aires linguistiques, que nous avons emprunté des voies décevantes, trop pédestres. Parce qu'il y a toujours deux méthodes pour s'expliquer les faits linguistiques ou autres. L'une consiste à s'enfoncer dans un grand fauteuil, à joindre les bouts des doigts, à clore les yeux afin de s'abstraire du monde mineur des objets, et à chercher dans le monde majeur et intérieur de l'esprit, par définition dépositaire à l'état inné de la connaissance universelle, la solution, la théorie. Cette méthode possède une vertu merveilleuse : elle sait trouver, aux moindres frais, réponse à tout, et même plusieurs réponses pour une question, autant et même plus que de théoriciens. Cette abondance compense bien un léger travers, qui est l'incurie de l'identité de l'explication proposée et de ce qui fut un rapport de causalité objectivement réel. En matière de linguistique, après une période de décri, elle connaît actuellement un regain de faveur : ne vient-on pas offrir à notre vénération la momie de la grammaire générale ?

L'autre méthode est tout bonnement celle du maître sous la garantie de qui nous avons voulu placer cette étude. Elle s'incline, s'humilie même devant l'objet ; par le jeu des tables de présence et d'absence, elle tâche à déceler des rapports de cause à effet - et ce doit être là la raison et le but de la confrontation des cartes linguistiques et des cartes auxiliaires -. Quand les tables refusent de répondre au consultant, celui-ci se tait lui-même, sans chercher à tirer de son propre cru ce que les faits n'ont pas voulu lui livrer (*ars difficillima nesciendi* : il est rare qu'une thèse pour le doctorat de l'Université de Toulouse ait une fin sublime ; mais ce sont pourtant là les derniers mots de la thèse de l'ami Elcock) ; le chercheur au coeur simple avoue donc son ignorance, et se reconforte en pensant que ses petits-fils résoudront sans doute le problème, non par l'opération d'un retour à l'inutile Aristote, mais par les moyens vraiment neufs qu'ils auront su inventer.

La première de ces méthodes, en vingt siècles, a donné la preuve surabondante de sa vanité et de son impuissance. L'autre, en deux siècles, a changé la face du monde.

## NOTES

<sup>1</sup> On sait que les admirables études de M. Karl Jaberg *Aspects géographiques du langage* (1936) ont dégagé la notion de l'interdépendance des aires dialectales et ont montré les caractères spéciaux des phénomènes linguistiques appartenant aux marges des aires (p. 43 ss. ; 98) ou aux zones intermédiaires (p. 98 ss.)

<sup>2</sup> V. carte I dans Rohlf's *Le Gascon* (1935).

<sup>3</sup> Voir S. Pop *La dialectologie* p. 106 ; 1135-1136 ; M. Cohen *Pour une sociologie du langage* p. 122 ss. ; Badia *Orbis* I (1952), p. 404. On trouvera dans Jaberg *op. cit.* p. 31 une bibliographie des travaux d'aréologie génétique qui ont été publiés pour le domaine allemand.

<sup>4</sup> Carte de Cassini coloriée ; Cavallès *La route française* (1946) ; Coppolani *Toulouse : étude de géographie urbaine* (1954), p. 75 ss. ; Hollander *Transports et communications à Toulouse pendant la Révolution* (*Annales du Midi* 1950, 37-53) ; communications de l'éminent historien bayonnais M. René Cuzacq, professeur au Lycée de Bayonne.

<sup>5</sup> V. notre étude *Essai sur l'état des palatales et de -d- romans en occitan du XIIIe siècle. Considérations diachroniques sur l'état des palatales, des sifflantes et de -d- en gascon* (*Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse*, 1953, pp. 209 ss.)

<sup>6</sup> Pour la Haute-Garonne la *Carte des anciennes circonscriptions* par D. Garrigues et B. Faucher (1943) fournit les indications les plus précises.

<sup>7</sup> Renseignement dû à M. Polge.

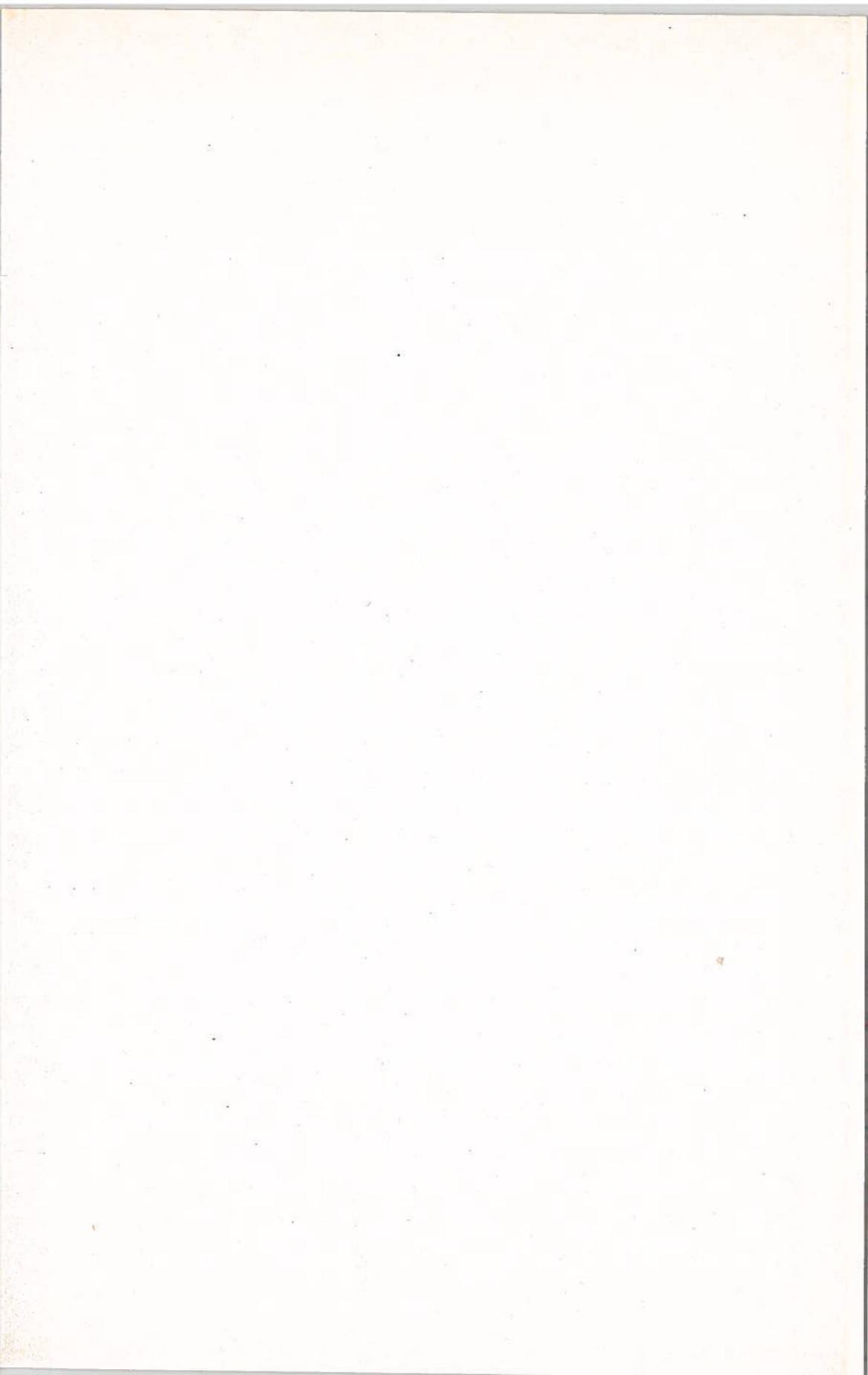
<sup>8</sup> Dans la grande carte des sénéchaussées lire *Mont-de-Marsan* et non *Mont-de-Masan*.

<sup>9</sup> V. notre étude *Les noms pré-latins des plantes et des animaux en Gascogne* (*Actes du VIIe Congrès intern. de linguistique romane*, sous presse).

<sup>10</sup> Nous tenons à proclamer la compétence et la gentillesse du personnel du Centre de Toulouse, qui a fait tout son possible pour nous faciliter matériellement une tâche aride. Nous remercions également le Centre de Bordeaux d'avoir bien voulu envoyer ses documents en communication. - La localité 634, sise dans la Région de Limoges, ne figure pas dans nos cartes économiques.

<sup>11</sup> Cf. M. Cohen *op. cit.* p. 195.

---





QUELQUES EXEMPLES

DE PHONETIQUE EXPRESSIVE

par

*Charles* CAMPROUX.

## QUELQUES EXEMPLES

### DE PHONÉTIQUE EXPRESSIVE.

Il est certain que les "lois phonétiques" n'épuisent point le rôle de la phonétique dans la constitution des parlers vivants. C'est, je crois, une des constatations que peut faire quiconque s'est tant soit peu occupé de géographie linguistique en dialectologie. Non seulement l'analogie, mais un certain nombre d'autres faits pas assez connus, concurrencent les lois phonétiques dans le développement du langage. Parmi ceux-ci la phonétique expressive qui est, peut-on dire, caractérisée par le fait qu'elle est en contradiction formelle avec les "lois phonétiques", avec ce que, du moins, on appelle ainsi chez les néo-grammairiens.

Je donnerai quelques exemples de phonétique expressive qui ne touchent guère que le domaine du lexique. Ils sont tirés des documents que j'ai eu l'occasion d'accumuler au cours de mes enquêtes pour l'établissement de ma thèse *Essai de géographie linguistique du Gévaudan*.

En étudiant les dénominations du nom du "vent du Sud" j'ai constaté l'existence d'une zone homogène comprenant toute la région du bassin de l'Allier en Gévaudan qui emploie un type *bens* avec un s final longuement redoublé. Le vent du sud est généralement désigné dans le reste du Gévaudan par *ben/bin* sauf une zone sud-ouest réduite à la région des Causses et aux pentes sud de l'Aubrac qui utilise *mori*, et une très étroite zone des hauteurs nord de l'Aubrac qui a le type *alto*. Il est évident qu'il ne peut être question d'une survivance d'un s d'un ancien cas sujet. J'ai posé la question : "Pourquoi le S ?" On m'a répondu : "Le *bens* est un vent très violent, chargé de nuages noirs et qui apporte la pluie. C'est le plus fort de tous les vents." Il est intéressant de noter que le *bens* est canalisé par les hauteurs de la Margeride à l'ouest et qu'il descend dans les vallées qui abou-

tissent à l'Allier des hauteurs du Goulet, de la plaine de Montbel et de la forêt de Mercoire. Les habitants de cette région du bassin gévaudanais de l'Allier savent qu'au delà de ces limites, le reste de la Lozère dit *ben* pour "*vent du Sud*". Il s'agit donc bien d'une création de phonétique expressive qui est le résultat de conditions naturelles particulières à la région intéressée. Il convient de noter que cette création expressive est en contradiction avec les lois phonétiques qui ont présidé à la formation du parler local où le groupe *-ns* se réduisait à *-s*. Evidemment le groupe moderne *-ns* de *bens* n'a rien de commun avec celui de MANSU devenant *mas*, il faut cependant ajouter que ce groupe *ns* va, de plus, contre les tendances actuelles des parlers de la région où le *s* de flexion s'amuit plus ou moins dans les pluriels des noms terminés actuellement par *-n* : *lai den* < *las dens* (DENTES).

Nos parlers, comme la plupart des parlers d'oc, ont régulièrement réduit *ss* double à *s* simple en position intervocalique. L'existence de formes actuelles avec *ss* double, en contradiction avec les "lois phonétiques" est un phénomène de phonétique expressive. En voici un exemple dans un mot couramment employé où le double *ss* est renforcé pour ainsi dire par un double *ff* également en contradiction avec les lois phonétiques. Il s'agit du mot *effèssi* au sens de "effet", "résultat". "*Tasta s'aquo te fai effèssi*" : Goûte cela, ça te fera peut-être de l'effet". On peut voir dans ce mot un mot d'origine cléricale: les curés de campagne ont certainement joué un rôle non négligeable dans la vie des parlers du Gévaudan, région dépourvue de tout centre intellectuel autre que proprement cléricale. Ce mot pourrait représenter un latin "efficiens" participe neutre ; la chose reste très douteuse. Ce qui ne l'est pas, c'est le caractère anormal - et expressif - du redoublement de *s* et de *f*.

\* Quelle que soit l'origine de *effèssi*, la présence anormale d'une consonne double ne peut être due qu'au caractère expressif du mot. En voici deux autres exemples : les mots *grèffi* et *gèlle*. *Grèffi* s.m. au sens de "griffe" doit probablement se rattacher à la famille de "griffe" en français, "gripar" en occitan croisée avec "greffe"? Quoi qu'il en soit d'une origine obscure, le double "*f*" expressif est souligné par le fait qu'un "*grèffi*", c'est "une grosse griffe, une terrible griffe" : "*Lo Gripet a de braves greffts que t'arrapa la pel* : le Diable a de bonnes griffes qui t'arrachent la peau". Le sens de "*gèlle*" est "hurlement" dans nos parlers. "*Lo loup traguèt un guelle que sanglacet la vacanda*" : "le loup poussa un hurlement qui terrifia les vaches". T.F. ne donne la forme avec "*-l-*" double que pour le Rouergue et seulement au sens de "vagissement, cri plaintif, bêlement de la chèvre". On peut accepter le rapprochement de T.F. avec l'allemand "*gellen*".

\* lire : Quelle que soit l'origine d'*effèssi*, la présence....

La valeur du redoublement expressif d'une consonne intervocalique semble bien apparaître nettement dans les exemples suivants qui nous offrent le couple : mot à consonne simple/mot à consonne redoublée. Voici d'abord les deux verbes pronominaux *s'afinfa* et *s'affinfa*. Le premier signifie : "frétiller de joie ou de plaisir". T.F. donne seulement les sens de "parer, atinter" pour *afinfa* et de "se parer avec orgueil ou affectation" "se bichonner" pour *s'afinfa*. Le sens qu'offrent nos parlers gévaudanais est conforme au substantif d'Ou.T.F. fait dériver le verbe. A *finfo*, T.F. dit : "joie, contentement, élan de gaieté" Le sens de *s'affinfa* est "se pomponner, minander". Ce verbe se distingue nettement du précédent par le sens. On dira "lo chin *s'afinfa* : le chien frétillait de joie" mais "la pilharda *s'affinfa* : la jeune fille minandait" ou : "la jeune fille se pomponnait". Il ne paraît évident qu'à l'origine, nous avons affaire au même mot. La différence de construction phonétique a été le produit de la différence du point de vue sémantique. Exemple instructif semble-t-il : le verbe indiquant une attention particulière, une réflexion du sujet adopte la forme de phonétique expressive tandis que le verbe formé suivant les règles des lois phonétiques se contente de la valeur la plus simple.

Egalement intéressant, en tout cas aussi curieux, le cas du couple *dja-*, *jya-*, *jaffetat/dja-*, *jya-*, *jafetat*. Le premier mot, s.f. comme le second, signifie "voracité" : "La *jaffetat* lo faquet morir : sa voracité le fit mourir" "De la *jaffetat* engolet de travers : sa voracité le fit avaler de travers". Le second signifie : "joie excessive." Il est employé dans des expressions du genre de "bavar de *jafetat* : baver de joie". Il est très probable que ce mot est une création expressive due à un croisement entre *jau* "joie" et, précisément, *jaffetat* au sens de "voracité". Il est à croire que ce *jaffetat* est un dérivé avec redoublement intensif du *f* d'un mot que T.F. cite sous la forme *jafet* au sens de "crochet" (*gafet* dans les régions qui n'ont pas *palatalisé g* plus *a*.) Le fait curieux c'est la disparition du double *f* dans la création plus tardive du dérivé de *jau*. Il ne fait aucun doute que *jafetat* au sens de "joie excessive" est un mot expressif. L'absence du double *f* souligne paradoxalement la valeur expressive du redoublement. En effet, dans *jafetat* "joie excessive" le caractère expressif du mot est suffisamment souligné par *-fetat* qui est, en réalité, utilisé comme suffixe fortement expressif pour créer le mot à partir de *jaffetat*. L'utilisation de la consonne double, dès lors, n'est plus nécessaire.

Nos parlers connaissent deux verbes qui signifient "atteindre, attraper". L'un est *dj/jipi* qui doit être sans doute rapproché du *chipa*, *cipa* que cite T.F. comme équivalent du français "chiper" dont l'étymologie reste douteuse. Notons au passage qu'un type bas-latin \*CAPPIRE avec redoublement intensif sur CAPPIRE pourrait rendre compte de notre *dj/jipi* suivant les lois phonétiques de la région des vallées.

Quoi qu'il en soit, à côté de *jipi* nous avons la seconde forme intensive *dj/juppi* qui a exactement le même sens, la forme intensive en plus, que *jipi*. C'est cette force intensive qui amène le passage du *i* de *jipi* au *u* de *juppi*. La labiale intervocalique redoublée labialise le *i* en *u*.

Nos parlars sont caractérisés par une très vivante et très riche suffixation. Voici un couple *batusa* *batusa* qui offre un même suffixe avec *z* sonore et *s* sourd, le suffixe lui-même étant déjà une création expressive. *batusa* est un dérivé de *batre*. Il signifie exactement "battre fréquemment" et s'applique en particulier au fait de "battre le linge" quand on le lave. Le suffixe *-usa* a donc une valeur clairement fréquentative. *batusa* a le sens de "battre l'eau, faire des éclaboussures dans l'eau, particulièrement en parlant d'animaux qui s'ébrouent". Il semble bien que ce second verbe est formé à partir du premier : les éclaboussures que peut faire le battoir de la lavandière sont comparées à celles que font les sabots des animaux. Seule la différence de la sonore à la sourde distingue les deux méthodes. Pour la lavandière la sonore paraît avoir une valeur plus légère, la sourde au contraire une valeur plus lourde et c'est ainsi qu'on dira "*La bujadieira datoza sos lençòis*" tandis qu'on dira "*Las vachas batosan l' aiga del riu*" ! Je ne pense pas qu'il faille voir dans le couple *batusa* / *batusa* un phénomène d'ordre phonologique comme c'est le cas, par exemple dans le couple *burnado/burnato* que nous offrent nos parlars. *burnado* s.f. signifie "creux où croupit de l'eau". C'est un dérivé de l'occitan général "borna" : "creux, cavité". *burnato* s.f. également signifie "jeune bois touffu". C'est sans doute un mot dérivé également de "borna". Dans les creux humides les jeunes bois prospèrent particulièrement. Ici l'alternance des suffixes *-ado*, *-ato* a une nette valeur phonologique. Dans le cas de *batusa*, *batusa* il y a simplement valeur musicale, si je puis dire. En tout cas il y a à la fois conscience que les deux phonèmes ne sont pas les mêmes et que l'on a cependant affaire à un même suffixe avec la même valeur générale. Disons, si l'on veut, que l'on a affaire à un fait de phonético-phonologie expressive.

Voici maintenant deux exemples d'un phénomène bien connu ; la valeur expressive du suffixe maintient le suffixe dans son intégrité phonétique contrairement aux lois phonétiques. Dans nos parlars *n* implosif devant *f* tombe : *efon* < INFANTE ; *kufla* < CONFLARE. Mais dans *s'enfenna* et *enfutiskla* le préfixe conserve son corps phonétique tout entier. La valeur de ces mots légitime cette conservation : "*Quand m'enfenna e aurià degut m'anar penjar* : quand je pris femme, j'aurais dû aller me pendre". Le verbe *s'enfenna* a un sens nettement péjoratif : il importe que les deux notions de "femme" et de "se mettre en" (femme) soient nettement soulignées. De même : "*Lor arribet un tierç larron qu'enfosticlet lo mestre Aliboron*" : "il arriva un troisième larron qui leur subtilisa maître Aliboron". Ce verbe est composé du préfixe *en-* et d'un dérivé à l'aide du suffixe expressif

-isklq du verbe occitan "fotre". Le sens de la composition est encore nettement senti .

La phonétique expressive ne se contente pas de conserver des suffixes dans leur intégrité phonétique : elle se complaît à en créer. C'est le cas des deux mots *eskuflete* et "*estezures*". En réalité il s'agit du résultat d'une mécoupure : (le s de l'article *los*, *las* a été senti comme un s initial de mots, d'où *es-*). Mais, dans nos parlers la création *los escoflets* n'a plus le sens de "*los coflets*". *Los escoflets* désignent non pas n'importe quels soufflets, mais bien précisément "le soufflet d'orgue". La mécoupure de *los coflets* en *los escoflets* a pour résultat la création d'un préfixe senti comme particulièrement expressif *es-*. De même la mécoupure de *las tesuras* : "les ciseaux à tondre les moutons" en "*las estesuras*" a été entraînée par le sentiment de la grosseur des dits ciseaux.

Le cas du verbe *stipula* est fort caractéristique de la grande liberté que se donne la phonétique expressive. Nous venons de la voir créer un suffixe expressif à partir d'une mécoupure morphologique. Voici au contraire une forme qui est maintenue, contrairement aux lois phonétiques, dans un état généralement depuis longtemps oublié. Cela précisément parce que le développement normal de la forme amènerait un faux préfixe *es-* qui alourdirait ici le mot. *Stipula* est évidemment une forme savante. Le mot n'est point, comme on pourrait le croire emprunté au français moderne "stipuler", T.F. cite *estipula ; eistipula* avec le seul sens de "stipuler" tandis que nos parlers donnent à ce mot les sens concrets bien vivants de "arranger, combiner". "*Stipula aquela besonha de biaiss e de biaissa que degus la podie pas durbir*: combine ton truc de façon telle que personne ne puisse l'ouvrir". C'est pourquoi je pense que ce mot savant est encore un de ces mots introduits dans la langue par les curés de nos campagnes : le passage du sens abstrait au sens concret est ainsi tout à fait naturel, et le mot dans nos parlers n'a pas le caractère savant du mot français. C'est à son origine et à la valeur qui lui a été donnée dès cette origine, que "*stipula*" doit d'être tout à fait anormal quant à sa constitution phonétique qui réclamerait régulièrement au moins un *e* prothétique soit : *estipula*.

La phonétique expressive ne se gêne nullement pour aller résolument à contre-courant des tendances générales des lois phonétiques. Ainsi les voyelles finales sont tombées du latin à nos parlers. Dans nos parlers le *l* final après la chute de la voyelle finale s'est altéré en *ɾ*, s'est vocalisé, ou a disparu. A l'intervocalique un *-l-* dans la plus grande partie de nos parlers passe à *-g-*, ailleurs il devient *-r-*, *-w-*, *-f-* ou disparaît. Toutes ces lois phonétiques sont carrément foulées au pied par un mot tel que *bantgle* s.m. qui désigne "un vantard". De toute évidence nous avons un dérivé sur le verbe *banta* à

l'aide d'un suffixe *-ale*, qui ne peut provenir que d'une réduction d'un groupe consonantique et non représenter un quelconque suffixe conservé normalement. Il est probable qu'ici nous avons ni plus ni moins qu'une désinence *-alle*, telle que nous le trouvons dans *palle* "pâle" (PALLIDUS) ; *bralle* pour *branle*, etc. Il est remarquable que devenant suffixe dans *bantale* le double *-l-* ne soit pas même conservé : la non-existence d'une finale *-ale* est par ailleurs suffisamment expressive.

Dans le cas de *bantale*, la phonétique expressive a pour ainsi dire agi rationnellement : on peut suivre le cheminement des raisons conscientes qui ont amené la création du suffixe *-ale* contraire à toutes les lois phonétiques de nos parlars. Dans les cas suivants, il s'agit de créations purement matérielles : la matière phonétique vient purement et simplement appelée par l'expressivité du mot. Naturellement elle se présente introduite, si l'on peut dire, par des amis et connaissances. C'est le cas dans des mots tels que *fluelyo*, *eskufarla*, *esfertsi*; *fluèlyo* est un s. f. qui désigne "la lame du couteau" et par extension "le couteau" lui-même, mais "un couteau de qualité". L'origine de ce mot apparaît facilement dans la double expression vivante, "*fuelha de Laiola*" et "*fluelha de Laiola*" : "couteau de Lagniolo". Lagniolo est célèbre en effet, dans la région pour ses couteaux. "*Fluèlyo*" est évidemment un simple doublet de "*fuelha*" : "feuille". La métaphore "feuille" s'est appliquée à la lame du couteau. De métaphore accidentelle, le mot est devenu d'application régulière. Le sentiment de la métaphore avait alors tendance à s'effacer. Mais la valeur expressive qui avait créé la métaphore subsistait : elle s'est alors matériellement maintenue en se fixant sur un élément phonétique expressif : le "l" introduit dans le mot primitif. Dès ce moment *fuelha* devenait un mot autonome qui ne rappelle plus directement la métaphore primitive. Le sens d'ailleurs n'est plus simplement "lame" mais "couteau" et non pas n'importe quel couteau, n'importe quelle lame mais un "couteau de choix".

Le caractère propre à la latérale *l* dans le groupe *fl* probablement anticipé de l'élément latéral du *ly* suivant, est la cause de la transformation du radical d'un mot par ailleurs parfaitement sau phonétiquement. Dans *eskufarla*, nous sommes en présence d'un phénomène non moins curieux : développement de la partie finale d'un radical qui se transforme en suffixe expressif, ce qui fort évidemment n'est pas très orthodoxe. *Eskufarla* est un verbe qui signifie "écraser, bosseler". "*Mon chapel es tot escoferlat* : mon chapeau est tout bosselé". Il est à peu près certain que ce mot se rattache au verbe *s'es-coufla* cité par T.F. comme étant un mot languedocien au sens de "se dégonfler, s'écraser" ("EX" et "CONFLARE"). Comment est-on passé de *eskufla* à *eskufarla* ? *-arla* n'est pas précisément un suffixe s'il en a pris l'allure ici. Il s'agit, croyons-nous, de ce que l'on pourrait appeler un fait d'inflation de phonétique expressive. Le simple *e sco-*

*flar* a déjà une valeur expressive. Cette valeur, nos parlers ont senti le besoin de la souligner par le corps phonétique même du mot. Or précisément, se trouvait dans ce corps un membre particulièrement apte à se développer par une gymnastique appropriée : le groupe *-fl-*. Pour peu que l'on insiste sur la continue *f* le groupe *-fl-* s'allonge en *-f·l-*. On a tendance à avoir \**eskuff la-*. Mais cette forme est instable : suivant que l'intensité expressive est plus ou moins soutenue, \**eskuff la* tend à redevenir *eskuf·la*. Le phénomène est en effet, extrêmement rare dans nos parlers et il n'y a jamais une valeur phonologique quelconque. Il existait cependant un moyen de faire entrer cette syllabe nouvelle en devenant dans la constitution phonologique de nos parlers, c'était de transformer le  $\theta$  de cette syllabe en devenant en *é* ou en *è*. Etant donné la valeur expressive du phénomène, un *è* réclamant après lui une consonne implosive d'un groupe de consonnes était le phonème le plus naturellement possible. Le groupe de consonnes ne pouvait être dans nos parlers que *-ll-* ou *-rl-*. C'est ce dernier qui a été préféré parce que plus remarquablement net. Arrivé à ce dernier stade, il n'est pas impossible qu'ait joué l'influence d'un mot tel que *esterle* (latin STERILE) qui signifie dans nos parlers "maigre" avec valeur expressive "particulièrement maigre".

C'est un fait un peu plus simple qui s'est produit dans le mot *esferts·i* verbe dont le sens est "éventrer". T.F. donne "*esfecha*": "arracher le foie, éventrer". Nos parlers ont un verbe de la 2<sup>e</sup> conjugaison restée assez vivante. Il est probable que nous avons eu à l'origine un *esfechi* de nos parlers à côté de l'*esfecha* provençal. Le sens de ce verbe est particulièrement expressif. Nos parlers ont donc senti le besoin de soutenir la valeur expressive par une constitution matérielle renforcée. Ils ont intercalé un *r* vibrant. Plus simple que celui de *eskuf·er·la* le cas de *esferts·i* appartient au même genre de phénomène : étoffement, inflation du corps phonétique d'un mot à valeur expressive. C'est le phénomène inverse, d'ailleurs plus connu, que l'on a quand, à partir d'une onomatopée, la langue crée à l'aide de préfixes et de suffixes de nouveaux mots. Le français ne connaît guère ce phénomène (ou l'a oublié) peu digne d'une langue de grammairiens et de logiciens. On peut prendre comme type de ces créations le verbe *s'esclaffer* emprunté à la langue d'oc. Nos parlers utilisent largement ce procédé. *Esplafa* est un verbe qui signifie : "étaler sur le sol, renverser", *s'esplafa* : "s'étendre de tout son long". Il est, semble-t-il bien, formé sur l'onomatopée *plaf!*. *Espufia* est un autre verbe dont le sens est "écraser". T.F. donne un substantif *espoufe* au sens de "ouragan, tempête" en Limousin et au sens général de "accident qui produit des effets étonnants". Le verbe *espoufa* est donné par T.F. au sens de "jeter un liquide contre quelqu'un avec impétuosité". Notre *espufia* renforce le mot d'un suffixe *i* qui insiste sur l'idée (ou le bruit!)

de l'écrasement. Tous ces mots sont formés à partir de l'onomatopée *pouf*. Moins attendu le substantif suivant : *rafanel* s.m. qui désigne "le râle d'un mourant". T.F donne l'anthroponyme *Raffanel*, nom de famille languedocien, qu'il rattache à *rafanelo* "raifort" ou à "*ravanel*", même sens. Notre *rafanel* n'a rien à voir avec le raifort. Il s'agit d'une création onomatopéique à partir du râle du mourant *raf* à l'aide vraisemblablement d'un suffixe tiré de mots tels que *pichonel*, *maigrone*, suffixé senti comme exprimant pitié, commisération.

Voici des cas où il s'agit beaucoup plus de composition expressive que de dérivation. Nous avons vu le groupe *fl* doué d'une valeur expressive indéniable. Quelle que soit l'origine de ces mots, c'est cette même valeur qu'il a dans des mots tels que *tanflq* : "attaquer en paroles, prendre à partie, tancer, réprimander vertement", ou *estiflasq* : "gifler". La syllabe *fla* prend pour ainsi dire allure d'une racine à valeur expressive de sens intensif. Nos parlars créent alors un *mastiflas* s.m. signifiant "gros chien, gros mâtin" qui est visiblement composé de *masti* "mâtin" et de *flas* dans quoi on retrouve notre "racine" *fl* et le suffixe augmentatif *-as* qui, à lui seul, n'a pas suffi à rendre l'idée intensive. C'est le même phénomène que nous trouvons dans le verbe *canfra* "manger ou boire goulûment ou indûment, engloutir, dévorer". D'où vient ce mot ? Il se compose d'un second élément que nous trouvons dans *bafra* correspondant au français "bâfrer" et dans *lanfra* qui signifie "dévorer, manger gloutonnement". Quelle que soit l'origine de *bafra* et de *lanfra*, nos parlars en ont extrait un radical "*fra*" dont le sens est "manger avidement". Voulant exprimer une nuance de ce sens, à savoir celle d'avaler aussi vite qu'un chien qui vient de dérober une saucisse et qui se sent poursuivi, nos parlars n'ont pas hésité à créer *canfra*, verbe dans lequel le premier mot a bien des chances d'être le nom qui continue le latin *CANE* : "chien". Le fait que le type *ca(n)* n'est représenté dans le Gévaudan que sur les hauteurs de l'Aubrac, loin de s'opposer à cette vue, la confirme : les chiens de l'Aubrac qui vivent de longs mois en pleine nature sont de naturel vorace : chiens parfois à demi sauvages comme cette portée qu'il nous est arrivé de découvrir à des kilomètres de toute habitation, nourrie au milieu d'une touffe d'arbustes par une mère hargneuse.

La phonétique expressive capable de créer des radicaux à valeur particulièrement expressive qui lui servent à composer plutôt qu'à dériver des mots nouveaux, n'hésite pas à varier la composition. Nous avons vu *canfra* à côté de *bafra* et de *lanfra*. Nous avons avec *liaufra* un exemple encore plus remarquable si possible. *Liaufra* signifie "manger ou boire gloutonnement". C'est un synonyme de *lanfra*. Ici la constitution phonétique de *lanfra* a rapproché la première partie du mot qui, en elle-même, ne signifie pas grand chose d'un mot qui, lui, a un sens clair *lyau(s)* : "éclair". Mais il ne faut probablement pas croire que ce soit exclusivement l'intention métaphorique qui ait

amené une espèce particulière d'étymologie dite populaire. En réalité *liau* est également et surtout (le type *lyau(s)* pour "éclair" n'est pas répandu dans toutes les régions du Gévaudan) une onomatopée désignant le "bruit que fait la langue du chien quand il lape un liquide". La nuance de sens entre *lanfra* qui signifie seulement "dévorer, manger gloutonnement" et celle de *liaufra* qui signifie non seulement "manger" mais aussi "boire gloutonnement" le révèle assez clairement. Il y a d'ailleurs une très légère différence de prononciation entre *lyau(s)* "éclair" et *liau* onomatopée. Dans le premier mot, nous avons affaire au groupe consonantique *ly-*; dans le second nous avons affaire à la triphongue *-iau*. La différence est minime parce que dans nos parlars, à l'initiale absolue le groupe *ly-* a tendance à se prononcer *li-*.

Il n'en va pas de même à l'inter-vocalique où le groupe *ly-* est solide. Or précisément nous avons un verbe *alyaufra* à la forme pronominale *s'alyaufra* qui signifie "se précipiter en essayant de mordre". "*Lo chin s'alhaufra* : le chien s'élançait la gueule ouverte". Ce verbe renferme à la fois l'idée de précipitation et celle de désir de mordre et je ne le connais employé qu'en parlant de bêtes plus ou moins carnassières. Ici, il est probable que nous sommes en présence du radical *lyau(s)* "éclair". La phonétique et l'idée de précipitation rendent la chose à peu près assurée; du contraire, de par le sens, nous pouvons constater que dans le cas de *liaufra*, il ne s'agit vraisemblablement que de l'onomatopée *lian*. Ce qui nous montre que la phonétique générale ne perd jamais ses droits, même en présence de cette soeur fantaisiste qu'est la phonétique expressive.

Tous les exemples que j'ai utilisés ici sont puisés dans une moisson de mots gévaudanis que j'ai recueillis au long de très nombreuses enquêtes. Ce sont tous des mots qui n'ont point été relevés dans T.F., ce qui montre et la richesse de nos parlars d'oc vivants et que tout n'a point été fait encore. La plupart de ces mots appartiennent au domaine de l'expressivité. Les règles qui président à leur formation, sont naturellement assez variables et capricieuses au premier abord. Il semblerait que chaque mot soit un cas d'espèce. En réalité, il n'en est rien. Les quelques cas de phonétique expressive que j'ai essayé d'exposer laissent deviner des règles générales qui, pour être moins nettes que celles des lois phonétiques, n'en sont pas moins réelles : utilisation de morphèmes détournés de leur valeur habituelle dans la région intéressée parce que cette valeur précisément y faiblit et que ce morphème tend à y être délivré d'une servitude (cas de *bens*) ; utilisation d'éléments qui régulièrement devraient disparaître et que l'on conserve, -parce que justement ils étaient destinés à disparaître-, en les employant pour des buts d'expressivité (cas de *effessi*, s'il vient de "efficiens", de *grèffi* que l'on peut faire remonter au latin *graphium* "poinçon", de *guelle*, de

*affinfa*, de *juppi* peut-être ; utilisation phonologique dans un but expressif, mais à partir d'un fait de phonétique pour ainsi dire musical (cas de *datwzq/batwzq*) ; utilisation à contre-courant du corps phonétique des préfixes (cas de *enfennq, enfutiskla*) ; envahissement phonétique créateur : créateur de préfixes indus (cas de *eskuflet, estezures*), de suffixe non moins indus (cas de *bantale*) ; envahissement phonétique nourricier à partir d'organes qui appartiennent déjà au corps phonétique du mot (cas de *fluelyo, eskuferla, "esfertsq"*) ; construction logique autour d'éléments proprement phonétiques (cas des onomatopées dans *"esplafa", "eswfiq" "rafanel"*) ; composition à partir d'éléments construits d'origine purement phonétique expressive (cas de *"mastiflas" "canfrq" "lianfrq"*) ; résistance simple et absolue au fait phonétique normal (cas de *"stipulaq"*) etc. Il ne faudrait pas conclure du fait qu'il est difficile, en tout cas délicat, de discerner les lois qui régissent la phonétique expressive, que ces lois n'existent pas. Le fait simple, primordial, qui tombe, lui, sous le sens, à savoir que la phonétique expressive se distingue purement et simplement en ce qu'elle s'oppose aux "lois phonétiques", ne doit pas nous faire conclure qu'il n'existe point de règles dans son domaine. Ces règles plus variées, plus subtiles peut-être, mériteraient qu'on les étudiât plus systématiquement : peut-être en tirerions-nous grand profit même dans le domaine des "lois phonétiques" sans compter celui beaucoup plus imprécis (mais faut-il en rester là ?) de la phonétique esthétique.

---



LE STADE INTERMEDIAIRE DES DENTALES EN  
OCCITAN  
D'APRES QUELQUES TRANSCRIPTIONS ARABES  
DU XI-e ET DU XII-e SIECLES

par

*Lucien de BENDA*

LE STADE INTERMEDIAIRE DES DENTALES EN  
OCCITAN  
D'APRES QUELQUES TRANSCRIPTIONS ARABES  
DU XI-e ET DU XII-e SIECLES

*En cordial hommage à l'auteur de  
"Essai sur l'état des palatales et de  
-d- romans en occitan du XIIème siècle".*

J'ai écrit naguère "à propos de quelques toponymes occitans dans les écrits arabes du Moyen Age" qu'il m'était difficile d'élaborer une théorie des correspondances phonétiques entre l'arabe et l'occitan, basée sur la maigre récolte d'une quarantaine de toponymes. Cet état de choses se trouve encore aggravé par deux faits : en premier lieu, les données s'échelonnent dans le temps sur plusieurs siècles (bien que la plupart d'entre elles - celles de Idrîsî - se situent au XII-e siècle) ; en second lieu, les renseignements phonétiques qu'on pourrait en tirer, concernent des régions du grand domaine occitan déjà dialectalement assez différenciées, puisque toutes ces données proviennent d'une époque plutôt tardive au point de vue linguistique. Dans ces conditions elles sont donc, non seulement bien fragmentaires, mais encore leur valeur est à peu de chose près celle d'autant de "hapax". Aussi, en utilisant pour la présente étude le même matériel onomastique, on est réduit à ne citer que trois exemples d'une interdentale sonore : *ḏ*, et un seul exemple d'une interdentale sourde : *ṭ*. Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que tous les quatre exemples présentent le même inconvénient d'être dispersés dans

le temps et dans l'espace, et de n'être notés qu'une seule fois, ou presque.

Si toutefois, avec un nombre d'exemples aussi réduit, j'ose aborder le délicat problème de l'existence d'interdentales en occitan médiéval, c'est seulement dans le but d'apporter par la modeste contribution de quelques témoignages arabes encore une preuve de leur réelle existence à une époque donnée (1).

Il s'agit en effet, tout d'abord, de quatre formes de trois toponymes que j'ai déjà citées dans "Via Domitia" : *BDQRS*, noté au XII-e siècle pour Béziers (2), et *BRDYL*, attesté depuis le X-e siècle (3), avec *BuRDQL* du XII-e siècle (4), pour Bordeaux, ainsi que *RWDNW*, au XII-e siècle (5) pour le Rhône.

A ces trois termes géographiques, qui renferment l'interdentale *d*, s'ajoute un seul vocable contenant son équivalent sourd : *t*. Je ne l'ai pas cité dans l'étude précédente parce qu'il ne peut pas être compté parmi les toponymes. Dans l'édition d'un dictionnaire géographique arabe, compilé par Ĥimyarī, E. Lévi-Provençal a inséré des fragments inédits du célèbre Bakrī (XI-e s.) dont Ĥimyarī ne s'était pas servi dans sa compilation (6). C'est parmi ces fragments que se trouve le curieux témoignage de Bakrī concernant la ville de Carcassonne, où il donne la description d'une église dont il transcrit le nom roman en arabe : *ŠNT MRĪāĤ ĠRQTTĪ* = *šant marīya ġ(a)rātiya* (7), Sancta Maria Gratia - Ste Marie (de)Grâce (8)

\*

\* \*

Ici, en dehors de la valeur traditionnelle des caractères arabes *D* et *T* qui notent respectivement la spirante interdentale sonore (*d*) et la spirante interdentale sourde (*t*), il faudrait aussi prendre en considération deux questions qui se posent en même temps : d'une part la valeur réelle des phonèmes que les écrivains musulmans de l'époque donnent à ces caractères, de l'autre, le problème de l'exactitude de l'écriture arabe, ou l'omission ou l'adjonction d'un signe (point) diacritique, dues seulement à l'inadvertance des scribes, peuvent fausser l'interprétation de la graphie. Mais comme il ne faudrait pas pour autant tomber dans une hypercritique qui jugerait impossible toute interprétation de nos données, déjà assez réduites, je me limiterai seulement à la première question concernant la phonétique. Malheureusement, il n'est pas tout à fait aisé de répondre à cette question. En effet, en dehors de leur valeur traditionnelle en arabe classique, qui pratiquement assez tôt est devenu une langue exclusivement livresque et savante, les lettres *D* et *T* en réalité, c'est-à-dire dans les parlers vivants, ne devaient pas toujours correspondre à la véritable prononciation des interdentales. Dans certains dialectes arabes, aussi bien orientaux qu'occidentaux, les phonèmes, qui du

point de vue étymologique seraient la continuation des interdentales, se prononcent purement et simplement comme les occlusives d et t (9). Aussi, en ce qui concerne notre sujet, il ne faut jamais perdre de vue le fait que les auteurs musulmans, en transcrivant les noms étrangers, comme par ex. ceux de Béziers ou de Bordeaux, pouvaient plus ou moins inconsciemment les reproduire en écriture arabe selon la perception phonétique propre à leur parler vivant. Puisque les renseignements qui concernent le Sud de la Gaule ont été recueillis dans les lettres arabes par l'intermédiaire des Musulmans d'Espagne, il paraît tout évident que, pour trouver un point de repère, il faudrait en chercher la solution dans le domaine de l'arabe hispanique. Or, le problème est quelque peu plus complexe qu'il ne paraîtrait dès l'abord. Car, dans la tradition arabe hispanique, aussi bien purement musulmane que mozarabe, dans la multitude de témoignages écrits en lettres arabes qui embrassent non seulement la période de la floraison de la civilisation islamique dans la Péninsule, mais qui continuent même après la "Reconquista", on trouve des données contradictoires. Même sans se référer aux documents originaux, si l'on consulte par ex. le "Glosario" de Simonet, on y trouve des mots - je veux dire les mêmes mots - qui sont orthographiés tantôt avec le D tantôt avec le D. Evidemment, il ne faut pas oublier que, dans son ouvrage, Simonet a recueilli les termes romans des textes mozarabes qui ne provenaient pas tous de la même époque et de la même aire dialectale. C'est pourquoi on y trouve pour le même mot des graphies hétérogènes comme par ex. la particule romane "de" qui est transcrite en caractères arabes : Dα et Dα ou simplement D et D ; "Don" : DW et aussi DW ; "diciembre (december)": DG<sup>h</sup>NBR et DG<sup>h</sup>NBR ; "yerba piojera" : YRBH DLQRY, DLQRY, et même - BW<sup>h</sup>L<sup>h</sup>YRH. Le fait que le caractère spirant ou interdental des phonèmes - peut-être marquant pour une époque et probablement fidèlement enregistré -, mais passager, n'a laissé pratiquement aucune trace dans l'évolution ultérieure de l'espagnol, brouille considérablement le problème. Devant de tels faits le prof. Amado Alonso n'hésite pas à dire que "Les Arabes ne rendaient aucun son espagnol avec leurs interdentes t et d". (10) Cette dernière remarque est absolument juste si l'on réduit le problème aux questions de phonologie ou plutôt d'orthographe du castillan moderne. Mais, du point de vue purement phonétique, la prononciation de la dentale d devait toujours subir des flottements, allant de l'occlusion nette jusqu'au complet amoussissement par des stades de relâchement ou de prononciation fricative, conditionnés aussi bien par la position intervocalique du phonème dans le mot que par les lois générales de la phonétique syntactique. C'est ce que les transpositeurs arabes ont fidèlement noté suivant les époques et les régions. Si le "Botánico anónimo" du XI-e/XII-e siècle (éd. de Asín Palacios) écrit encore : šRQLYH D αŠNŠ = šerrâlya de 'ašnoš (cerra-ja=endivia de asnos) (11), l'auteur du "Poema de Yûçuf", du XIV-e ou XV-e siècle, n'emploie jamais la lettre D. Le problème a été également

abordé - en passant seulement, en ce qui concerne les interdentes occitanes - par G.S. Colin, auteur d'excellents travaux qui portent aussi sur la reconstitution des dialectes arabes hispaniques. Qu'il me soit permis de citer quelques passages de son article "Les trois interdentes de l'arabe hispanique" (12), où il est tout naturellement amené à traiter les questions de la phonétique espagnole. Après avoir esquissé la situation des phonèmes interdentes du castillan moderne, l'auteur rappelle le fait bien connu que "si l'on remonte dans l'histoire de la langue, on constate que, à plusieurs reprises, la situation s'est profondément transformée. C'est ainsi qu'à la fin du XV-e siècle, P. de Alcalá ignore encore, en castillan, les sons interdentes notés actuellement par *z* et *c*,..." "Pour lui, le *t* et le *d* (arabes) représentent des sons étrangers au phonétisme castillan de son époque..." (13) Mais par contre pour établir la preuve que le *d* et le *t* arabes hispaniques étaient interdentes, M. Colin argumente que les transcriptions arabes permettent de constater pour les périodes plus anciennes une prononciation spirante du *d* roman hispanique : "Les romanistes admettent que cette valeur spirante du *d* était courante dans la péninsule ibérique - comme dans le Sud de la Gaule - depuis la période latine, c'est-à-dire dès avant le VI-e siècle ; elle est attestée par de multiples transcriptions arabes de noms propres et de noms communs, qui nous ont été laissées par des auteurs appartenant aux époques, aux régions et aux catégories sociales les plus variées. S'ils ont constamment transcrit le *d* roman hispanique médiéval par un *D* et non par un *D*, c'est qu'ils l'entendaient bien comme l'équivalent de leur interdente sonore..." "Mais, si l'emploi par les Arabes d'Espagne du *D* (et non du *D*) pour transcrire le *d* roman prouve bien que ce dernier était généralement interdental, ce même emploi fournit un argument à l'appui de la thèse de la conservation des interdentes par le dialecte arabe hispanique,..." (14)

Ceci pris en considération, les graphies de *BDARS* = *b()âar()s* (*bedârs* ?) ; *BRDYL* = *burâil* (*borâil*) et *BRDAL* = *burââl* (*borââl*) ; *RWDNW* = *rûdanû* (*rôdanô*) ; *ŠNT MRȲH ĠRQTYH* = *šant mariya ġrattiya* - peuvent être admises comme témoignage de la réelle existence des phonèmes interdentes en occitan médiéval.

Mais, pour mieux apprécier la valeur de ces témoignages, il faut encore prendre en considération le facteur temps. C'est que, à l'exception de la relation de Idrîsî, les données, provenant des autres auteurs, sont probablement plus anciennes que l'époque à laquelle ces écrivains les ont publiées. Ainsi le nom du Rhône, noté *RWDNH*, au cours du XI-e siècle, par Ibn Ḥayyân qui relate les événements du VIII-e, se rapporte plutôt à cette époque reculée parce que la graphie arabe offre bien le *D* occlusif, et il serait surprenant de constater qu'au cours du XI-e siècle, dans le domaine du provençal, n'avait pas encore commencé le processus qui devait aboutir à la forme actuelle

"lo Rose".

Déjà, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, Idrîsî écrit le même nom avec le D interdental : *RWDNW*. De même pour Béziers. Dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, ce nom est noté par Bakrî : *Baṭṭarriṣ* = *baṭarriṣ*, ce qui témoigne également chez cet écrivain d'une tradition plus ancienne que celle de la fin du XI<sup>e</sup> siècle parce que, toujours dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle - après un intervalle de temps assez court - Idrîsî transmet le même nom sous la forme : *BRDQLS*. Si la notation de Bakrî correspond bien aux plus anciennes formes "latines" du toponyme (*Baeterrae*), la relation de Idrîsî doit concorder, dans le temps, avec la tradition purement occitane.

Les questions que soulèvent les graphies arabes du nom de Bordeaux sont plus délicates. En effet, ces graphies enregistrent non seulement l'interdentale sonore d, mais aussi elles donnent pour ce toponyme deux formes différentes : *BRDYL* et *BRDQL*, avec deux variantes qui remplacent l'élément interdental par l'occlusive q : *BRDYL* et *BRDQL*. Puisque le problème des rapports entre les deux terminaisons, *-YL* (*Bordel/Bordéu*) et *-QL* (\**Bordal* ?) (15), dépasse les cadres de cette étude, on ne peut faire que deux constatations. En premier lieu, la plus ancienne forme *BRDYL* (avec le d spirant) est écrite par les auteurs andalous ou d'origine andalouse (16), tandis que la même forme *BRDYL* (avec le d occlusif) est notée une seule fois par un auteur oriental (17). La forme *BRDQL* (avec le d spirant), qui constitue une innovation au XII<sup>e</sup> siècle, est également notée par un écrivain d'origine andalouse (18). En second lieu, bien qu'elle soit écrite par un auteur andalou, la forme *BRDQL* (avec le d occlusif) n'enregistre plus une spirante, mais présente bien un élément occlusif. On dirait que c'est le facteur temps qui joue ici. La notation *BRDQL* provient du XII<sup>e</sup> siècle, celle de *BRDQL* est du XIII<sup>e</sup> (19). Mais, puisque dans tout le domaine gallo-roman le phonème d appuyé n'a donné aucun signe de spirantisation, il est difficile d'interpréter les formes *BRDYL*/*BRDQL* (avec le D interdental arabe) que par une notation d'un léger relâchement précoce de d après la liquide r, tel qu'il existe actuellement dans tout le Sud-Ouest. Les arabophones, très sensibles à la qualité d'articulation des consonnes, surtout dentales et sifflantes, n'ont probablement noté qu'un flottement d'occlusion ou de relâchement - suivant l'époque. Un fait est certain, le toponyme n'a pas évolué vers des formes à sifflante : \**Borzéus/Borzeaux*.

Pour ce qui reste enfin à dire au sujet de la curieuse transcription *ŠNT MRĪḤ ĠRQṬYH* = *šant marīya ġ( )râṭīya*, il faut porter notre attention sur deux questions qui en découlent. Tout d'abord on est obligé de se demander si le caractère arabe T répondait à la réalité de la prononciation interdental chez un écrivain d'origine andalouse? Si l'on prend comme base les considérations de G.S. Colin (20), on est autorisé à admettre l'existence de ce phonème dans l'arabe hisp-

nique, parallèlement à son équivalent sonore *D*. Si, pourtant, on avait des doutes si la notation arabe de *f* pourrait correspondre à un phonème interdental sourd en languedocien, on possède une preuve irréfutable dans les lois réciproques de la phonétique arabe et espagnole. Ces lois témoignent d'elles-mêmes de la bonne foi du transcritteur arabe. L'actuelle interdental sourde du castillan, qui dans le passé avait une articulation mi-occlusive sifflante, n'a jamais été transcrite par le *f* interdental dans la tradition arabe. Les Arabes, on le sait, avaient l'habitude de rendre cette mi-occlusive sourde du roman hispanique soit par le caractère *ğ* (*aj*) quand ils la rapprochaient du son *ç* (*tch*), soit par l'*S* - quand ils y entendaient le son *ts*. Puisque, dans ces conditions, le mot *gratia* > *grácia*, - s'il avait passé par l'intermédiaire de l'espagnol - aurait donné en arabe probablement : \**ğRĀSIYĦ* = *ğ*(*r*)*āsiya*, la transcription *GRĀSIYĦ* prouve, à la fois, l'authenticité et le caractère direct de la relation et très vraisemblablement l'existence du phonème *t* dans le languedocien central à une époque donnée, où "*gratia*" donnait encore : \**gratia*.

Mais, et ici il faut répondre à la deuxième question, puisque ce mot se trouve noté dans la relation de Bakrī, ensemble avec une transcription très archaïsante pour Béziers (*Baṭāriṣ*), on est tout autorisé à supposer que le phénomène de spirantisation de *t*, dans "*gratia*", serait plus ancien que la relation arabe du XI-e siècle.

Au milieu du XII-e siècle, la sifflante interdental sourde existe encore en toulousain, mais tend à se réaliser en sifflante ordinaire. L'état que nous montre la transcription arabe confirme l'existence de l'interdental sourde dans la période immédiatement précédente et même au delà, ce qui permet de combler une lacune, puisque en languedocien central (le Toulousain) il n'avait pas été possible de dégager l'état du phonème antérieurement à 1150 (21).

\*

\* \*

En dehors des relations arabes, en ce qui concerne le problème des interdentales en occitan, il existe peut-être encore d'autres preuves que l'on pourrait déduire des témoignages de la tradition hébraïque du Moyen-Âge, qui a été parfois parallèle à celle des Arabes.

Récemment M. Raphael Levy a apporté une contribution à ce sujet en attirant l'attention des romanisants sur l'usage du caractère *D* hébreu en judéo-français du Moyen-Âge (22). Il dit notamment "qu'à l'intérieur de mots un *D* peut remplacer le *Z*, mais en revanche un *Z* peut aussi remplacer le *D*. Cet ébranlement des deux consonnes est dû à l'absence d'un caractère hébreu qui correspond à *Th*" (23). Par *Th* il faut comprendre l'interdental *d*. M. Levy se réfère aussi à un article de Moïse Schwab, où ce dernier constate que "le *d* et le *z* se confondent très souvent dans la prononciation populaire du moyen âge, chez

les chrétiens aussi bien que chez les juifs.

Ainsi *MOZLYNA* et *MOZLYNA* sont deux formes différentes du même nom, Madeleine ..." (24)

Les observations, qui touchent les rapports entre l'hébreu et le français en général, peuvent être aussi appliquées, il me semble, à la notation hébraïque des sons transcrits de l'occitan. En arabe, nous l'avons vu, le toponyme Béziers est transcrit par Idrîsî, au cours du XII<sup>e</sup> siècle, *BDRS*; le même nom est transmis par la tradition rabbinique en caractères hébreux sous la forme : *BDRŠ* ou *BYDRŠ* (25). La forme *BYDRŠ* fut écrite par le voyageur juif, bien connu, Benjamin de Tudèle (XII<sup>e</sup> siècle). *BDRŠ* et *BYDRŠ* ne sont que la translittération des caractères hébreux dont la transcription et la prononciation dépendent de la qualité et de la quantité des voyelles qui malheureusement ne sont pas notées. La situation est comparable à celle des écrits arabes, avec cette différence toutefois que l'orthographe hébraïque, quant à la théorie de la vocalisation et de la prononciation des consonnes, est à la fois plus compliquée et moins parfaite qu'en arabe. Les caractères *D* et *T* peuvent représenter, suivant la situation dans la syllabe, les occlusives *d* et *t* et les spirantes *ḏ* et *ṭ*. Mais en réalité la prononciation des spirantes *ḏ* et *ṭ*, à son tour, est conditionnée par différents facteurs. Si actuellement la prononciation "académique", acceptée "grosso modo" par la population d'Israël, ne fait aucune distinction entre les états théoriques, occlusif ou spirant, des dentales *D* et *T*, qui sont prononcées simplement comme occlusives, dans le passé il y avait des différences marquées de prononciation. La prononciation de la langue sacrée des Juifs était toujours, dans le passé, conditionnée par le milieu géographique et ethnique, où ils vivaient. Ainsi par ex. le *T* spirant est prononcé comme *s* par les Juifs originaires d'Europe orientale. Par contre, on ne fait aucune différence entre *D* et *D*, sauf en Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc, où le *D* est réalisé comme une mi-occlusive.

Au Moyen-Age les Juifs espagnols furent au moins bilingues : outre leur connaissance de l'hébreu, ils parlaient couramment le roman espagnol et l'arabe. Puisque, d'après ce que l'on vient de dire, l'arabe hispanique, à certains points, assez proche de l'hébreu et surtout bien familier aux Juifs, possédait les phonèmes interdentaires, on peut être presque sûr que le *D* théoriquement spirant était réalisé par les hébraïsants andalous également comme interdental. Si l'on essaie de vocaliser enfin *BDRŠ/BYDRŠ*, on peut, guidé par la "scriptio plena", substituer à la lettre *Y* la voyelle théoriquement longue -ê-. Ainsi le mot pourrait être transcrit : *bêderš*, avec l'accent sur la dernière syllabe, suivant les règles de l'hébreu. Mais, puisque d'après les lois de l'orthophonie traditionnelle, le *D*, précédé d'une voyelle doit être lu comme -ḏ- spirant, ou bien doit être réalisé comme consonne double -dd- (ce qui n'est pas le cas), *BDRŠ/BYDRŠ* pouvait être

prononcé : *bedérs̄/bêdér̄s̄*. Les deux formes rabbiniques, ainsi déchiffrées, s'accordent d'ailleurs parfaitement avec la relation de Idrîsî, aussi bien quant à la question de l'interdentale que quant à la place de l'accent. Il n'y aurait qu'une seule divergence : vis-à-vis de la transcription arabe *BDCRS* (qui donne la sifflante ordinaire -s), le mot, travesti à l'hébraïque, se termine par le caractère -*š* qui, en principe, note la chuintante. Or, la langue biblique, elle-même, conserve un certain nombre de racines, où avec le même caractère *š* (chin) - par le déplacement d'un point diacritique - on note une sifflante spéciale *š*, nommée "sin" et historiquement différente de la sifflante ordinaire *s* (*samek*). C'est avec ce caractère polyvalent que, pendant le Moyen-Age, les lettrés juifs avaient l'habitude de transcrire l'*s* dans les mots d'origine romane (26). Dans ces conditions, par des moyens différents, l'arabe *BDCRS* = *b()**â**r*(*)s* (*bedérs*) et l'hébreu *BDR̄š̄/BYDR̄š̄* = *bêdér̄s̄* (*dédér̄s̄*) présentent un stade de l'évolution de l'antique toponyme *Baeterrae*.

---

N O T E S

(1) M. Jean Séguy a déjà démontré l'existence réelle des interdentes en occitan médiéval dans son magistral "Essai sur l'état des palatales et de -d- romans en occitan du XII-ème siècle", dans *Pallas I* (Annales publiées par la Fac. des Lettres de Toulouse) 1953, pp. 170-220.

(2) *A propos de quelques toponymes occitans dans les écrits arabes du Moyen Age (IX -e - XIV -e s.)*, suite du n° 1954, dans *Via Domitia II* 1955, p. 44.

(3) *ibidem*.

(4) *ib.* p. 45.

(5) *ib.* p. 49. NB! Pour la translittération et la transcription des vocables arabes (par ex. *BRDYL* = *burâil*) je renvoie le lecteur à la première partie de l'article cité : *Via Domitia I*, 1954, pp. 162 - 163. Vu le caractère spécial de l'écriture et du phonétisme arabes, j'é ne puis me conformer au système de transcription de l'*Atlas Linguistique de la Gascogne*.

(6) E. Lévi-Provençal, *La Péninsule Ibérique au Moyen Age d'après le Kitâb ar-Rauḍ al-Miṣṭâr fî Ḥabar al-Aḳṭâr d'Ibn 'Abd al-Ḥam'îm al-Himyarî*, Leiden 1938, pp. XXII et 246.

(7) *ib.* p. 246.

(8) *ib.* p. 246, note 2. : L'éditeur regrette de n'avoir trouvé aucun renseignement sur cette ancienne église de Carcassonne. Pourtant il s'agit d'une importante église, où se trouvaient "sept colonnes d'argent" aux dires de Bakrî. Bien que les sources médiévales ne citent aucune église appelée "Sancta Maria Gratia" ou "Gratiae" dans la ville de Carcassonne, la dédicace en l'honneur de la Sainte Vierge, associée au récit des "sept colonnes d'argent", permet de l'identifier. C'est Notre-Dame de l'Abbaye ou Sainte Marie du Sauveur, actuellement Chapelle du Petit Séminaire. Une autre source arabe (Anâlectes de Maqqarî) mentionne sans; toutefois, la nommer "gratia" une église de Sainte Marie aux "sept colonnes d'argent" que l'historiographie locale a, depuis longtemps, identifiée avec Notre-Dame de l'Abbaye.

cf. Devic et Vaissète, *Histoire Générale de Languedoc*, t. I, p. 777, n. 2.  
J. Poux, *La Cité de Carcassonne - Les Origines -*, Toulouse 1927, p. 78.  
E. Griffé, *Histoire Religieuse des Anciens Pays de l'Aude*, t. I. Paris 1933, pp. 88, 140 et 161.

(9) Evidemment, dans le détail, il y a encore d'autres réalisations dans les parlars modernes. Par ex. le T est parfois prononcé comme la sifflante S, en Orient ; en Afrique du Nord - plus spécialement en Oranie et au Maroc - le T et le T sont indifféremment prononcés comme l'affriquée ts.

(10) "Los árabes no reproducían con sus dos interdéntales tâ y dâl (th inglesa sorda de thing y th sonora de then) ningún sonido español." v. Amado Alonso, *Las correspondencias árabe-españolas en los sistemas de sibilantes*, dans *Revista de Filología Hispánica*, 1946, p. 57.

(11) Cet exemple peut être cité comme illustration du processus de l'amuïssement du d en position intervocalique.

Cf. H. Gavel, *Essai sur l'Evolution de la Prononciation du Castellán*, Paris-Biarritz 1920, p. 213-214, et en particulier p. 214, note 1.

(12) Georges S. Colin, *Notes de Dialectologie Arabe I : Les trois interdéntales de l'arabe hispanique*, dans *Hespéris*, t. X, 1930, pp. 91-104.

(13) Op. cit. p. 93.

(14) ib. p. 94.

(15) On peut se demander si la transcription arabe BRDOL=burdâl (bordál) n'est pas une attestation du traitement phonétique occitan qu'on attendrait de \*Burdigála, tandis que BRDYL=burdíl (bordé|) serait une forme très ancienne provenant de \*Burdígalá. Deux exemples de différentes accentuations gauloises pour le même mot.

(16) v. *Via Domitia II*, 1955, p. 44.

(17) ibidem.

(18) ib. p. 45.

(19) ib. p. 45 : A ce propos on peut toujours objecter qu'il n'y a qu'une simple erreur de copiste et qu'il ne s'agit ici que d'un point diacritique dont l'omission changerait le D en D. Notre informateur, Ibn Sa'îd, est absolument formel à ce sujet. Dans sa relation, il a, à la manière des lexicographes arabes, explicitement épelé le vocable, en insistant sur la valeur de la lettre D.

(20) Op. cit. : G.S. Colin, *Les trois interdéntales...*, pp. 94-96.

(21) Cf. Jean Séguy, *Essai sur l'état des palatales...* pp. 204 et 205.

(22) Raphael Levy, *La provenance du D intervocalique en judéo-français*, dans *Studia Neophilologica*, Uppsala, 1952, vol. XXIV, pp. 55-58.

(23) ib. p. 57.

(24) Moïse Schwab, *Transcription de mots européens en lettres hébraïques au Moyen Age*, dans *Mélanges Julien Havet*, Paris 1895, p. 319.

(25) Henri Gross, *Gallia Judaica-Dictionnaire Géographique de la France d'après les sources rabbiniques*, Paris 1897, p. 96.

- (26) Cf. : R. Foulché-Delbosc, *La transcription hispano-hébraïque*, dans *Revue Hispanique*, Paris 1894, p. 1 ff.  
Arsène Darmesteter, *Reliques Scientifiques*, Paris 1890, t. 1, p. 280.  
A. Darmesteter et D. S. Blondheim, *Les gloses françaises dans le commentaire talmudique de Raschi*, Paris 1929, Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, fasc. 254-1.
-

LES NOUVELLES METHODES

D'ENQUETE LINGUISTIQUE

par

Manuel COMPANYS

# LES NOUVELLES METHODES

## D'ENQUETE LINGUISTIQUE

### TABLE DES MATIERES

Nous employons le système décimal pour numéroter les chapitres, les paragraphes, et leurs subdivisions éventuelles. Lorsque nous disons, par exemple, "voir sous §73" cela veut dire qu'il faut se reporter à tous les paragraphes dont le numéro commence par 73.

Chaque fois qu'un N° est suivi de subdivisions, il ne constitue qu'un simple titre.

#### *Chapitre 1 LES DEUX METHODES CLASSIQUES*

- 11 La méthode normalisatrice
- 12 La méthode impressionniste
- 13 Critique de la méthode normalisatrice
- 14 Critique de la méthode impressionniste

#### *Chapitre 2 LE TERRAIN LINGUISTIQUE*

- 21 Diversité des terrains linguistiques
- 22 Rapports de structure des langues en présence
- 23 La structure interne du parler
- 24 Nécessité des enquêtes préliminaires

#### *Chapitre 3 LE CHOIX DES POINTS D'ENQUETE*

- 31 Critères pour le choix des points

- 32 Le réseau de points des atlas
- 33 Travaux d'aréologie
- 34 Monographies

*Chapitre 4 L E S B U T S P O U R S U I V I S*

- 40 Les buts poursuivis
- 41 La phonétique
- 42 Le vocabulaire
- 43 La morphologie
- 44 La syntaxe

*Chapitre 5 L' E L E M E N T H U M A I N*

- 51 Les témoins
  - 511 Les qualités d'un bon témoin
  - 512 Tolérance auditive des sujets parlants
  - 513 L'âge des témoins
  - 514 Informateur ou informatrice
  - 515 Pluralité des témoins
- 52 Les enquêteurs
  - 521 Pluralité des enquêteurs
  - 522 Accoutumance et capacité
  - 523 Enquêteur étranger ou enquêteur indigène
  - 524 Avantages psychologiques de l'enquêteur indigène
  - 525 La solution du problème de l'enquêteur
- 53 Les facteurs moraux pendant l'enquête

*Chapitre 6 L E S M A T E R I A U X*

- 60 Les questionnaires et les textes
- 61 Les textes libres
- 62 Les textes mémorisés
- 63 Les textes traduits
- 64 Qualités des textes
- 65 Questionnaires-collections
- 66 Schémas de vocabulaire
- 67 Questionnaires proprement dits

*Chapitre 7 L' U T I L I S A T I O N D E S Q U E S T I O N N A I R E S*

- 71 Méthodes d'interrogation
- 72 La notation
- 73 Le polymorphisme
  - 730 Le polymorphisme
  - 731 Importance du polymorphisme

- 732 Polymorphisme et normalisation
- 733 Atlas du polymorphisme
- 734 Une solution plus réaliste

74 Publication des matériaux

Chapitre 8 LA METHODE DE TRANSCRIPTION INDIRECTE

- 80 La méthode de transcription indirecte
- 81 Bref historique de la méthode indirecte
- 82 Analyse psychologique du processus de transcription
  - 820 Analyse psychologique du processus de transcription
  - 821 La chaîne du sens
  - 822 La chaîne du son
  - 823 L'enquête en transcription directe
  - 824 L'enquête en transcription indirecte
- 83 Qualités de la méthode indirecte
  - 831 Avantages de la nouvelle méthode pour l'atmosphère de l'enquête
  - 832 Effet des appareils sur les sujets
  - 833 Gain de temps pendant les enquêtes
- 84 La transcription dans la méthode indirecte
  - 840 La transcription dans la méthode indirecte
  - 841 Précision et exactitude de la transcription indirecte
  - 842 Une expérience convaincante
- 85 Solution de problèmes insolubles par la méthode directe
  - 851 Solution du problème de la pluralité des enquêteurs
  - 852 Le dilemme enquêteur étranger-enquêteur indigène
  - 853 Autres avantages de la méthode indirecte
- 86 Le magnétophone est-il un intermédiaire peu sûr?
  - 861 Fidélité de l'enregistrement magnétique
  - 862 Le manque de relief et ses conséquences
  - 863 Les conditions d'un bon enregistrement dialectologique
  - 864 L'alimentation électrique des appareils
  - 865 Le coût des enquêtes indirectes

Chapitre 9 LES TECHNIQUES DE LA METHODE INDIRECTE

- 90 Les techniques de la méthode indirecte

91 Brève description des appareils

- 911 Description schématique d'un magnétophone
- 912 Magnétophones à piles
- 913 Les pistes et les vitesses
- 914 Les commandes
- 915 Les bandes magnétiques
- 916 Les microphones
- 917 Accessoires divers

92 La technique des enquêtes par la méthode indirecte

- 920 La technique des enquêtes par la méthode indirecte
- 921 L'équipement de l'enquête rapide
- 922 L'équipement de l'enquête de moyenne durée
- 923 L'équipement des longues tournées d'enquête
- 924 La question des portatifs à pile
- 925 Photographie et cinéma
- 926 La caméra sonore

93 La technique de la transcription par la méthode indirecte

- 930 La technique de la transcription par la méthode indirecte
- 931 L'alphabet phonétique
  - 9310 L'alphabet phonétique
  - 9311 Phonèmes, faux-phonèmes, variantes combinatoires et autres variantes
  - 9312 L'étendue à donner à l'alphabet
  - 9313 La valeur syllabique
  - 9314 L'accent et l'intonation
  - 9315 Nuances marquées par des diacritiques
  - 9316 Signes spéciaux d'information
  - 9317 L'alphabet Lacerda-Hammarström
- 932 La bande témoin
- 933 Les séances de transcription
- 934 Utilisation et conservation des bandes
- 935 Un atlas parlant

*C O N C L U S I O N S :*

(Une récapitulation brève de notre travail et une conclusion où nous disons qu'en faisant en 1956 nos enquêtes avec un cahier et un crayon nous nous mettons dans la situation où se serait mis, il y a cinquante ans, Edmont s'il avait fait ses relevés avec un poinçon et des tablettes de cire.)

## 1. LES DEUX METHODES CLASSIQUES

### 11 - LA METHODE NORMALISATRICE

On peut classer les méthodes de dialectologie synchronique en deux familles : la normalisation et l'impressionnisme. Les partisans de la normalisation veulent donner une représentation du "parler moyen". Ils considèrent les détails de prononciation, les variations individuelles, les notations trop précises, les élocutions spontanées, comme inutiles et dangereux. Ils estiment que le dialectologue n'a rempli sa mission que quand il a donné "un indice, même sommaire, et une représentation objective du parler moyen" (1). Pour cela, il faut rechercher les sujets, qui, pour exprimer une idée, "cherchent, vérifient, revérifient et se corrigent"<sup>(1)bis</sup> Cela conduit aussi à interroger plusieurs personnes, à les confronter, à utiliser en somme tous les moyens susceptibles de permettre à l'enquêteur de se faire une idée aussi juste que possible de ce commun dénominateur qu'il doit rendre, en le reconstituant si c'est nécessaire d'après les variations individuelles dues à des facteurs très divers : âge, milieu social, conditions familiales, polymorphisme, et conditions expressives (2).

### 12 - LA METHODE IMPRESSIONNISTE

Les partisans de la méthode impressionniste, refusent, au contraire, au dialectologue, le droit à toute intervention autre que celle qui consiste à s'assurer que la réponse correspond bien à la question posée, et que cette réponse est enregistrée d'une façon aussi exacte et précise que possible. Pour eux, une enquête est comparable à un instantané de reportage, à un flash pris dans le vif de l'action, et non à une belle photo documentaire où le photographe, pour bien la composer, place objets et personnages aux places et dans le cadre qui lui paraissent les plus aptes à évoquer le sujet ; à plus forte raison ce flash de reportage est-il éloigné des croquis et schémas où le dessinateur simplifie le sujet, l'élague des détails qui lui paraissent inutiles, le présente sous l'angle et à l'échelle qu'il juge les plus appropriés pour mieux en faire comprendre la structure "même sommaire" et le fonctionnement. Le dialectologue impressionniste recherche donc une réponse spontanée; il a un préjugé favorable pour le "premier jet" ; il note d'une façon détaillée ; il s'en tient à un seul sujet, ou, si des témoins secondaires sont nécessaires, il indique toujours qui a fourni telle ou telle réponse. Il croit que sa méthode est "la seule possible dans un territoire plus vaste" (3) et que, pour un Atlas, par exemple, il ne lui est pas possible de rendre toute la complexité d'un parler. Il se limite donc à décrire comment parlait tel sujet de telle localité, à tel moment et dans telles conditions. Il doit donc choisir son témoin avec beaucoup de soin, en fonction de

critères déterminés. Il donne d'amples renseignements sur le témoin, sur son village, sur les conditions de l'enquête, sur la manière de travailler, d'interroger et de transcrire. Pour interroger il préfère les questions indirectes, il montre les objets, il a recours à diverses astuces pour préserver la spontanéité de la réponse en évitant d'influencer son informateur ; en tout cas, il indique toujours comment la question a été posée et la réponse obtenue, persuadé que cela peut avoir beaucoup d'importance. Le problème de la transcription est à la fois plus simple et plus difficile pour l'enquêteur impressionniste que pour l'enquêteur normalisateur : plus simple, car, n'ayant pas à intervenir, il est réduit au rôle d'une machine (4) ; plus difficile, car, ne se contentant pas d'un "indice, même sommaire", sa transcription doit être beaucoup plus détaillée et beaucoup plus précise et, par conséquent, son alphabet, beaucoup plus vaste et beaucoup plus complexe, est beaucoup plus difficile à utiliser. Cette difficulté s'accroît du fait qu'il doit se contenter du premier jet, et qu'il n'a pas la possibilité de vérifier et de corriger des sons qu'il aurait mal entendus.

### 13 - CRITIQUE DE LA METHODE NORMALISATRICE

Les deux méthodes ont leurs inconvénients et leurs avantages. La méthode normalisante présente l'avantage de donner, dès l'abord, des matériaux élaborés. Elle permet d'avoir une vue d'ensemble d'un parler. Mais vue d'ensemble ne veut pas dire vue générale, encore moins vue complète. Cette moyenne que suppose et recherche la méthode a l'inconvénient de toutes les moyennes et de toutes les statistiques : une collectivité formée d'hommes de soixante et de trente ans, en nombre égal, ne se comporte pas comme une collectivité d'hommes de quarante-cinq ans, ni comme une collectivité d'hommes de vingt-cinq et de soixante-dix ans ; une collectivité d'ouvriers et de bourgeois aisés n'a pas la même langue qu'une collectivité de petits employés et d'artisans. La méthode normalisante fait disparaître toute trace de polymorphisme individuel, de polymorphisme social, de polymorphisme total ou étagé par classes, par sexes, par âges, par milieux sociaux. Or, c'est un des principaux avantages de la géographie linguistique que de montrer la langue comme une institution sociale en mouvement, car "dialectologie synchronique" ne veut pas dire "dialectologie statique". La méthode normalisante substitue à l'instantané d'un mouvement, une pose, avec la gêne et le manque de naturel d'une pose. Mais la normalisation a un défaut plus grave : "l'enquêteur s'arroge injustement le rôle d'arbitre pour la meilleure forme patoise". Seul un sujet parlant, connaissant parfaitement son propre parler, donc doublé d'un excellent linguiste, est vraiment en mesure de nous donner une bonne description du parler moyen : mais, ce faisant, il écrira une monographie, qui n'aura pas tous les caractères de la géographie linguistique. L'enquêteur, lui, n'a pas les éléments pour opérer un

un choix et jouer son rôle d'arbitre, puisqu'il va précisément à la découverte. Plus son domaine sera vaste et plus son questionnaire sera long, et moins il disposera de temps pour se faire une opinion valable de chaque parler moyen. Si l'on réduit le questionnaire, on diminue du même coup les éléments pour établir la moyenne, qui sera d'autant plus fautive. Si l'on réduit le nombre de localités imparties à chaque enquêteur, la prospection d'un territoire donné avec une densité de points suffisante devra être faite par un plus grand nombre de linguistes. Mais comme la moyenne recherchée ne peut être rigoureusement juste, chaque enquêteur normalise à sa manière, et, plus il y a d'enquêteurs, moins les données publiées seront homogènes.

#### 14. CRITIQUE DE LA METHODE IMPRESSIONNISTE

C'est pour cela que Gilliéron, le père de la géographie linguistique, a employé une méthode qui est à la base de l'impressionnisme. Il a été suivi par la plupart des auteurs d'Atlas linguistiques: *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, *Atlas Lingüístic de Catalunya*, *Atlasul lingüístic român*, *Nouvel Atlas Linguistique de France*, *Atlas Lingüístico de la Peninsula Ibérica*, *Atlas Lingüístico de Andalucía*, *Nou Atlas Lingüístic del Domini Català*. Les matériaux fournis par les cartes doivent être interprétés, mais du moins l'utilisateur, dispose-t-il de données objectives aussi nombreuses et aussi sûres que possible pour faire lui-même cette interprétation, suivant ses propres idées et en fonction de ses besoins.

Aussi bien le principal défaut de la méthode impressionniste réside-t-il à nos yeux dans ses prétentions à la précision et à l'exactitude dans la transcription. Nous avons vu que celle-ci est beaucoup plus difficile pour le dialectologue impressionniste, et cela d'autant plus qu'il s'imposera avec rigueur les exigences de la méthode et qu'il visera à une plus grande précision. Nous reviendrons plus loin sur la question de la transcription : remarquons dès maintenant, qu'à notre avis, le coefficient d'erreurs croît avec la recherche de précision, que, pour viser une unité relative de transcription, il faut préférer l'enquêteur unique, et, qu'en tous cas, il vaut mieux une notation peu précise mais avec peu d'erreurs, qu'une notation très détaillée mais dont on pourra déjà s'estimer heureux si les seuls détails sont inutilisables (5). Il ne faut pas cependant réduire trop le nombre de symboles, car l'enquêteur serait amené, en choisissant, à se départir de son rôle de machine enregistreuse et à normaliser malgré lui (6).

## 2. LE TERRAIN LINGUISTIQUE

### 21. DIVERSITE DES TERRAINS LINGUISTIQUES

Nous venons de parler en général des avantages et des inconvénients de la normalisation et de l'impressionnisme. Il est évident que

les uns et les autres seront plus ou moins importants suivant le travail que l'on se propose de faire. Le terrain linguistique à explorer a une importance considérable. La localité peut être plus ou moins évoluée, plus ou moins isolée. Le parler peut être plus ou moins vivace, pur, ou uniforme suivant les âges et les milieux sociaux des locuteurs. Ceux-ci peuvent être, dans des proportions variables, des monolingues, des bilingues, des trilingues. Si plusieurs langues coexistent, les conditions d'usage de l'une ou de l'autre peuvent être très différentes, ainsi que leur hiérarchisation : langue liturgique - langue parlée, langue littéraire ou familière, langue des femmes - langue des hommes, langues de milieux plus ou moins fermés, langues de métiers (7), langues de relation, langue directrice, langue sentie comme vulgaire mais à laquelle on est plus ou moins attaché.

Le cas le plus fréquent en Europe semble être la présence d'une langue nationale se substituant progressivement au parler local, comme langue de culture et de relation, puis comme langue familière. Sa pénétration plus ou moins rapide est facilitée par l'école, où elle est souvent la seule enseignée, et par les puissants moyens de communication et de diffusion qu'apporte la civilisation moderne. Mais il y a une infinité de degrés dans cette pénétration : parfois, à côté de vieillards qui ne comprennent que le patois, leurs petits-fils ne savent plus le parler ; parfois le parler local reste très vivant comme langue quotidienne, jouissant même d'une petite littérature locale, alors que la langue nationale est utilisée par tous comme instrument de culture et de relation ; parfois le dialecte cède la place plus ou moins rapidement à une langue nationale bien assimilée, sans qu'aucune des deux langues se corrompe ; parfois le substrat local, l'ignorance, et souvent des méthodes éducatives autoritaires et maladroites, provoquent l'acquisition d'une langue nationale déjà dénaturée, alors que le patois, de son côté, se corrompt rapidement à son contact surtout chez les jeunes générations. Il va sans dire que la même méthode ne pourra être utilisée par le dialectologue sans modification dans tous les cas rapidement énumérés ci-dessus.

## 22. RAPPORTS DE STRUCTURE DES LANGUES EN PRESENCE

De plus, les rapports structurels entre le patois et la (ou les) langue de culture ont une grande importance. Plus elle sera différente du patois, et moins on aura à craindre des contaminations, qui, en tous cas, seront plus reconnaissables. C'est ainsi, qu'à ce point de vue, on pourra interroger en français avec moins d'inconvénients, en Bretagne qu'en pays d'Oc, et en Pays d'Oc qu'en pays d'Oïl. Lorsque le parler local n'est qu'une variante plus ou moins superficielle de la langue nationale, comme par exemple en Castille, la manière d'interroger pose des problèmes particuliers, et le mot de "traduction" n'a plus aucun sens. Le procédé qui consiste à faire traduire peut être

interdit aussi par d'autres considérations, outre le monolinguisme absolu des sujets : par exemple dans bien des régions du domaine catalan, où le rapport des langues en présence autoriserait la question en castillan, le témoin risque de mal comprendre un grand nombre de mots ou de phrases.

### 23. LA STRUCTURE INTERNE DU PARLER

La structure même de la langue à étudier conditionne la méthode. Ainsi, la distinction du singulier et du pluriel, dans le questionnaire, très importante dans les langues flexionnelles, n'est plus à considérer sous le même angle dans une langue agglutinante comme le basque. Par contre, la présence ou l'absence de l'article peut devenir très importante, non seulement dans certains parlers basques, mais aussi, par exemple, dans les dialectes roumains. (8)

### 24. NECESSITE DES ENQUETES PRELIMINAIRES

La méthode à suivre ne peut donc être établie qu'après des enquêtes préliminaires plus ou moins approfondies, qui supposent déjà elles-mêmes une certaine connaissance préalable de la région et de la langue à étudier. Il n'en faudra pas moins laisser à l'enquêteur une marge de liberté lui permettant de s'adapter constamment aux conditions du terrain. Et, en fin de compte, on doit se résigner à ne pas atteindre la perfection : on connaît le mot de Gilliéron disant que, pour être parfait, le questionnaire aurait dû être fait après l'enquête.

## 3. LE CHOIX DES POINTS D'ENQUETE

### 31. CRITERES POUR LE CHOIX DES POINTS

Les conditions du terrain et le but poursuivi détermineront le nombre et l'emplacement des points d'enquête dans un domaine donné. Si l'on se propose surtout de recueillir les parlers les plus purs, les derniers vestiges de langues en voie de disparition, on enquêtera surtout dans les petites localités mal reliées aux grands centres. Si l'on désire, au contraire, présenter une image fidèle de l'instrument linguistique utilisé par tous les habitants d'une région donnée, il faudra tenir davantage compte des proportions démographiques et accorder une attention spéciale aux grands et moyens centres, foyers de propagation des tendances novatrices. Dans les grands centres, il pourra même, alors, être nécessaire de multiplier les enquêtes : quartiers commerçants, quartiers résidentiels bourgeois, faubourgs ouvriers, etc. Si l'on veut mettre davantage en évidence la progression des tendances nouvelles, spécialement dans l'acquisition et l'abandon des langues, il faudra, partout où deux langues sont en contact, faire une enquête auprès de sujets appartenant à deux ou trois

génération différentes, et souvent aussi à des sexes ou à des milieux différents. (9)

Le plus souvent, les travaux dialectologiques se proposent un but moyen : donner un tableau de la langue parlée dans le domaine avec des indications sur la langue qui se perd et aussi sur les tendances nouvelles. Dans ce cas, on multipliera les points d'enquête partout où les conditions géographiques et économiques ont provoqué un grand morcellement dialectal, et aussi dans les zones de transition parcourues par de nombreuses isoglosses. Les points seront plus espacés dans les zones au parler plus unifié. Des grands centres ne seront pas oubliés pour autant et on pourra être amené à y faire plusieurs enquêtes. Des localités éloignées et isolées, susceptibles de présenter un stade archaïque, seront également étudiées. Dans les endroits où deux langues, d'audience qualitativement analogue, se partagent la population, on fera une enquête par communauté linguistique (10). On n'oubliera pas non plus les communautés minoritaires, surtout les enclaves, qui présentent souvent un intérêt considérable. Le véritable rapport démographique sera rétabli par les explications, des tableaux, des statistiques, donnés dans la notice accompagnant les cartes.

### 32. LE RESEAU DE POINTS DES ATLAS

D'une façon générale il ne faut pas oublier qu'un Atlas est un recueil de cartes et que celles-ci sont comparables à des photographies d'avion : plus elles sont détaillées et plus elles sont utiles. En effet, l'intérêt d'une carte est de présenter les variations dans l'espace d'un élément linguistique : donc, plus ces variations pourront être suivies d'une façon continue et détaillée et mieux cela vaudra. C'est pourquoi, il vaut mieux avoir davantage de localités et moins de cartes que le contraire : cent bonnes photos sont plus utiles que cent mille mauvaises. En outre, il sera toujours possible de faire de nouvelles enquêtes avec un questionnaire complémentaire pour ajouter un volume de cartes aux volumes déjà parus, alors qu'il est impossible d'ajouter des localités que l'expérience a montré nécessaires à des cartes déjà faites (11).

### 3. TRAVAUX D'AREOLOGIE

Si l'on se propose de donner des aires, le problème du choix des localités est naturellement tout autre. Dans les zones à faisceaux d'isoglosses, il faudra enquêter dans toutes les localités, mais, comme les aires sont indépendantes, l'étendue et la nature du questionnaire ne sera pas uniforme. Le choix des points et des questions sera ici constamment déterminé par les enquêtes en cours. Naturellement, des sondages devront être faits également à l'intérieur des aires, suivant un réseau suffisamment serré pour ne pas laisser passer à tra-

vers ses mailles des enclaves ou des phénomènes endémiques. Ce réseau ne peut d'ailleurs pas être uniquement déterminé par des considérations de symétrie ou d'équidistance : comme dans le cas d'un atlas ponctuel il faut tenir compte, par exemple, des petites zones isolées, etc (12). En outre, il ne faut pas oublier qu'un même phénomène peut avoir plusieurs isoglosses suivant les générations, le sexe ou le milieu social.

#### 34. MONOGRAPHIES

Dans les études monographiques, le problème du choix des localités est très différent suivant le genre du travail envisagé : description d'ensemble d'une zone plus ou moins réduite ; étude d'un fait déterminé dans un domaine plus ou moins vaste ; étude des termes spéciaux de telle activité ; etc. Dans chaque cas, le réseau de points comme les méthodes de travail en général, sera conditionné par la nature de l'ouvrage.

### 4. LES BUTS POURSUIVIS

#### 40. LES BUTS POURSUIVIS

Qu'il s'agisse d'atlas ponctuels, d'atlas par aires, d'études monographiques, les méthodes employées sont plus ou moins avantageuses suivant la partie du langage plus spécialement visée : phonétique, vocabulaire, morphologie, syntaxe ou même, données ethnographiques, qui, bien que ne constituant pas une partie du langage, sont souvent recherchées comme complément des informations purement linguistiques.

#### 41. LA PHONÉTIQUE

La phonétique est à la fois la plus facile et la plus difficile à étudier. La plus facile, parce qu'une fois le sujet bien choisi, la question bien posée, et la réponse reconnue comme correspondant à la question, on peut et on doit se fier aveuglément à cette réponse. En effet, si l'on admet avec nous l'excellence de la méthode impressionniste et les dangers de la normalisation, aucun effort de critique n'est à faire, mais seulement l'effort de perception et de transcription. Sur ce point nous pensons qu'on ne peut que suivre J. Ségué qui écrit (13) : "Je dis à mes élèves : En phonétique, vous êtes des *machines* : enregistrez exactement ce que vous entendez ; les particularités individuelles ne sauraient en aucun cas être suspectes : ce sont tout au plus des faits de parole, susceptibles un jour ou l'autre de devenir des faits de langue, étant socialisés". Mais la phonétique est également très difficile car les faits phonétiques ne peuvent pas être étudiés isolément : les sons n'existent que dans des mots et des phrases qui ont un contenu sémantique pouvant ou non correspondre à la question posée. De plus, la transcription impose un travail très

difficile (nous l'étudierons § 8) que l'enquêteur devra mener de front avec le travail critique que nécessitent le vocabulaire et la morphologie, et cela même si la phonétique seule intéresse : en effet, un mot correspondant mal à la question risque d'être un emprunt récent, ou un vocable peu courant, savant, plus ou moins artificiel, dont la phonétique peut être suspecte. D'ailleurs, dans la plupart des cas, l'enquêteur aura à s'occuper autant de vocabulaire que de phonétique.

#### 42. LE VOCABULAIRE

En ce qui concerne le vocabulaire, nous préférons toujours la méthode impressionniste, mais, bien entendu, sous prétexte de faire des instantanés intouchables, nous ne pouvons admettre qu'on fixe des erreurs, des données fausses ou des accidents linguistiques sans passé ni lendemain" (14). Cela, comme nous l'avons dit plus haut, ne saurait concerner l'enveloppe sonore des mots, autrement dit la phonétique. Pour le reste, J. Séguy distingue trois cas : 1°/ le quiproquo. Nous demandons "table", et le sujet, qui a compris de travers, répond "chaise" : accepter serait proprement inepte. 2°/ le gallicisme. Si le gallicisme répond à une question périprastique ou à une question muette posée en montrant l'objet, on l'admet sans discussion, c'est qu'il est dans l'usage réel. Mais si le gallicisme calque le mot français énoncé par l'enquêteur, on réagit. Bien souvent, d'ailleurs interviennent les témoins secondaires : "puisque le monsieur cherche le patois, il ne faut pas lui donner des mots français." Quelques sollicitations, un instant de repos, suffisent à faire surgir de la mémoire fatiguée le terme autochtone : s'il est déclaré vieilli par le témoin, les deux sont enregistrés, avec un signe spécial pour l'archaïsme. 3°/ les trous. Les enquêteurs savent que je suis le cartographe, et qu'à ce titre, le point d'interrogation est mon cauchemar. On ne se résigne au blanc que si l'objet n'existe pas au point d'enquête (par exemple l'orvet, l'intermédiaire du mariage, certaines plantes, etc). Sinon, c'est une poursuite acharnée, et l'enquêteur ne quitte la localité qu'après avoir réussi, ou interviewé un nombre de personnes tel qu'il puisse estimer le zéro irrémédiable." (15) Est-ce à dire que nous préconisons la normalisation ? En aucune façon. L'enquêteur doit s'assurer seulement que la réponse correspond bien à la question posée. Si le témoin se reprend spontanément, s'il donne deux traductions, il les notera toutes les deux, mais en affectant d'un signe la première réponse, d'un autre signe la reprise spontanée. Si la réponse paraît malgré tout peu satisfaisante, l'enquêteur pourra insister, demander si l'on ne peut pas dire autrement, mais la traduction ainsi obtenue sera elle aussi affectée d'un signe spécial. Dans le cas où plusieurs équivalents sont donnés, on pourra demander au témoin quel est le mot le plus usuel, quels sont les cas d'emploi de l'un ou de l'autre, mais,

tout cela sera noté (16). Dans des cas semblables, l'enquêteur reviendra quelque temps après sur la question, qu'il posera autrement, par exemple en intégrant le mot dans une phrase convenable ; il pourra aussi interroger des témoins secondaires, toujours en mentionnant sur son cahier toutes les informations utiles. Le directeur de l'ouvrage, en collaboration avec l'enquêteur, décidera ensuite dans quelle mesure tous les matériaux ainsi rassemblés devront être publiés, avec, naturellement, les indications recueillies sur la façon dont les réponses ont été obtenues. En aucun cas il n'appartient à l'enquêteur ni au directeur d'interpréter ou de choisir ; en aucun cas ils ne devront s'arroger le rôle d'arbitre.

#### 43. LA MORPHOLOGIE

Pour la morphologie, "les risques sont beaucoup plus limités, et le quiproquo seul est à surveiller : confusion de temps et de personnes. En ce domaine, seul un enquêteur connaissant la langue peut exercer un contrôle efficace : un étranger ne peut qu'enregistrer passivement les pires bévues" (15). Et cela d'autant plus qu'en matière de morphologie, la phonétique syntaxique acquiert souvent une importance considérable : des pronoms, des articles, des désinences, des mots outils, se combinent, s'agglutinent, s'assimilent plus ou moins complètement ; des formes passe-partout se constituent souvent : même un enquêteur très au courant a souvent beaucoup de mal à les reconnaître et à les analyser pour s'assurer qu'elles correspondent bien à la question posée. Le problème se complique très souvent de polymorphisme. Il faut agir avec une grande prudence. Les explications demandées directement au témoin sont à proscrire : presque toujours il sera incapable de répondre et, s'il le fait, son explication n'aura qu'une valeur très douteuse ; de plus, cela le fatiguera et les réponses suivantes seront moins bonnes, la spontanéité et le naturel disparaîtront et le polymorphisme probable restera masqué. Ici, c'est la question différemment posée quelque temps après qui est à recommander. Ces questions complémentaires, on les rendra aussi concrètes que possible, en les intégrant dans des phrases simples dont le vocabulaire détournera l'attention du témoin des faits grammaticaux.

#### 44. LA SYNTAXE

Pour la syntaxe, on ne peut donner que des indications. Là encore, qu'il nous soit permis de citer J. Séguy qui écrit à propos de l'Atlas Gascon du NALF : "On est bien obligé de faire traduire un bout de phrase française, et à chaque instant, le calque peut se produire... Faire rétablir (les gallicismes) d'après un plan uniforme serait une extorsion caractérisée ; ce n'est que dans quelques cas évidents de gallicismes grossiers que nous nous sommes autorisés à faire rectifier par le sujet lui-même, en lui demandant s'il n'y avait vraiment pas

moyen de dire autrement. Les données syntaxiques du NALF devront donc être considérées comme isolées, difficilement transférables d'un point à l'autre : la coexistence d'un tour différent est toujours à supposer. Des nuances subjectives, dont il est tout à fait impossible de tenir état dans un atlas, guident le choix des sujets parlants entre les diverses possibilités qu'offre la langue : le *style* n'est pas seulement affaire de langue écrite... On n'étudie pas la syntaxe avec un questionnaire." La seule façon d'étudier la syntaxe d'une langue qu'on ne connaît pas à l'avance, consiste à dépouiller un nombre considérable de textes libres (récits, conversations, etc.) enregistrés : beaucoup de lacunes subsisteront, d'autant plus qu'il y aura moins de documents, mais du moins les faits seront-ils sûrs, provenant de l'élocution spontanée. Quoi qu'il en soit, ce n'est guère l'affaire d'un atlas.

## 5. L' E L E M E N T H U M A I N

### 511 LES QUALITES D'UN BON TEMOIN

On connaît les descriptions très sévères et très détaillées données par bien des dialectologues, en ce qui concerne les qualités à exiger des informateurs. Il faut les considérer comme un idéal qu'il n'est pas toujours possible d'atteindre. Il est en tous cas indispensable de consigner objectivement toutes les informations que l'on pourra recueillir sur le témoin et toutes les observations que l'on pourra faire sur lui. Les critères souhaitables se déduisent du rôle même de l'informateur : il doit nous donner aussi clairement, aussi naturellement, et aussi spontanément que possible, la langue effectivement parlée dans la localité même. C'est pourquoi il est préférable qu'il ait séjourné toujours dans le pays et que son milieu familial et professionnel soit également indigène. Il faut toutefois remarquer que tous les sujets ne sont pas également influençables et que tous les voyages et séjours au-dehors n'ont pas la même importance pour l'instrument linguistique : par exemple, il vaut mieux un témoin qui a vécu longtemps dans une ville où il n'a jamais eu l'occasion de parler patois, qu'un autre qui au cours de petits voyages dans les environs s'entretient souvent avec des personnes ayant un autre parler que le sien.

### 512 TOLERANCE AUDITIVE DES SUJETS PARLANTS

Il faut remarquer aussi que dans les régions à grande différenciation dialectale, on observe souvent chez les sujets parlant une grande tolérance auditive, qui reste presque toujours inconsciente, ou au moins irréfléchie ; de ce fait ils sont assez peu influencés par ces différences, devenues trop habituelles pour être entendues. Dans ce cas, des demandes d'explications peuvent être très dangereuses. Si l'on demande, par exemple : "ne peut-on dire comme ça...", le locu-

teur retrouvera peut être une prononciation entendue et dira vraisemblablement "ah ! oui : les deux se disent" même si cette forme ou cette prononciation ne sont jamais spontanées chez les habitants de la localité. Cela reste vrai, à un degré moindre, pour la morphologie et le vocabulaire.

### 513 L'AGE DES TEMOINS

L'âge des témoins peut avoir beaucoup d'importance. Les vieux présentent l'avantage de mieux connaître les noms authentiques d'une foule d'objets plus ou moins sortis de l'usage ou remplacés par des modèles manufacturés ayant amené leur nom de la ville ; ils connaissent aussi des expressions, des tournures, qui ne sont plus usitées par les plus jeunes. Mais le danger est double : d'une part, le sujet vieux peut être physiquement défavorable (mauvaise articulation, esprit engourdi, surdité, mauvaise résistance à la fatigue, etc) ; d'autre part, ils donnent parfois l'image d'une langue quelque peu fossilisée qui n'est plus l'outil vivant de la communauté actuelle.

Les très jeunes sont bien souvent les meilleurs sujets pour la phonétique : ils n'entendent guère parler des personnes étrangères à l'endroit, leur prononciation est façonnée constamment par l'imitation des grands-parents, des parents, des frères aînés, et, comme ils sont très portés à l'imitation de tous, y compris de leurs camarades de même âge, ils donnent une image très juste du phonétisme de la localité ; jusqu'à leurs "défauts" (défauts de langue exceptés, naturellement) qui sont intéressants, car, accidentels ou constants, ils sont rarement individuels, ils révèlent des tendances qui ont de fortes chances d'aboutir, et qui, en tous cas, constituent des tendances bien vivantes dans le parler. Le meilleur âge, à cet égard, est l'âge scolaire : avant, leur système phonologique et phonétique est incomplètement acquis et l'influence d'un groupe restreint de modèles est trop grande (18) ; après une quinzaine d'années, ils commencent à fréquenter les fêtes des villages, les matchs sportifs, les établissements d'enseignement secondaire ou professionnel, etc, et, comme ils sont encore portés à l'imitation, leur prononciation perd de sa pureté locale ; en outre, des préoccupations de coquetterie, d'esthétique ou de vanité les poussent souvent à délaisser le "patois" ou, en tous cas, à l'"embellir" de façon suspecte. Naturellement, les enfants ne possèdent pas encore parfaitement l'instrument linguistique : ce sont de mauvais informateurs pour le vocabulaire et pour la morphologie.

Après l'âge du service militaire, la langue est en général bien acquise, les préjugés défavorables au parler maternel tendent à disparaître, mais toute une partie de ses richesses n'a pas été, (et souvent ne sera plus) apprise, la prononciation reste parfois peu locale et la morphologie normalisée. Selon nous, les meilleurs locuteurs pour une enquête générale ont de quarante à cinquante ans. De toutes façons, ce qui importe c'est d'avoir des informateurs comparables d'une loca-

lité à l'autre, ou du moins d'en signaler les différences.

#### 514. INFORMATEUR OU INFORMATRICE

Le choix entre les hommes et les femmes peut ne pas être indifférent. Presque toujours, cependant, leur langue est identique entre quarante et cinquante ans et au-dessous de quinze ans. Après la cinquantaine il arrive que les femmes présentent un parler plus figé et plus archaïque que les hommes, mais le contraire se trouve aussi, surtout au-delà de soixante-dix ans, car l'homme ne pouvant plus travailler ne participe plus du tout à la vie sociale, alors que la femme, qui peut toujours trouver des occupations à sa mesure, y reste plus mêlée. De la puberté à la quarantaine, la femme voyage moins, mais ses préjugés linguistiques sont presque toujours plus grands et plus durables que chez l'homme (19).

#### 515 PLURALITE DES TEMOINS

À l'intérieur de la localité, il faut sauvegarder une unité de parler dans toute l'enquête, ce qui suppose un sujet unique. Cependant, il est rare qu'un seul sujet puisse remplir sans trou tout un questionnaire. Dans l'Atlas de Gascogne, "le résidu des questions non remplies par le témoin principal (une quarantaine en moyenne) a dû être forcément comblé par d'autres informateurs : mais comme il s'agit toujours de mots isolés, cela ne tire pas à conséquence." (20) Pourtant nous croyons que chaque fois qu'une réponse a été fournie par un témoin secondaire il faut le signaler, et qu'il faut donner toutes informations sur les témoins secondaires à la suite de celles concernant le témoin principal. Un bon système consiste à avoir recours à une femme lorsque le témoin principal est un homme, et réciproquement : les connaissances du vocabulaire un peu spécial se compléteront : les femmes connaissent mieux les termes relatifs à la maison, à la cuisine, aux enfants, et les hommes ceux qui concernent le bétail, les cultures, la chasse, les harnais et les véhicules, etc...

#### 521 PLURALITE DES ENQUETEURS

La question des enquêteurs est très controversée. Nous avons dit notre préférence pour l'enquêteur unique, motivée par un souci d'uniformité dans la notation précise impressionniste, et, à plus forte raison, par un souci d'uniformité d'interprétation dans la méthode normalisante ou schématisante. Pour limiter les erreurs individuelles d'un enquêteur unique, dans certains ouvrages, on a utilisé deux enquêteurs travaillant conjointement. Dans ce cas, à notre avis, la seule méthode qui puisse valoir la peine d'être utilisée est celle où les deux enquêteurs transcrivent simultanément et indépendamment, un seul d'entre eux dirigeant l'enquête et faisant office de speaker, sans qu'à aucun moment l'un puisse être influencé par l'autre ; natu-

rellement les deux notations doivent être publiées côte à côte. Ce système permettrait de réduire les inconvénients de l'enquêteur unique dans de vastes territoires : la zone A serait explorée, par exemple, par les enquêteurs A et B, la zone 2 par B et C, la zone 3 par A et D, la zone 4 par C et D etc. De cette façon, le lecteur pourrait toujours référer deux ou plusieurs zones entre elles puisqu'il aurait toujours le moyen de se faire une idée de la valeur des notations en comparant leurs équivalents. Nous ne recommandons pas cependant un tel procédé qui n'est qu'un pis aller, (21) préférable à celui qui consiste à installer les deux enquêteurs face à deux sujets pour faire chacun une partie du questionnaire en se consultant en cas de doute (22) : en effet, ils n'ont aucun moyen d'éclaircir un point litigieux si l'on s'interdit de faire répéter la réponse pour éviter une perte de naturel et une prononciation différente ; dès lors, les enquêteurs ne peuvent que se troubler réciproquement, leur façon de noter y perd en unité, sans qu'une uniformité appréciable entre leurs notations soit obtenue pour autant.

#### 522. ACCOUTUMANCE ET CAPACITE DE L'ENQUETEUR

Est-ce à dire que le principe de l'enquêteur unique soit intangible ? Nous ne le croyons pas, en dépit de la nécessité de l'uniformité de la notation. Et d'abord, cette uniformité est-elle si certaine ? Le meilleur enquêteur ne peut pas libérer son oreille et son cerveau des méfaits de l'accoutumance et des défaillances de la mémoire. Après avoir eu les oreilles remplies des sons de telle région, il réagit plus ou moins bien à un phonétisme différent : il tend à assimiler des sons voisins à ceux auxquels il est habitué, ou à les janger par rapport à eux au lieu de se référer aux sons étalons de son système de transcription (23). On pratique souvent des enquêtes en zig-zag pour éviter cette accoutumance, mais, là encore, il ne s'agit que d'un pis aller. Le nombre de sons différenciables que l'on peut trouver dans un territoire vaste est énorme. Certes, un phonéticien expérimenté peut arriver à les distinguer tous, mais nous ne croyons pas que, dans les cas les plus défavorables, il puisse le faire avec l'automatisme nécessaire à une bonne transcription. Par contre, un phonéticien moyen arrive facilement à retenir un système de sons étalon conjointement avec le phonétisme d'une région limitée : il pourra réagir favorablement à quelques sons nouveaux, mais il s'adaptera difficilement à un phonétisme trop différent (24).

#### 523 ENQUETEUR ETRANGER OU ENQUETEUR INDIGENE

Nous en venons à aborder la question des qualités respectives de l'enquêteur étranger et de l'enquêteur indigène. Pour Séigny, "la proposition suivant laquelle un étranger entendrait mieux les sons qu'un autochtone est évidemment une contre-vérité. C'est un truisme qu'une oreille mal adaptée vibre mal à des phonèmes inhabituels : une longue

accoutumance est nécessaire pour saisir nettement une langue étrangère, parlée chez eux par les autochtones, même si l'on a étudié cette langue pendant les années d'école. A plus forte raison un homme mis pour la première fois en présence d'un idiome tout nouveau restera-t-il sourd à ce qui est pour lui inouï. On verra qu'Edmont, malgré la finesse exceptionnelle de son oreille, n'a pu échapper à ce défaut inéluctable." (25) D'autres linguistes ont exprimé une opinion contraire et récemment Göran Hammarström écrit : "Si nous considérons le point principal, c'est à dire la fidélité de la notation phonétique, nous dirons que l'indigène, à l'interprétation d'une émission phonique, se débarrasse difficilement d'idées préconçues. S'il parle lui-même un autre parler que celui dont il s'occupe actuellement, il est tenté d'identifier indûment certaines prononciations avec celles qui lui sont familières. C'est surtout au cas où il possède lui-même le parler qu'il étudie, que beaucoup de nuances risquent de lui échapper, nuances que l'étranger avec son oreille plus "vierge" perçoit plus facilement. L'étranger, en effet, a comme avantage d'être moins porté à de mauvaises interprétations causées par des idées préconçues, bien qu'il puisse, lui aussi, identifier, à tort, certains sons avec ceux de sa propre langue." Nous avons vu dans le § précédent (27) qu'il est indispensable que le transcripteur ait des connaissances sur le phonétisme du parler qu'il étudie. Si l'enquêteur étranger à la région a des connaissances suffisantes sur le phonétisme du parler, nous croyons qu'il peut-être avantagé par rapport à l'enquêteur indigène pour certains sons, alors que ce dernier peut avoir moins de difficultés pour l'ensemble de la transcription, en raison de sa meilleure connaissance du phonétisme du parler (27). On ne peut pas, selon nous, trancher la question dans l'abstrait : tout dépend des enquêteurs et des enquêtes à faire. En réalité nous touchons là au défaut le plus grave de la méthode de transcription directe : seule la méthode indirecte peut nous apporter une solution satisfaisante, comme nous le démontrerons sous § 8. Reste à savoir si, en méthode indirecte, (28) le transcripteur (qui n'est pas forcément l'enquêteur) aura sa tâche plus facile s'il est étranger ou indigène (29). G. Hammarström croit que "c'est plutôt l'étranger qui est supérieur et cela pour les raisons déjà mentionnées" ; mais il poursuit "N'exagérons cependant pas cette dernière supériorité, car la possibilité d'écouter plusieurs fois un segment phonique diminue dans la même proportion pour l'indigène le danger de substituer sa prononciation à celle du témoin." (26) Nous pensons que cette supériorité doit être en effet assez faible pour qu'on puisse ne pas en tenir compte.

D'autre part une bonne transcription ne suffit pas : il faut que les mots transcrits correspondent bien aux questions posées. Il peut y avoir des faux sens ou même des contre-sens (voir sous § 4). Lorsqu'il s'agit de phrases, ce qui est encore plus grave est le non sens, plus fréquent qu'on ne pourrait le croire : le témoin s'embrouille dans sa traduction et prononce une phrase monstrueuse qu'il ne comprendrait

peut-être pas si un autre natif la lui disait. Il est évident que l'enquêteur indigène s'impose pour sa meilleure connaissance du parler. Dans la méthode indirecte, l'enquêteur doit aussi être indigène pour la même raison, mais le transcripteur peut-être un étranger ; cependant nous préférons qu'un des transcripteurs (car ils peuvent être plusieurs, voir sous § 8 et sous § 9) soit le dialectologue qui a fait l'enquête. Dans certains travaux de phonétique pure le sens est secondaire et, si on se contente de textes libres, l'enquêteur peut être un étranger, quitte à se faire aider, lors de la transcription, par un indigène qui lui fera comprendre le texte ; mais, même dans ce cas limite, nous croyons qu'un indigène doit participer à l'enquête (30).

Ce que nous venons de dire nous fait préférer l'enquêteur indigène.

#### 524 AVANTAGES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENQUÊTEUR INDIGÈNE

Il reste tout un autre aspect de la question qui plaide aussi en faveur de l'enquêteur indigène : c'est le facteur moral, qui fait que, toutes choses égales d'ailleurs, les meilleures enquêtes sont fournies par des enquêteurs qui peuvent être considérés comme "gens du pays". J. Séguy en expose les raisons : "Car, à notre sens, c'est là l'essentiel : opérer dans un climat de sympathie, de compréhension et d'amitié. On n'a peut-être pas, jusqu'ici, tenu suffisamment compte de ce facteur moral, qui pourtant conditionne en grande partie la spontanéité et l'authenticité des résultats. Si Edmont, comme nous le verrons plus loin, a récolté une telle quantité de gallicismes éffarants, c'est que le sujet le tenait pour un "franchimand" raseur, dont on pouvait se délivrer au plus court en lui donnant le premier mot venu. Au contraire, quand l'enquêteur travaille dans sa propre famille -- le meilleur questionnaire m'a été fourni par une jeune fille s'informant auprès de sa grand-mère, -- quand il se présente dans une maison amie, ou tout le moins, quand il peut évoquer des liens, des souvenirs et surtout quand il est en mesure de s'adresser aux gens dans leur propre langue, tous les obstacles s'aplanissent. Pour rendre service, pour être aimables, les témoins s'évertuent à donner les "vrais mots", à prononcer exactement "comme ici", puisque le monsieur ou la demoiselle a précisé qu'il recherchait cela "pour faire un livre sur le patois". L'accueil que nous réservent nos informateurs est bien souvent émouvant ... Mais dès que nous sortons de notre espace vital personnel, nous sentons poindre de petites aspérités." (31) En ce qui nous concerne, bien qu'habitant depuis une dizaine d'années dans la région (à moins de cinquante kilomètres de notre enquête de l'Atlas Gascon la plus éloignée) notre occitan n'est qu'une sorte de koinè personnelle prononcée avec un accent catalan : nous étions immédiatement senti comme étranger et cela ne facilitait pas les choses. Nous nous empressons alors de dire que nous étions professeur à l'Ecole Normale de Foix, que l'instituteur de X ou l'ancien instituteur d'Y

était un camarade d'études ou un ancien élève, que la nièce de Mr Untel était notre élève, que nous étions un ami de N. qui vient passer toutes ses vacances dans le village, etc. L'atmosphère changeait complètement au bout de quelques minutes de conversations : on venait parler avec nous, on s'évertuait à nous trouver "celui qu'il vous faut " (ce n'était d'ailleurs pas toujours le locuteur retenu) et, bien souvent, on nous chargeait de commissions pour la ville après nous avoir offert une chambre. Par contre, quelques années plus tard, alors que nous avions davantage d'expérience et que nous étions accompagné d'un authentique Occitan, nous avons eu les pires difficultés à Prades (petit village ariégeois, mais dépendant géographiquement et économiquement de l'Aude) où aucune relation ne pouvait nous venir en aide : après quatre jours d'efforts pour sympathiser (nous avons, par exemple, rentré du foin deux jours de suite, payés par l'étonnement et les remerciements polis des bénéficiaires) nous avons été obligés de partir avec le quart du questionnaire de notre thèse. Pourtant, Prades n'est pas plus arriéré que nombre d'autres localités où nous avons pu travailler dans de bonnes conditions.

#### 525 LA SOLUTION DU PROBLÈME DES ENQUÊTEURS

D'autres conditions morales que nous verrons ci-dessous sont également réalisables par un dialectologue étranger pourvu qu'un séjour préalable dans le pays lui ait appris à connaître la mentalité des habitants. Cependant nous avons vu que l'enquêteur indigène était préférable pour la compréhension (§ 525 deuxième alinéa) et pour les facteurs moraux (526) et nous ne nous sommes pas prononcé nettement pour ce qui concerne la transcription (pourvu que l'enquêteur étranger ait des connaissances suffisantes du phonétisme des parlers étudiés). L'enquêteur indigène l'emporte donc nettement en méthode directe comme en méthode indirecte. Pour le problème de la pluralité des enquêteurs nous sommes enfermés dans le dilemme : enquêteur unique souhaitable pour l'uniformité de la transcription phonétique (voir cependant les objections sous § 522) et de la manière de poser les questions : enquêteur indigène souhaitable pour sa connaissance du parler (voir ci-dessus sous 4. notamment pour le vocabulaire et la morphologie) et pour le facteur moral de l'enquête. La méthode de transcription indirecte permet de sortir du dilemme et offre seule des solutions pleinement satisfaisantes. Lorsqu'on est obligé de s'en tenir à la méthode de notation directe, on est forcé de se résoudre à un compromis. Dans le cas d'un atlas linguistique, le mieux consiste sans doute à se résigner à la pluralité des enquêteurs en rendant leur transcription aussi uniforme que possible par une préparation adéquate : exercices sur le terrain, enquêtes d'essai faites ensemble et séparément, et aussi exercices effectués plus tard, entre deux enquêtes, pour éviter les accoutumances. La meilleure équipe sera, toutes choses égales d'ailleurs, celle qui sera formée par un phonéticien dialectologue avec ses

propres élèves (32). Encore sera-t-il sage de ne pas exiger une notation trop détaillée (6).

### 53. LES FACTEURS MORAUX PENDANT L'ENQUETE

Nous avons déjà abordé la question des facteurs moraux, cas 524. En dehors de la nécessité d'être en pays de connaissance, il y a encore trois facteurs principaux qui déterminent la conduite à tenir pendant l'enquête. Ils se résument en ceci : le paysan est un homme habitué à vivre et à travailler dans le calme, il prend son temps ; de plus il est généralement très occupé au moment où les enquêteurs peuvent faire les enquêtes ; enfin, c'est en général un homme susceptible et, dans nos régions, il souffre souvent d'un complexe d'infériorité. En conséquence, on s'habillera et on parlera simplement : si dès l'abord on est pris pour un touriste, il sera ensuite très difficile d'établir une atmosphère confiante. On oubliera (ou on fera semblant d'oublier) nos habitudes de citadin : hâte, les yeux constamment tournés vers la montre ou vers l'agenda : en un mot, on prendra son temps, même si on ne l'a pas. Les bavardages avant l'enquête proprement dite seront presque toujours très utiles, surtout si on se met à parler la langue des villageois : outre l'atmosphère de sympathie qu'ils contribuent à créer, on y recueille des tas de renseignements qui pourront, par exemple, éveiller l'attention de l'enquêteur sur tel ou tel aspect du parler local, ou sur des particularités des parlers voisins. Pendant l'enquête, on évitera par-dessus tout de presser le témoin. S'il s'égare en commentaires ou en bavardages inutiles, il vaut mieux le laisser parler d'abord ; puis on s'efforcera de le ramener sur le sujet avec beaucoup de tact. Il faut d'ailleurs surveiller attentivement le témoin et provoquer des pauses (de petites conversations, une plaisanterie, allumer une cigarette, s'intéresser au paysage, etc) dès qu'on sent qu'il va donner des signes de fatigue. On s'intéressera aux préoccupations et à la vie des témoins en ayant soin d'éviter les questions susceptibles d'éveiller sa méfiance (33). Si on ne peut pas faire les enquêtes pendant la morte saison (les longues veillées d'hiver constituent l'idéal) on proposera au témoin de l'aider dans ses travaux : "je vous décharge votre charrette ; nous finirons plus tôt et vous pourrez, à votre tour, m'aider un peu". Si l'enquêteur s'y prend bien, son hôte sera content de voir qu'il connaît ses travaux, qu'il ne considère pas le travail des paysans comme dégradant ; s'il est maladroit et s'en excuse avec bonne humeur, le paysan rira gentiment de sa maladresse et sera tout fier de constater en son for intérieur qu'il sait faire des choses que ce monsieur de la ville ne sait pas faire. Naturellement, on exposera simplement le but de l'enquête et on expliquera au témoin qu'on a besoin de lui. D'une façon générale il sera amusé par son rôle de professeur : "tu vois, me voilà passé professeur, moi". Pour le paysan méridional, partager un peu de nourriture, de boisson ou de tabac, constitue déjà un signe d'amitié qui

facilite bien les choses. On acceptera donc ce qui est offert et on offrira de ce qu'on a : savoir boire à la régalaide fait partie des connaissances que doit avoir un enquêteur dans nos régions. Le plus grand compliment que le paysan puisse faire en parlant de lui, c'est : "il est bien brave, et pas fier du tout".

## 6. LES MATERIAUX

### 60. LES QUESTIONNAIRES ET LES TEXTES

Les matériaux à recueillir suivant la nature des travaux envisagés se divisent en questionnaires, textes mémorisés, et textes libres; les questionnaires peuvent être de types divers.

### 61. LES TEXTES LIBRES

Les textes libres sont obtenus en faisant parler le témoin qui raconte des souvenirs, des travaux ou des fêtes locales, une journée de travail, etc. Il faut veiller parfois à éviter chez quelques sujets un certain effet oratoire qui détruirait le naturel ; mais le cas est rare. Il est presque toujours facile de maintenir un ton de conversation simple, au besoin au moyen de quelques interventions de l'enquêteur. Le plus souvent, la difficulté consiste précisément à délier la langue du locuteur : là encore la conversation y aidera. La présence de personnes connues stimule le témoin dans certains cas, et le rend plus timide dans d'autres. Ce sont les textes libres qui permettent les observations les plus valables, par ce qu'ils sont les plus spontanés. Pour la phonétique, ils sont irremplaçables, surtout pour la phonétique syntaxique et les études sur l'intonation. Pour le vocabulaire ils restent très utiles, car ils font apparaître des mots qui, bien souvent, ne seraient pas provoqués par une question. Pour la morphologie, le texte libre permet de mettre davantage en lumière les faits de polymorphisme, et de révéler des formes plus ou moins aberrantes ou corrompues que le locuteur a une tendance inconsciente à normaliser dans le contexte limité d'une question. Quant à la syntaxe, nous avons déjà dit qu'ils constituent les seuls documents à partir desquels on puisse l'étudier pourvu qu'on en ait une provision suffisante.

L'inconvénient des textes libres est de présenter toujours des lacunes importantes. C'est en phonétique que cet inconvénient est le moins grand pour un texte d'une certaine longueur. Pour le vocabulaire et la morphologie, il va de soi que le texte libre ne peut donner que des indications éparses, quoique souvent d'un grand intérêt. Le texte libre a été trop peu pratiqué jusqu'ici parce qu'il n'est guère possible qu'à l'aide d'enregistrements. En notation directe, le texte libre n'est guère concevable, et il perdrait d'ailleurs presque tous ses avantages.

## 62 LES TEXTES MEMORISES

Les textes mémorisés -compter jusqu'à vingt, énoncer les jours de la semaine ou les mois de l'année, dire des proverbes, réciter des prières, raconter des contes ou des légendes, chanter des chansons- sont plus faciles à obtenir que les textes libres. Ils offrent l'avantage de pouvoir être comparés d'un village à l'autre, du moins dans une certaine mesure. Ils donnent les sons et les mots dans un contexte plus long et plus naturel que les réponses à des questions. Ils font aussi apparaître, des mots, des formes, des tournures, des nuances de prononciation, impossibles ou très difficiles à obtenir avec un questionnaire. Mais tous ces éléments sont souvent suspects. Les textes religieux sont presque toujours influencés par un parler directeur, étant enseignés par un curé qui, même s'il est originaire de la commune, ne peut que parler, du fait de ses études, une langue plus ou moins nivelée. Les chansons et les contes voyagent en échangeant plus ou moins bien leur habillement phonétique, morphologique et lexical. Les proverbes ont souvent une langue plus locale, mais, plus courts, ils ne présentent pas les avantages des textes précédents. Textes religieux, folkloriques ou proverbes ont l'inconvénient d'avoir une tendance marquée à se figer dans des formes plus ou moins rituelles et immuables : c'est surtout vrai pour la syntaxe ; mais aussi pour le vocabulaire ; un peu moins pour la morphologie ; la phonétique est parfois affectée également. Ces archaïsmes, ces étrangérismes ne sont pas sans intérêt, mais il convient d'en tenir compte. La façon de compter, les jours de la semaine, les mois et les saisons, ne présentent pas ces défauts, mais ils se rapprochent davantage des réponses d'un questionnaire dont ils ont la plupart des inconvénients. Les contes, les légendes, se rapprochent beaucoup des textes libres, car, sauf lorsqu'ils sont en vers, il est très rare que le sujet les connaisse par coeur d'un bout à l'autre ; il doit donc intervenir non pas seulement comme acteur mais aussi comme auteur ou du moins comme adaptateur. Tous les textes mémorisés, sont, à des degrés divers, plus faciles à pratiquer par la méthode de notation directe que les textes libres parce que, leur forme étant plus ou moins fixe, il est davantage possible de prier le locuteur de s'arrêter de temps en temps pour pouvoir les noter. Il va de soi, cependant, que seule la méthode indirecte peut en tirer vraiment profit.

## 63. LES TEXTES TRADUITS

Parmi les questionnaires nous rangeons les textes que l'on prie le locuteur de traduire, phrase par phrase. Ces textes permettent d'avoir un ensemble cohérent suffisamment long, que l'on peut comparer d'un point à l'autre, et qui n'offre pas les inconvénients du texte mémorisé. Par contre, du fait qu'il y a traduction, il y a perte de spontanéité et nous sommes loin des avantages du texte libre, et cela d'autant plus qu'il est nécessaire de sectionner le texte en phrases

courtes susceptibles d'être traduites facilement. Cependant la cohérence du morceau et un sujet bien choisi pour l'histoire, joints à l'habileté de l'enquêteur, créent une ambiance capable de provoquer l'élocution de formes et de tournures plus difficiles à obtenir avec un questionnaire proprement dit. L'apologue du soleil et du vent du nord, de moins de 150 mots, traduit dans de nombreuses langues en transcription phonétique dans *The Principles of the International Phonetic Association* (34), et la "Parabole de l'enfant prodigue", fréquemment utilisée, et actuellement demandée dans toutes les localités par les enquêteurs de la Phonothèque de l'Institut d'Etudes Méridionales de la Faculté des Lettres de Toulouse, constituent des exemples de ces textes. Il va de soi qu'on peut rédiger des textes à traduire en fonction de critères très divers. Cette technique s'apparente à celle des questionnaires à phrases : seule l'introduction d'une unité de narration change quelque peu le problème. Cette unité de narration est une supériorité car elle tend à provoquer des modalités expressives plus uniformes que les phrases détachées. Le locuteur s'intéresse à l'action et presque toujours il se montre un acteur très expressif. Naturellement seul un enregistrement sonore peut garder toute cette richesse linguistique.

#### 64. QUALITES DES TEXTES

Textes libres et textes mémorisés ont ceci de commun qu'ils ne peuvent suffire à eux seuls à moins que l'on se cantonne dans des études de phonétique réalisées à l'aide de la méthode de notation indirecte. Par contre, ils sont, selon nous, un complément indispensable, surtout s'ils sont transcrits d'après des enregistrements alors que le questionnaire de base avait dû être fait par la méthode directe. Le texte à traduire est à notre avis indispensable lorsque le questionnaire de base avait dû être rempli par la méthode directe. Le texte à traduire est à notre avis indispensable lorsque le questionnaire de base ne comprend que des mots, ou des phrases trop peu nombreuses ou trop schématiques. Les textes mémorisés présentent souvent un intérêt folklorique et des traits archaïques qui peuvent être utiles. Le texte libre, obtenu par la méthode indirecte, est, lui, souhaitable dans tous les cas.

#### 65. QUESTIONNAIRES-COLLECTIONS

Les questionnaires se divisent en collections d'images ou d'objets, schémas de vocabulaire ou de conversation, et listes de questions précises. Les collections sont surtout constituées par des albums de dessins ou de photos. Les images doivent être suffisamment grandes, très claires et bien conçues, et, de préférence, en couleurs. On sait que les analphabètes ont du mal à reconnaître des images, même très claires : "Parfois, un locuteur, loin de nommer toutes les images

ne parvient à en reconnaître que la moitié environ et ses réponses peuvent être étonnantes : un chat devient un renard ou un tigre, une rose un chou, un train une montre, etc" (35). Les images se prêtent surtout à la prospection d'un questionnaire de base très concret : surtout désignation d'objets et d'animaux familiers et de quelques actions très simples. De tels albums sont surtout utiles pour une première prospection de langues inconnues. Ils peuvent aussi être d'un emploi commode et intéressant dans les études de phonétique, car ils permettent d'obtenir une élocution spontanée n'exigeant pas du témoin l'effort de traduction, ni de compréhension d'une question indirecte.

Les collections d'objets ont l'avantage d'être reconnues immédiatement, mais pour des raisons d'encombrement leur emploi est limité à des cas particuliers. Il faut d'ailleurs se méfier d'objets qui ne sont pas familiers au témoin, ou qui sont présentés d'une façon qui ne lui est pas habituelle : par exemple, les herbiers ne sont guère utiles que si l'on s'adresse à un spécialiste (36). Les meilleures collections d'objets sont celles que l'on trouvera sur place, dans le domicile du sujet, mais là nous entrons dans la méthode des schémas de vocabulaire.

Pour le vocabulaire de certaines techniques, les collections de photos ou de dessins documentaires sont très utiles, mais il vaut toujours mieux opérer en présence de l'objet à décrire.

#### 56. SCHEMAS DE VOCABULAIRE

Les schémas de vocabulaire sont des canevas constituant un guide que l'enquêteur utilise pour faire nommer au témoin les objets (et dans une certaine limite les actions) qu'il connaît. Cette méthode est surtout indiquée pour dresser des listes en vue de l'élaboration de glossaires. Ces listes sont complétées par des croquis et des photographies des objets, que l'on effectue <sup>sur</sup> place. Des schémas analogues sont souvent utilisés pour les enquêtes ethnographiques destinées à compléter des atlas linguistiques.

#### 57. QUESTIONNAIRES PROPREMENT DITS

Restent les questionnaires proprement dits. Ils sont, dans la plupart des cas, indispensables puisqu'ils permettent seuls de rassembler une grande quantité de matériaux référables d'une localité à l'autre, et que l'on a choisis à l'avance en fonction de critères déterminés par le but poursuivi. Ils peuvent comprendre des mots seuls ou des phrases, ou encore combiner les deux procédés. Les questionnaires ne comprenant que des mots sont plus faciles à remplir mais on s'expose davantage aux quiproquos, les mots n'ayant un sens précis que dans un contexte déterminé. De plus, ces questionnaires ne permettent pas de soupçonner les faits de phonétique syntaxique et ils ne donnent aucune indication sur la syntaxe, et des indications forcément très incomplètes sur la morphologie. Les phrases fatiguent davantage le

sujet, et, par voie de conséquence, l'enquêteur; de plus, elles donnent des résultats moins uniformes, et conduisent à des lacunes concernant des mots ou des formes grammaticales. Enfin, si on pratique la méthode de notation directe, la transcription de phrases pose des problèmes beaucoup plus difficiles à résoudre d'une façon satisfaisante.

Un questionnaire, cela va de soi, doit être conçu de façon à donner le maximum d'informations valables, avec le minimum de travail de la part du témoin et de l'enquêteur. Pour cela il faut que les phrases soient bien imaginées, et suffisamment naturelles pour être susceptibles d'être employées spontanément dans la conversation par les sujets parlants de la zone prospectée. Un classement par matières est toujours souhaitable: le passage d'un domaine de l'activité à l'autre, crée une fatigue supplémentaire car on se prive du mécanisme de l'association des idées. Enfin un questionnaire exagérément long multiplie les difficultés de l'enquête et retarde dangereusement la publication de l'ensemble.

## 7. L'UTILISATION DES QUESTIONNAIRES

### 7.1. METHODES D'INTERROGATION

Suivant les conditions de l'enquête on peut utiliser la méthode qui consiste à faire traduire, avec plus ou moins d'inconvénients ou d'avantages. D'une façon générale, la question indirecte est toujours préférable, chaque fois qu'il est possible de la pratiquer. Mais il importe alors d'observer pour chaque question la même façon d'interroger dans toutes les localités. Il convient aussi de signaler comment on a procédé pour chaque question. La manière la plus simple consiste naturellement à faire nommer des objets qu'on montre: il faut cependant se méfier des fausses interprétations (partie prise pour le tout, par exemple). On peut aussi donner une définition de l'objet, que le témoin doit alors deviner et nommer. Cette définition peut se faire dans la langue du témoin ou dans une autre langue qu'il connaît. Dans les cas où les paroles de l'enquêteur risqueraient tout de même d'influencer le locuteur, on peut donner la définition par écrit mais ce procédé est rarement recommandable, ayant de nombreux et graves inconvénients, dont un surcroît important de fatigue pour le témoin. Citons aussi le procédé des questionnaires à blancs où une phrase donnée est à compléter par le sujet avec le mot recherché. Bien que d'un emploi limité, cette méthode peut, malgré ses dangers, rendre parfois des services, surtout lorsque l'enquêteur s'exprime dans la langue du pays; il y a d'ailleurs bien des nuances dans la façon de l'appliquer. Les questions indirectes sont rarement utilisables lorsqu'il s'agit de phrases, et restent très difficiles quand il s'agit de notions abstraites. Nous croyons que, dans certaines conditions, les avantages de la question indirecte sont trop largement compensés par

des inconvénients pour qu'on lui sacrifie, par parti pris, le temps et la fatigue qu'elles exigent. Par contre, il est des cas où il serait maladroit ou même malhonnête de ne pas lui accorder la préférence. Il appartient aux enquêteurs et à leur chef d'en décider ensemble après des enquêtes préliminaires et des enquêtes d'essai.

## 72. LA NOTATION.

Tous ces matériaux, il reste à les noter. Si l'on s'en tient à la transcription directe, effectuée sur-le-champ, on ne sera jamais assez modeste. Vouloir atteindre une approximation correspondant aux oppositions phonologiques et à quelques variantes combinatoires importantes, constitue déjà une tâche ardue pour un enquêteur explorant un territoire assez vaste. Vouloir noter des variantes individuelles ou accidentelles est une prétention abusive : dans des cas tant soit peu défavorables on s'expose à consigner plus d'inexactitudes que de détails exacts, et plus d'erreurs grossières que de nuances présentant un intérêt réel. L'alphabet phonétique doit donc être volontairement réduit (37) et son utilisateur doit avoir acquis un automatisme parfait dans son maniement. Cela lui sera d'autant plus facile que son alphabet sera mieux conçu et mieux adapté aux parlers étudiés. Les symboles doivent être clairs, faciles à tracer et à lire, et difficilement confondables. Il faut proscrire les signes diacritiques dont on ne dira jamais assez tout le mal qu'ils occasionnent : ils ralentissent l'écriture, peuvent se confondre, s'oublier, sont facilement inintelligibles, ils compliquent les signes qu'ils modifient, etc. Leur emploi doit être limité aux cas où ils sont indispensables : accent, quantité, nasalité, éventuellement valeur syllabique, et plus rarement tension. Encore sera-t-il parfois préférable dans bien des cas de disposer de signes spéciaux pour noter certaines voyelles nasales, voyelles diphtongales ou allongées, et surtout pour des consonnes ou des voyelles particulièrement tendues ou relâchées, lorsque de telles nuances se révéleront nécessaires et suffisamment appréciables dans les conditions de l'enquête. Tout cela heurte, nous le savons, les habitudes d'une grande partie des linguistes : nous n'y pouvons rien. Les spécialistes, les phonéticiens, en sont d'ailleurs venus pour la plupart à ces conceptions (38).

L'objection principale à l'emploi d'alphabets comme celui que nous préconisons est qu'ils contiennent un nombre de symboles relativement plus élevé. On peut répondre à cela qu'il faut compter des représentations écrites de sons déterminés et non les signes destinés à être combinés entre eux pour constituer les représentations graphiques. Dès lors un alphabet dépourvu de signes diacritiques compte en réalité moins de symboles, puisque, pour l'étude des parlers ariégeois par exemple, il ne comprendra qu'un signe pour noter le *i* alors que les alphabets courants en comptent trois (*í*, *i*, *ì*) dont deux ne sont jamais utilisés ; de même le signe de palatalisation ne s'utilise

qu'avec un nombre très restreint de symboles de consonnes, et le signe de vélarisation avec moins de consonnes encore. On objectera alors qu'une telle façon de compter les symboles d'un alphabet n'est pas valable car elle ne tient pas compte des classifications logiques qui simplifient considérablement le travail. Mais le seul travail qu'elles simplifient est celui de l'apprentissage de l'alphabet, car la logique et la réflexion n'ont rien à faire au cours de l'enquête où doivent intervenir seulement la perception auditive et l'automatisme moteur de la transcription. Au bout de huit jours d'études un étudiant espagnol déchiffrera (nous ne parlons pas de la compréhension mais seulement de la lecture) plus facilement du russe que du français (39) — bien que l'espagnol utilise le même alphabet que le français — car le russe a un alphabet, plus long certes, mais beaucoup mieux adapté à son système phonologique que le français. Et, avec le même alphabet, le polonais sera déchiffré plus facilement que le français ou l'anglais, car les ressources de l'alphabet latin sont mieux utilisées en polonais qu'en français ou en anglais. Ceux qui ont étudié le grec, ou le russe, ou l'arabe, savent bien que les vraies difficultés de ces langues ne résident pas dans leur notation graphique qui rebute tant les profanes. L'effort et le temps nécessaires au dialectologue pour assimiler un alphabet bien conçu ne sont rien à côté du travail qu'exige sa formation linguistique et dialectologique. L'alphabet conçu en fonction des parlars à étudier (sans oublier les critères phonologiques et de diversité dialectale) facilitera considérablement la tâche de l'enquêteur et du cartographe et permettra de réduire considérablement le nombre des erreurs tout en accroissant de façon appréciable le nombre de sons convenablement notés. Mais on ne doit pas oublier que l'alphabet phonétique n'est qu'un instrument, qui reste toujours très imparfait sous peine de ne pas être correctement utilisable, du moins en transcription directe. Cet instrument, quel qu'il soit, est susceptible d'être plus ou moins bien manié : il vaut mieux un bon enquêteur utilisant au mieux un alphabet médiocre, qu'un système de symboles plus satisfaisant, sous le crayon d'un enquêteur peu doué ou mal préparé à sa tâche. Nous nous sommes permis d'insister parce que l'expérience de l'*Atlas Linguistique de Gascogne* (40) nous a appris combien les défauts d'un alphabet pouvaient apporter de gêne.

### 730 LE POLYMORPHISME

Nous avons fait quelques allusions au polymorphisme dans les paragraphes qui précèdent ; nous lui consacrons un alinéa à part parce que ce phénomène pose des problèmes particuliers et surtout parce qu'il a été jusqu'à présent presque complètement méconnu des linguistes. Nous renvoyons le lecteur : 1° à l'ouvrage de Jacques Allières dont un extrait, "Un exemple de polymorphisme linguistique : le polymorphisme de l' -s implusif en gascon garonnais" a été publié dans le numéro 1 de *Via Domitia*. 2° A la conférence donnée à Oxford par

John Cremona, actuellement en cours de publication. Le polymorphisme est défini par Allières : "la coexistence, dans la langue d'un sujet parlant, de deux ou de plusieurs variantes phonétiques ou morphologiques d'un même mot, utilisées concurremment pour exprimer le même concept, le choix de l'une ou de l'autre apparaissant comme indépendant du conditionnement articulatoire (tempo, etc.) ou d'une recherche quelconque d'expressivité." (41) Il peut être phonétique ou morphologique, conscient ou inconscient, et se manifester par la coexistence de deux ou de plusieurs formes très voisines ou très différentes. Dans le cas de la phonétique, par exemple, il peut mettre en présence des variantes à peine perceptibles d'un même phonème, ou des sons bien différenciés mais sans opposition fonctionnelle dans la langue, ou encore des sons constituant par ailleurs, dans le même parler, des phonèmes distincts ; de plus, les sons peuvent être nouveaux dans le parler ou exister déjà dans d'autres séries de mots sans polymorphisme. Le polymorphisme peut se décanter plus ou moins vite, soit au profit du son initial (avortement de la tendance), soit au profit d'un son nouveau avec ou sans changement du système phonologique, soit par stabilisation de deux formes, qui devenues conscientes et phonologiquement distinctes, sont souvent utilisées pour distinguer des nuances sémantiques nouvelles ou des sens auparavant homophones (42). L'analogie intervient presque toujours pour compliquer les choses avant de les simplifier, soit au stade de polymorphisme proprement dit, soit au stade de décantation : tantôt elle fait entrer dans la ronde des mots qui ne participaient pas à l'origine au polymorphisme (43), tantôt elle en exclut des catégories de mots où elle provoque des répartitions (44). Allières classe les polymorphismes en trois catégories : 1° polymorphisme "dû à l'antagonisme de deux formes depuis longtemps fixées" 2° "polymorphisme de réalisations de phonèmes mutants", 3° "polymorphisme de réalisations indifférentes".

#### 731 IMPORTANCE DU POLYMORPHISME

Le polymorphisme a une importance considérable en linguistique. En phonétique historique, il permet d'expliquer bien des formes aberrantes qui ne sont que des résidus de décantations de polymorphisme ; mais, en même temps, il complique les faits, en particulier les faits de chronologie ; "Les paragraphes d'une phonétique historique seront peut-être moins faciles à composer, ainsi que le suggèrent K. Jaberg et J. Jud (cf. P.71), mais l'exactitude scientifique a tout à gagner si l'on adopte une telle méthode." (45) Naturellement, dans ces conditions, un Atlas doit refléter cet aspect de la langue. Car "Comment, étant donné le polymorphisme qui peut régner à chaque point, oserait-on comparer sans hésitation les formes données pour plusieurs localités voisines ? Combien d'aires dues au plus parfait hasard, affectant par voie de conséquence les formes les plus biscornues, comme en offrent certaines cartes de l'Atlas landais de G. Millardet (*Etude de*

*dialectologie landaise*, thèse de Lettres, Paris-Toulouse 1910) ne dessinera-t-on pour la plus grande joie des amateurs de tératologie linguistique ? (45)".

### 732 POLYMORPHISME ET NORMALISATION

Et par là s'explique le reproche de Bottiglioni aux enquêteurs impressionnistes de l'AIS, qui, notant des faits de parole, ne permettent pas la comparaison des faits de langue, car "on ne peut comparer que des moyennes, et toute autre méthode est la porte ouverte à l'absurdité et à l'erreur" (46) Mais l'erreur de Bottiglioni et, en général, des partisans de la méthode normalisante ou schématisante, a été de confondre "moyenne" et forme normalisée par l'enquêteur, et surtout de croire que l'enquêteur est en mesure d'effectuer cette normalisation dans le sens de la moyenne de la langue. Un polymorphisme des pluriels en -i/-es peut s'exprimer par une moyenne obtenue par des statistiques et énoncée par un rapport, par exemple 45%/55% ; que noterait dans ce cas un enquêteur normalisateur, même s'il pouvait connaître le rapport exact ? Pour un polymorphisme -i/ -is/ -es, ne serait-il pas tenté de retenir la "moyenne" -is, même si cette forme était moins fréquente ? croit-on que de telles notations seraient plus comparables, alors qu'elles font disparaître jusqu'à la trace du polymorphisme ?

### 733 ATLAS DU POLYMORPHISME

C'est pour cela qu'Allières propose que "les statistiques de fréquence évoquées ci-dessus pourraient être reportées sur carte, sous formes d'aires plus ou moins foncées délimitées par des lignes reliant les points à fréquence semblable, suivant la méthode utilisée pour l'établissement des cartes isobathes ; comme les statistiques porteraient sur un grand nombre d'exemples, on ne pourrait avoir de remords à tracer des aires dont l'allure ne dépendrait plus des contingences d'une enquête linguistique courante ; ainsi seraient rendues visibles les zones de mutation et les franges polymorphiques marginales" (45). Et Allières ajoute que "seul un atlas conçu selon la formule d'un atlas du polymorphisme permettra de faire en dialectologie un travail scientifiquement sérieux". Mais de tels atlas, pour être faits avec toute la rigueur scientifique souhaitable, supposent des questionnaires interminables et plus compliqués (questionnaires de sondages, questionnaires complémentaires à utiliser suivant les résultats du premier, etc) donc des enquêtes très longues et probablement très difficiles. On perd donc d'un côté ce que l'on gagne de l'autre : des décalages dans le temps, des statistiques peu rigoureuses ou portant sur des éléments suspects, ôteraient toute valeur à l'ouvrage.

### 734 UNE SOLUTION PLUS REALISTE

Pour des Atlas embrassant des territoires vastes et des ques-

tionnaires embrassant l'ensemble des éléments de la langue, nous croyons préférable de s'en tenir, en gros, à la formule des atlas impressionnistes, mais en tenant particulièrement compte du polymorphisme lors de l'établissement du questionnaire. Ainsi, pour les phénomènes susceptibles de présenter des alternances, on rédigerait un nombre de questions suffisamment grand, avec répétition du même cas une ou plusieurs fois à des endroits différents du questionnaire. De plus, l'enquêteur devrait être particulièrement attentif à la présence possible de polymorphisme, et poser éventuellement toutes les questions supplémentaires qui lui paraîtraient utiles, tout en restant naturellement à chaque réponse fidèle au mot d'ordre : "soumission absolue à la réalité de la part de l'enquêteur, devenu pour la phonétique un véritable appareil enregistreur" (45). Les techniques modernes de la méthode de transcription indirecte rendent considérablement plus faciles des enquêtes ainsi conçues. Rien n'empêcherait ensuite, de publier de vraies cartes de polymorphisme pour les phénomènes qui en vaudront la peine et dont on possédera suffisamment d'éléments. Ces cartes viendraient s'intégrer dans des séries de cartes synthétiques présentant un seul phénomène en utilisant des signes et des couleurs comme celles du Micul Atlas de S. Pop : cartes phonétiques, morphologiques, lexicales, sémantiques, etc. Pour de telles cartes pourraient être utilisés des renseignements complémentaires ne trouvant pas place dans les cartes de l'atlas proprement dit, parce qu'intéressant seulement certaines zones polymorphiques marginales.

#### 74 PUBLICATION DES MATERIAUX

Tout ce qui est cartographiable doit être cartographié : nous ne comprenons pas l'avantage qu'il y aurait à remplacer les cartes par des listes ou des tableaux de formes, des cartes muettes devant permettre à l'utilisateur de faire lui-même son atlas à partir de tels "volumes commodes". Nous ne voyons pas où est la commodité de semblables atlas sans cartes ! Pourquoi ne pas donner alors la copie des questionnaires : l'utilisateur pourrait en classer les données en fonction de ses besoins ! Les cartes doivent être aussi lisibles que possible. On a tout intérêt à s'aligner sur des normes qui sont devenues traditionnelles toutes les fois qu'une modification n'apporterait pas des avantages vraiment importants. La présentation typographique doit être soignée en évitant tout ce qui nuit à la lisibilité et à la clarté. Les signes diacritiques sont à proscrire dans la mesure du possible. Les listes de mots ne doivent être employées qu'en cas d'absolue nécessité et chaque fois qu'il est vraiment impossible de présenter les faits d'une façon vraiment cartographique. Les phrases trop longues peuvent être avantageusement scindées en plusieurs cartes (46). Lorsque, parmi les textes enregistrés, on possède des textes comparables (textes traduits, ou mémorisés), on les publiera dans une série de cartes, surtout si le questionnaire ne comprenait que des

mots. Sur chaque localité, une notice étendue doit être publiée : elle décrira le village et les conditions de l'enquête, ainsi que les caractéristiques des témoins. Une carte servira à présenter chaque fait pouvant avoir un intérêt en dehors des réponses proprement dites (cartes historiques, économiques, etc.). La manière d'interroger sera exposée à côté de chaque question. Pour chaque village, il sera bon de donner dans une transcription très précise un extrait des textes libres.

## 8. LA METHODE DE TRANSCRIPTION INDIRECTE

### 80 LA METHODE DE TRANSCRIPTION INDIRECTE

Nous avons fait, dans le cours de notre exposé, quelques allusions à la méthode de notation indirecte. Dans cette méthode, l'enquêteur ne note pas sur place les réponses du témoin mais les enregistre sur la bande magnétique d'un magnétophone. La transcription se fait après, dans le calme du cabinet de travail, et on peut lui consacrer alors tout le temps nécessaire. Le magnétophone est un appareil électrique portatif qui permet de faire un enregistrement d'une à six heures, suivant l'appareil et la fidélité désirée, sur une bobine de 17 cm de diamètre dont le prix en France est de deux à trois mille francs environ. Ces enregistrements peuvent être auditionnés immédiatement, conservés et entendus autant de fois et aussi longtemps qu'on le désire, sans perte de puissance ni de fidélité. Mieux, les bandes peuvent être effacées et réutilisées indéfiniment, l'effacement se faisant automatiquement lors d'un nouvel enregistrement. De plus, ce procédé d'enregistrement est de loin le plus fidèle que l'on connaisse dans l'état actuel de la technique.

Les principaux avantages de la méthode indirecte, que nous allons examiner, sont les suivants : les enquêtes requièrent beaucoup moins de temps et de fatigue ; nombre de problèmes insolubles par la méthode directe trouvent une solution aisée et pratique ; l'enquête se fait dans des conditions incomparablement meilleures ; la transcription gagne considérablement en exactitude et en précision ; on a la possibilité de conserver la parole même des locuteurs, avec l'intonation, les inflexions, les modalités expressives et jusqu'au timbre individuel de la voix : il va de soi qu'aucun alphabet ne peut s'en approcher que très grossièrement ; on a la possibilité d'analyser les réponses dans des appareils de laboratoire tels qu'électrokymographe, chromographe, oscillographe, spectrographe, etc. Les objections que l'on fait à l'emploi de la méthode indirecte sont le fait de la méconnaissance des possibilités de l'électronique moderne, et, plus souvent, de l'esprit de routine ou du parti pris.

## 81 BREF HISTORIQUE DE LA METHODE INDIRECTE

Les termes "transcription directe" et "transcription indirecte" ont été employés pour la première fois, à notre connaissance, par Göran Hammarström, dans sa thèse "Etudes de phonétique auditive sur les parlers de l'Algarve" (Uppsala 1953), dans le chapitre II intitulé, "De diverses méthodes d'enquête linguistique". La méthode indirecte a été utilisée par l'auteur, conjointement avec Armando de Lacerda, pour transcrire le texte qui illustre leur système de transcription du portugais normal (47). Enfin, G.H. a exposé les résultats de son expérience de la méthode indirecte dans l'article "Importance des enregistrements et de la transcription phonétique indirecte pour la dialectologie" paru dans *Studia Neophilologica* vol. XXVII N° 1, 1955 p. 43 à 53 : on y retrouvera la plupart des idées que nous développerons ci-dessous (48). Quelques autres auteurs, en petit nombre, se sont occupés aussi de la question : G.H. signale dans une note de son article : "Il nous faut toutefois signaler que Manne Eriksson, surtout, a fait, avant nous, dans son important article *Dialektuppteckningens metoder* (*Svenska Landsmål*, LIX, 1946, pp 32-57) certaines constatations dont se rapprochent beaucoup certaines des nôtres." (44)

Quant aux enregistrements proprement dits, ils sont utilisés par beaucoup de dialectologues. Citons les deux entreprises de récolte systématique dirigées respectivement par Armando de Lacerda à Coimbra et Jean Séguy à Toulouse (49). Dans l'article *Recolha, arquivo e análise de falares regionais portugueses* (*Revista do Laboratório de Fonetica Experimental da Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra*, vol II 1954 pp 128 à 137) A. de Lacerda donne toutes informations sur les enquêtes, les méthodes et l'état actuel de sa phonothèque. J. Séguy dans la brochure "L'Institut d'Etudes Méridionales" (Université de Toulouse 1955) consacre un paragraphe à la phonothèque (p. 16) et indique, pour les bandes magnétiques, une durée d'audition d'environ 14 heures, durée qui a été plus que doublée depuis. La phonothèque de l'IEM comprend deux sections d'échantillons dialectaux dont la durée va de quelques minutes à une heure environ : une section concerne le territoire de l'Atlas Linguistique de Gascogne dont tous les points seront prospectés ; l'autre section comprend les hautes vallées de l'Aude et de l'Ariège (45). De plus, on trouve à la phonothèque de Toulouse des enregistrements ayant servi à des études instrumentales et on y recueille aussi, chaque fois que l'occasion se présente, tous documents sonores susceptibles d'intéresser la linguistique et la dialectologie méridionale en particulier. Ces deux phonothèques fournissent un catalogue détaillé sur demande ainsi que les copies d'enregistrements aux standards internationaux. De nombreux travaux seraient possibles en se basant sur les phonogrammes entreposés à Toulouse ou à Coimbra : ils pourront encore être utilisés longtemps après la disparition des parlers !

L'exemple de ces phonothèques, qui sont loin d'être les seules, nous fait croire que la méthode indirecte deviendra bientôt la seule employée, surtout dans des travaux de phonétique, ou lorsqu'il est intéressant d'avoir des textes d'une certaine longueur. Les plus ardents propagandistes sont en général ceux qui ont commencé leur carrière linguistique par des travaux utilisant l'ancienne méthode. C'est pourquoi nous allons discuter ci-dessous les avantages et les inconvénients de la méthode indirecte ; nous croyons opportun de terminer par une description de l'appareillage et des indications sur l'utilisation.

#### 820. ANALYSE PSYCHOLOGIQUE DU PROCESSUS DE TRANSCRIPTION

Le principal avantage de la nouvelle méthode - dont découlent presque tous les autres - concernant la transcription phonétique, nous allons commencer par une analyse psychologique de la transcription et d'abord, de la notation directe. Dans cette méthode, les opérations intellectuelles de la transcription peuvent être représentées par la première figure. La réponse du témoin est d'abord perçue globalement : audition avec attention (écoutée et non entendue). A partir de là nous distinguerons la "chaîne" du sens et la "chaîne" du son.

#### 821 LA CHAÎNE DU SENS

La réponse perçue doit être comprise : cette opération fait appel à la mémoire où l'enquêteur tient en réserve ses connaissances générales sur les parlars qu'il explore. Puis vient le stade de la critique du sens : l'enquêteur doit en effet s'assurer que le sens de la réponse correspond bien à la question posée (la mémoire entre en jeu là aussi). Eventuellement il y aura le stade de réaction-sens, si question et réponse ne se correspondent pas : l'enquêteur fait alors appel à son imagination et à sa mémoire pour élaborer une question complémentaire susceptible de provoquer la bonne réponse. Ce stade exige souvent un gros travail intellectuel : il faut combiner souvent plusieurs questions et décider du moment pour les poser. Bien souvent la réaction-sens est remise après la transcription de la première réponse : dans ce cas la critique-sens est confiée à la mémoire. La mémoire intervient aussi lorsque la question complémentaire est différée à plus tard. Enfin, cette question complémentaire sera effectivement posée, ce qui suppose l'entrée en action du mécanisme moteur de la parole.

#### 822. LA CHAÎNE DU SON

D'autre part, la réponse perçue globalement, en même temps que son sens est compris, doit être confiée momentanément à la mémoire en ce qui concerne le son. (mémorisation). Car il est impossi-

ble de transcrire au rythme de la phonation. L'ensemble sonore, par exemple "TAMPALLAPORTO", impression sonore globale, est alors analysé en ses sons composants "T-A-M-P-A-L-L-A-P-O-R-T-O" : c'est l'analyse. Chaque son doit être alors compris individuellement : nous représentons cinq sons par cinq flèches, dans notre schéma ; il y en a 13 dans cette prononciation de "tampatz la pòrta", et d'autres réponses peuvent en comporter beaucoup plus. Cette intelligence des sons veut dire leur identification ou leur caractérisation par rapport à un système étalon emmagasiné dans la mémoire. Ainsi l'enquêteur identifie le premier son avec le *t* de son système étalon ; il situe le deuxième, par exemple, entre le *a* et le *ã* de ce même système, etc.

Arrivés là, il nous faut ouvrir une parenthèse importante. La pratique de la transcription indirecte prouve qu'il est impossible d'évaluer avec certitude plus d'un son à la fois et G. Hammarström, se demandant comment les transcriptions directes et "impressionnistes" peuvent avoir une valeur scientifique, arrive à la conclusion suivante : "Il nous semble que les transcriptions appelées impressionnistes, contrairement à ce qu'on a prétendu, ne sont faites qu'en partie d'après des impressions auditives. L'enquêteur utilisant ce genre de notation écoute d'abord telle phrase en percevant les mots qui la composent ainsi que leur signification. A la fois, il obtient une impression globale assez peu nette (47) où pourtant un seul son ou même quelques-uns se détachent avec une netteté plus grande. Ensuite, il fait une transcription dans laquelle, inconsciemment, ou même parfois, consciemment, il laisse ses connaissances du parler jouer un rôle plus important que les vagues impressions auditives. Autrement dit, il note le plus souvent, concernant un son déterminé dans une position phonétique donnée, ce qu'il sait et non pas ce qu'il a clairement entendu. Comme, normalement, le notateur possède de bonnes connaissances du parler qu'il étudie, ses transcriptions peuvent avoir une réelle valeur phonétique, seulement, elles ne sont pas réalisées exactement comme certains dialectologues le prétendent."

L'enquêteur se simplifie donc inconsciemment sa tâche : il lui est impossible de ne pas le faire. De nombreuses expériences sont venues confirmer et même renforcer les conclusions du dialectologue suédois. Dans notre exemple, l'enquêteur sait d'avance que les phonèmes *t* et *p* ne présentent pas de particularité. Il les identifie donc automatiquement à ceux de son système étalon sans prendre la peine de les confronter avec ceux-ci. Mais qu'une particularité inattendue vienne à se manifester et elle passera inaperçue car ces sons (après mémorisation) sont entendus et non écoutés. Il peut arriver cependant que la particularité soit suffisamment importante pour attirer l'attention de l'enquêteur. Dans ce cas il est presque toujours trop tard pour que l'attention travaille normalement et que la confrontation soit faite véritablement. En effet l'identification ou caractérisation,

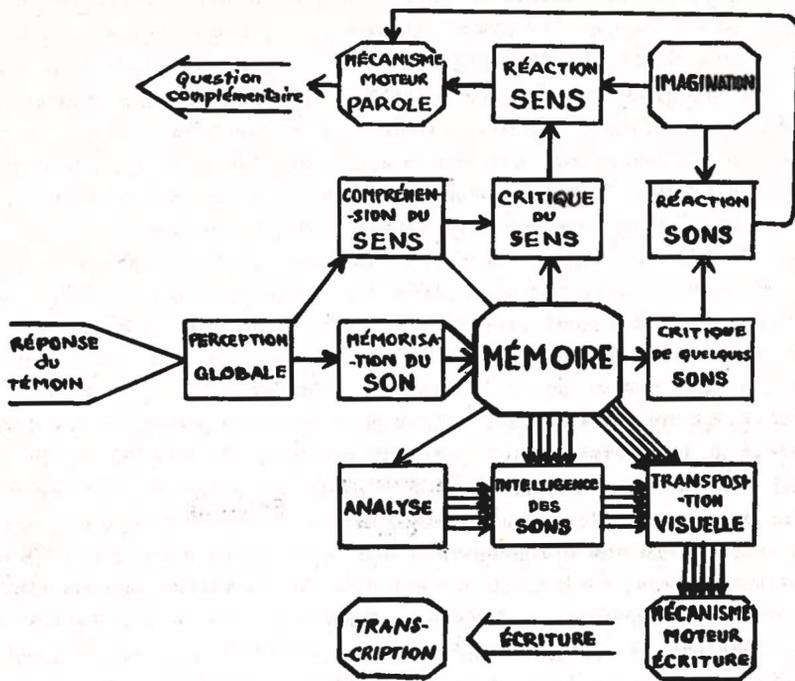


Figure 1

Opérations intellectuelles pour l'enquête en transcription directe

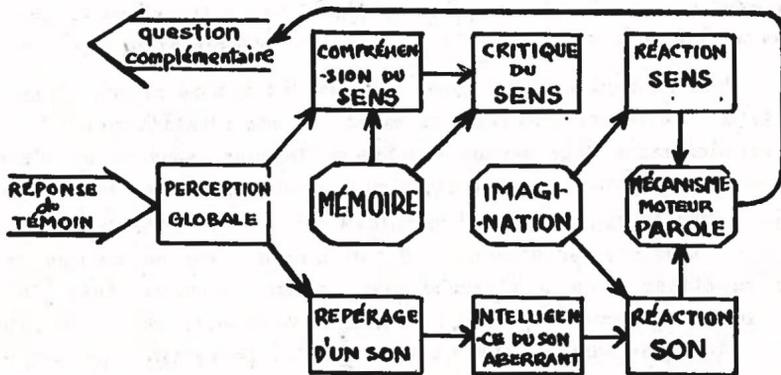


Figure 2

Opérations intellectuelles pour l'enquête en transcription indirecte

pour instantanée et automatique qu'elle paraisse, exige une certaine attention et un certain temps : elle sera d'autant meilleure qu'on pourra s'y consacrer davantage. Il s'ensuit que pour transcrire d'une façon acceptable, le dialectologue doit pouvoir identifier inconsciemment le plus grand nombre possible de phonèmes afin de pouvoir se consacrer au maximum aux sons dont la caractérisation est plus difficile. Cela suppose donc une connaissance préalable du système phonétique de la zone étudiée, connaissance qui doit se superposer à celle du système étalon. Dès que l'enquêteur s'éloigne de son domaine, il court le risque de rencontrer des phonèmes qu'il a l'habitude de ne pas "écouter", mais qui sont, dans ces parlers, justiciables d'une écoute attentive : neuf fois sur dix il les identifiera avec les sons habituels de son domaine, et dans le dixième cas il risque fort de mal les déterminer, ou de le faire au détriment de l'attention que nécessitent des sons voisins. C'est pourquoi nous avons dit que l'enquêteur ne peut emmagasiner que deux systèmes (le système étalon et celui d'un domaine restreint) et qu'il doit se cantonner dans une zone qu'il connaisse suffisamment. Même ainsi, sa transcription ne méritera pas vraiment le nom d'impressionniste, et G.H. en donne pour preuve "que le notateur, négligeant souvent même des variantes que son alphabet aurait pu exprimer, se laisse influencer dans sa transcription par ses idées sur le système phonétique du parler" et que "sans connaissances préalables de la langue ou du parler et du système phonétique de celui-ci un notateur ne pourrait rien transcrire - au moins qui ait une vraie valeur phonétique. Qu'on imagine, par exemple, un Européen sans connaissance du chinois qui essaierait de faire des notations phonétiques dès le moment de son arrivée dans un village de Chine !"

Mais revenons à notre chaîne des sons. Ceux-ci une fois plus ou moins bien identifiés ou caractérisés, doivent être transposés en signes visuels (transposition visuelle), ce qui fait de nouveau appel à la mémoire. Le mécanisme moteur de l'écriture entre alors en action et les signes sont écrits sur le papier : la transcription est terminée.

Mais il peut arriver aussi qu'à un des stades un son particulier attire l'attention sur lui. En dehors de son identification et de sa caractérisation (qui seront facilitées d'autant, souvent au détriment d'autres sons) ce son particulier va imposer un certain travail mental que, faute de mieux, nous appellerons critique de quelques sons: nous pouvons trouver, par exemple, tel son dans une zone ou dans un contexte phonétique où on ne l'attend pas. Il y aura alors un stade réactionnel où l'enquêteur préparera, à l'aide de sa mémoire et de son imagination, les questions complémentaires qui lui permettront de recueillir d'autres informations sur ce son (existence d'un polymorphisme, variante individuelle, occurrence, etc.). Le processus est alors analogue à celui de la réaction-sens.

### 823 L'ENQUETE EN TRANSCRIPTION DIRECTE

Pendant l'enquête, le dialectologue doit lire à haute voix des questions, prendre connaissance des notes explicatives qui lui sont destinées, mener les opérations intellectuelles de la chaîne du sens, mener les opérations intellectuelles de la chaîne du son, écrire, mener les opérations de réaction et poser les questions complémentaires. Toutes ces opérations se chevauchent quand elles ne sont pas simultanées. On pourra contester la valeur exacte de notre analyse et objecter, par exemple, que le cerveau contient plusieurs "cases" pouvant travailler indépendamment ensemble. Nous ne croyons pas que, dans l'état actuel de la science, la psycho-physiologie, puisse nous donner une explication du mécanisme de l'enquête directe, scientifiquement indiscutable. Mais quoi qu'il en soit, il reste indiscutable que tout le travail que nous avons signalé était à faire et qu'il est fait d'une façon ou d'une autre. D'autre part on ne contestera pas, que, même si on admet la possibilité de travail indépendant et simultané de plusieurs cases cérébrales, l'enquêteur n'ait d'autant plus de peine et de difficulté, qu'il a plus d'opérations à effectuer. On voit pourquoi l'enquête par la méthode directe est un travail aussi épuisant. On comprend aussi combien il est difficile de la mener à bien d'une façon vraiment satisfaisante. On ne s'étonne plus dès lors des erreurs et des oublis, surtout quand le travail est compliqué par quelque difficulté du parler, par un témoin peu alerte, par la nécessité d'une transcription relativement précise, par la trop grande étendue du domaine à explorer, ou, simplement, par la baisse des capacités intellectuelles due à la fatigue.

### 824 L'ENQUETE EN TRANSCRIPTION INDIRECTE

En méthode indirecte, la collecte des matériaux nets se fait en deux étapes : la première, sur place, c'est l'enquête proprement dite; la seconde dans le cabinet de travail, c'est l'audition et la transcription. L'enquête est incomparablement plus facile que dans la transcription directe. On n'a plus à s'occuper que de ce que nous avons appelé la chaîne du sens, et, éventuellement, des sons aberrants nécessitant un supplément d'information. Le schéma se présente alors comme sur la deuxième figure. Point n'est besoin ici d'analyse, ni à proprement parler d'écoute. Il y a seulement un stade de repérage où le son aberrant attire lui-même l'attention de l'enquêteur. Dans le deuxième stade ce son est caractérisé et "critiqué". Enfin, le troisième stade est celui de la réaction-son où l'enquêteur prépare sa question complémentaire, comme dans le cas du sens, ou comme dans la méthode directe. Il peut y avoir aussi, au besoin, mémorisation. Mais de toutes façons, on n'a qu'une seule opération à effectuer à la fois, puisqu'il s'agit d'un seul son et non de toute une série comme dans la méthode directe. De plus, ayant moins d'opérations à effectuer, l'en-

quêteur peut travailler mieux, et avec moins de fatigue ; par conséquent il repère plus facilement ce qui mérite un supplément d'information et les opérations, qui restent indispensables, de la chaîne du sens peuvent bénéficier d'une plus grande attention.

### 831 AVANTAGES DE LA NOUVELLE METHODE POUR L'ATMOSPHERE DE L'ENQUETE

L'enquêteur a l'esprit plus libre pour s'occuper du côté psychologique de l'enquête : ses questions peuvent être posées d'une façon plus habile ; son attitude vis-à-vis du locuteur est meilleure car, ne le quittant pas des yeux, il peut mieux s'adapter à celle de celui-ci ; il peut aussi se rendre mieux compte des conditions d'expressivité et de ton, choses qui peuvent être très importantes, surtout quand il s'agit de phrases. Quant au locuteur, il est incomparablement plus détendu car il a l'impression de soutenir une conversation avec l'enquêteur et non de subir un interrogatoire harassant. Les temps morts pendant lesquels l'enquêteur écrit, ne sont pas, en effet, des temps de repos pour le témoin : presque toujours il reste plus ou moins tendu, l'esprit en suspens, dans l'attente de la "colle" suivante. Ces temps morts augmentant l'énerverment et la fatigue du locuteur, n'existent pas quand on pratique la méthode de transcription indirecte. Les arrêts y sont volontairement provoqués par l'enquêteur chaque fois qu'il le juge nécessaire, et ils constituent une véritable détente pour le locuteur, dont l'esprit est distrait par des mots, des gestes, ou simplement par le visage de son interlocuteur.

### 832 EFFET DES APPAREILS SUR LES SUJETS

On pourrait craindre que la présence des appareils n'intimide le témoin. L'expérience prouve qu'il n'en est rien. Les gens simples (contrairement à la plupart des intellectuels) ne sont presque jamais gênés par la présence du micro, qui de toutes façons, est bien vite oublié. Quant à l'appareil lui-même, les paysans de nos régions ne s'en étonnent guère : pour eux qui ont un récepteur de TSF (et parfois un tourne-disques) à la maison, le magnétophone est une machine parlante comme leur poste et elle ne mérite pas plus d'émerveillement ou d'appréhension que celui-ci. L'appareil provoque parfois une certaine curiosité au début : on veut voir tourner les bobines, savoir à quoi servent les boutons, comment on fait pour écouter, combien ça coûte, etc. Mais une fois cette curiosité satisfaite et l'appareil plus ou moins bien examiné, le témoin semble s'en désintéresser complètement ; en tous cas les nombreuses personnes que nous avons interrogées n'ont jamais été le moins du monde gênées par notre appareil.

Il peut y avoir parfois une certaine gêne, due non à la présence des appareils, mais à la crainte du témoin qui suppose qu'on est en train d'enregistrer une émission pour la radio. Dans bien des cas, d'ailleurs, cela a un effet plutôt stimulant. Il est facile, au besoin, de rassurer le témoin en lui expliquant le but de l'enquête, en par-

lant librement et simplement soi-même devant le micro branché, en lui faisant entendre les fragments d'autres enregistrements, etc : c'est là affaire de psychologie et de tact, et cela ne demande pas d'autres qualités que celles que tout enquêteur doit posséder quelle que soit la méthode employée. Il peut arriver, il est vrai, bien que très rarement, que certaines personnes refusent obstinément de se prêter à l'enquête, par crainte de mal faire, parce qu'elles n'ont pas ou ne croient pas avoir une belle voix, etc. Alors il est difficile de les convaincre, car on n'a pas la possibilité d'installer l'appareil, et aussi parce que les véritables raisons de leur refus ne sont pas toujours les raisons invoquées. Peut-être de tels sujets se prêteraient-ils à une enquête sans enregistrement. Mais cet inconvénient, qui, répétons-le, est très rare, est largement compensé, par le fait, souvent constaté, que tel sujet qui refuse obstinément de se prêter à l'enquête, accepte lorsqu'on lui dit qu'on va enregistrer sa voix sur un appareil et qu'il pourra s'entendre. La curiosité joue parfois aussi après coup : nous voyons souvent arriver dans la maison où nous sommes en train d'enregistrer, des personnes qui avaient refusé de nous servir de témoin. Une fois sur place, il n'est pas rare qu'elles se mettent à parler d'elles-mêmes, et que, finalement, nous les substituions au locuteur précédent. Très souvent on nous a retenu longtemps après la fin de notre travail, chacun voulant s'essayer au micro, et de nouveaux arrivants demandaient sans cesse à entendre tel enregistrement, et cela dans des villages où il avait parfois été difficile d'établir les premiers contacts.

Les appareils d'enregistrement facilitent donc la recherche des locuteurs, et cela d'autant plus, qu'il permettent un gain de temps considérable, alors que les paysans sont en général occupés quand les enquêtes ont lieu.

### 833 GAIN DE TEMPS PENDANT LES ENQUÊTES

Les meilleures conditions de l'enquête indirecte font que les réponses sont plus faciles, plus rapides et plus sûres, les questions étant mieux comprises parce que mieux posées et qu' enquêteur et témoin sont moins tendus. On a donc à recourir à des questions complémentaires beaucoup moins souvent que dans la méthode de notation directe. Cela, joint à l'absence des temps morts (l'enquêteur n'a pratiquement plus à écrire), est cause d'un gain de temps très variable suivant les enquêtes, mais toujours considérable : dans bien des cas on peut rassembler en quelques heures des matériaux qui auraient demandé un séjour de plusieurs jours ; toutes les fois que nous avons pratiqué par la méthode indirecte un questionnaire déjà utilisé avec l'ancienne méthode, nous avons constaté un gain de temps supérieur à 100%, et presque toujours très au-dessus de ce chiffre ; de plus les matériaux sont incontestablement meilleurs.

## 840 LA TRANSCRIPTION DANS LA METHODE INDIRECTE

Les réponses du témoin, conservées dans les bobines, peuvent attendre le moment que le transcripteur jugera le plus propice pour les transcrire dans les meilleures conditions. Il peut choisir en fonction de son tempérament et de son emploi du temps, la durée de chaque séance de transcription, et consacrer le temps qui lui paraît nécessaire à l'étude de tel ou tel fragment de son questionnaire. Il peut aussi convoquer des collègues ou des collaborateurs pour une transcription simultanée, ou leur envoyer une copie du phonogramme pour qu'ils le transcrivent chez eux avec leur propre magnétophone.

Mais surtout il a la possibilité d'entendre chaque son ou chaque groupe de sons autant de fois qu'il le désire, quand il le désire, et dans l'ordre qu'il désire; or nous avons vu qu'il est impossible d'évaluer avec certitude plus d'un son à la fois, souvent même plus d'un trait constituant à la fois. L'inconvénient de la méthode directe impressionniste, qui interdit de faire répéter une réponse, et exige qu'elle soit prononcée à la cadence normale de la conversation, disparaît, sans qu'on ait à renoncer à aucun de ses avantages.

Un avantage tout aussi important est donné par la possibilité d'avoir un phonogramme où sont enregistrés tous les sons du système étalon de l'alphabet phonétique. On peut donc à chaque instant se rapporter aux sons étalon, pour faire les comparaisons et les évaluations utiles. On évite par là l'inconvénient de l'accoutumance que nous avons signalé à propos de la méthode directe et qui oblige les enquêteurs à faire ce qu'on appelle des enquêtes en zig-zag, pis aller fastidieux, long, onéreux, et par surcroît peu efficace. De plus, pour éviter l'inconvénient de la répétition, et ne pas être tant soit peu paralysé par la première impression auditive, le transcripteur peut "se changer l'oreille" sans modifier les phonèmes à transcrire, c'est-à-dire sans altérer les qualités caractéristiques des sons. Pour cela il modifie les conditions d'audition : en agissant sur le potentiomètre de puissance, ce qui change le volume ; en agissant sur le ou les potentiomètres de tone-control, ce qui change la tonalité ; en remplaçant le haut-parleur par un autre diffuseur de caractéristiques différentes, ou par un casque à écouteurs ou *stéthoscopique*, ce qui change les conditions de propagation des sons.

Tout risque d'identification abusive d'un son avec un son voisin auquel on est habitué, disparaît. Mais le magnétophone offre encore d'autres possibilités qui permettent de résoudre des problèmes délicats lorsqu'on recherche une grande précision : on peut faire défiler la bande à vitesse réduite, la passer à l'envers, répéter automatiquement et indéfiniment un court fragment. Enfin, il restera toujours la ressource de se départir de la phonétique auditive pour avoir recours à des appareils de laboratoire.

841 PRECISION ET EXACTITUDE DE LA TRANSCRIPTION INDIRECTE

Les possibilités exposées dans le paragraphe précédent permettent d'atteindre une précision et une exactitude dans les détails à laquelle n'ont jamais prétendu, en méthode directe, les dialectologues les plus abusivement ambitieux. Il est possible par exemple d'établir avec certitude qu'une consonne est partiellement labialisée ou sonorisée, qu'une voyelle passe par tel et tel timbre pour se terminer par un souffle labialisé d'environ un tiers de sa durée (48), etc. On peut encore noter l'accentuation en distinguant quatre degrés (inaccentué, accent subdominant, dominant, prédominant) et distinguer par exemple pour un *é* fermé les variétés moyen, plus ouvert, plus fermé et cela en distinguant les degrés articulation moyenne, avancée, reculée, le tout avec quatre degrés de quantité (bref, normal, long, très long) (49). On peut apprécier de la même façon des degrés de labialisation, de pharyngalisation, de nasalisation, de palatisation, etc. Il va de soi que des transcriptions aussi minutieuses exigent un temps et un travail considérables. Pour notre étude sur les finales atones portugaises, nous avons écouté plus de vingt fois certains sons. Pour d'autres travaux, il est nécessaire d'utiliser des artifices techniques. La lecture de la bande à vitesse lente baisse le ton de l'enregistrement: quand la vitesse diminue de moitié, les fréquences sont multipliées par  $1/2$ , ce qui signifie que le ton baisse d'une octave, et certains timbres sont déformés jusqu'à devenir méconnaissables. Cependant ce procédé est utile pour apprécier par exemple les durées, les glissements de timbre ou de ton, la sonorité, l'aspiration, etc. (50). Une vitesse de défilement supérieure fait monter le ton, mais la rapidité et la déformation (les voix d'hommes deviennent des voix de femmes) permettent de mieux saisir la forme musicale de la phrase en dégagant l'esprit du contenu sonore et sémantique. Le passage d'une bande à l'envers est utile dans bien des cas: pour déceler une véritable affriquée ou une consonne aspirée, pour évaluer l'appartenance syllabique, les glissements de timbre (le timbre n'est pas déformé), etc. Le dispositif répéteur constitué par une bande collée en boucle et défilant sans fin à l'aide d'une poulie placée sur un support à l'endroit convenable, est précieux pour la caractérisation précise de groupes difficiles.

La réalité et l'exactitude des variantes obtenues par de tels procédés est confirmée par l'accord de transcripteurs ayant travaillé indépendamment (51) et prouvée par les appareils de phonétique instrumentale.

Une telle précision dans le détail étonnera nombre de chercheurs habitués à une notation phonétique moins rigoureuse, et de fait, cette précision n'est pas nécessaire, ni même souhaitable, dans beaucoup de travaux. Mais on ne peut que suivre G. Hammarström quand il écrit: "Pour notre part, nous sommes toutefois convaincu que les nuances les

plus fines sont souvent du plus haut intérêt pour une étude de phonétique. Dans notre *Etude de phonétique auditive sur les parlers de l'Algarve*, c'est la présence ou l'absence dans les parlers modernes — de certaines nuances, qui ont servi de base à plusieurs explications des transformations phonétiques". Marguerite Durand est également de cet avis (52). Des transcriptions aussi détaillées sont surtout intéressantes pour de petits fragments, courts mais révélateurs. Il est toujours possible de faire des notations moins ambitieuses. Qui peut le plus, peut le moins : on peut faire la transcription qu'on veut à partir d'un phonogramme, alors que la transcription directe ne donne pas des matériaux suffisamment sûrs, même quand on se contente d'une notation très simple.

#### 842 UNE EXPERIENCE CONVAINCANTE

Quand on travaille sur des enregistrements on se rend très vite compte à quel point la transcription directe est grossière et peut comporter d'erreurs. Il existe une expérience très simple et absolument convaincante. On fait transcrire un même texte à un groupe de linguistes, mais indépendamment, sans qu'ils puissent se consulter entre eux. La première audition est faite réponse par réponse (ou par courts fragments), le transcripteur ne déclenchant l'appareil pour la réponse suivante que quand il a fini de noter la précédente. Une fois cette première transcription faite, il n'a plus le droit d'y toucher : c'est l'équivalent de la transcription directe, mais facilitée par le fait qu'on n'a plus à s'occuper que de la transcription proprement dite et qu'on est libéré de toutes les autres occupations qu'impose simultanément la méthode directe. Ensuite on laisse chaque transcripteur libre de travailler sur le texte, en utilisant le procédé qu'il jugera utile. Au bout d'un temps donné, on lui demande de remettre une deuxième transcription, qu'il ne retouchera plus. On laisse enfin à chaque phonéticien la possibilité de travailler encore le texte tout le temps qu'il voudra avant de remettre une troisième transcription qu'il juge définitive en fonction de l'alphabet phonétique donné et qui est naturellement le même pour tous les transcripteurs.

On constate :

1°/ que la deuxième transcription est plus détaillée que la première, et la troisième que la deuxième,

2°/ que des corrections très importantes sont apportées à la première sur la seconde,

3°/ que des additions (précisions) et parfois aussi des corrections légères sont apportées par la troisième à la seconde,

4°/ que les premières transcriptions diffèrent toujours d'un transcripteur à l'autre, les différences portant parfois sur des faits très importants (54),

5°/ que les deuxièmes transcriptions ne diffèrent plus que sur des faits secondaires comme :  $\underline{g}$  peu spirant alvéolaire ou dental confondu avec une interdentale,  $\underline{a}$  vélaire confondu avec un  $\delta$  plus ouvert,  $\underline{a}$  plus fermé confondu avec  $\underline{e}$  plus ouvert, etc. Certaines de ces variantes sont cependant notées par bien des alphabets utilisés avec la méthode directe !

5°/ que les transcriptions définitives ne présentent plus entre elles que des différences portant sur des détails infimes (55).

Cette expérience est saisissante parce qu'elle prouve la mauvaise qualité obligatoire d'une transcription après une seule audition (56), et aussi parce qu'elle prouve qu'il est possible de faire par la méthode indirecte une description extrêmement détaillée et néanmoins suffisamment exacte pour que les divergences des transcripteurs deviennent négligeables.

#### 851 SOLUTION DU PROBLEME DE LA PLURALITE DES ENQUETEURS

Dès lors le problème de la pluralité des enquêteurs est résolu par la méthode de notation indirecte. Il n'y a plus le moindre inconvénient à utiliser autant de linguistes que l'exigera le domaine par sa diversité de parlers, ou par les nécessités psychologiques d'être "entre gens du pays". Même si chaque enquêteur transcrit ses propres enregistrements et les efface ensuite pour réutiliser ses bandes, on est assuré d'avoir des divergences faibles. Mais on peut aussi constituer une équipe de transcripteurs formée par les enquêteurs et le directeur de l'Atlas, qui transcrira d'abord indépendamment et se réunira ensuite autour des appareils pour réduire les divergences. On peut aussi, mais cela nous paraît moins recommandable, confier toutes les transcriptions à un seul phonéticien.

#### 852 LE DILEMME ENQUETEUR ETRANGER-ENQUETEUR INDIGENE

La question de savoir s'il vaut mieux un enquêteur étranger qu'un enquêteur indigène, en ce qui concerne la transcription phonétique, ne se pose plus guère quand on utilise la méthode de transcription indirecte. En effet, si dans la méthode directe, l'accoutumance peut porter l'indigène à identifier à tort certains sons avec les sons voisins de son propre système phonétique, alors que l'étranger risque d'être troublé par des sons nouveaux, son oreille vibrant mal à des sons inhabituels, ces inconvénients sont neutralisés par l'emploi du magnétophone. On peut en effet s'astreindre, avant la transcription, à l'audition plus ou moins répétée et prolongée d'un texte enregistré par le même locuteur (ou du texte à transcrire lui-même) jusqu'à ce qu'on ait pu se familiariser avec les sons et faire mentalement toutes les remarques qui aideront à mieux les percevoir, soit en habituant l'oreille à les entendre et à les reconnaître, soit en disciplinant son esprit afin de mieux saisir l'individualité. L'audition aussi fréquente que nécessaire de la bande témoin contenant le système étalon,

contribue puissamment, elle aussi, à réduire à bien peu de chose, l'importance des habitudes phoniques des transcripteurs.

Ainsi donc, rien ne s'oppose à ce que lors de l'enquête des "gens du pays" soient les enquêteurs : la transcription pourra être faite de toutes façons par les transcripteurs les plus qualifiés, quel que soit leur lieu de naissance. Bien entendu enquêteurs et transcripteurs doivent être, à notre avis, des dialectologues parfaitement conscients du travail qu'ils accomplissent. Ce serait une erreur pouvant entraîner des conséquences fâcheuses que de faire une sorte de taylorisation en matière de linguistique.

#### 853 AUTRES AVANTAGES DE LA METHODE INDIRECTE

La méthode indirecte permet de travailler avec la même facilité sur des textes d'une certaine longueur, que sur des réponses très courtes. Les textes (voir 6.) offrent des possibilités que n'offrent pas les questionnaires et ils sont irremplaçables non seulement en phonétique syntaxique, mais surtout pour l'étude de l'intonation et des conditions expressives. En outre les phonogrammes peuvent être utilisés par simple audition par repiquage et montage et avec des appareils de laboratoire, et conservés sous la forme la plus commode et la plus économique.

#### 851 FIDELITE DE L'ENREGISTREMENT MAGNETIQUE

L'emploi de la méthode indirecte se heurte au préjugé selon lequel l'enregistrement introduirait des déformations et porterait atteinte au naturel. Il suffit de lire les détracteurs de la nouvelle méthode pour se rendre compte à quel point leurs critiques reposent sur une base peu sûre : l'un parle d'une "impression d'artificiel" ; l'autre éprouve "quelque chose d'analogue" à l'audition d'un concert "joué sur un autre ton" ; l'autre reconnaît qu'objectivement la fidélité des appareils ne peut être mise en cause, mais que subjectivement, l'audition ... ; d'autres enfin accordent tout ce qu'on voudra, mais répliquent que, pour parfaite qu'elle soit, la machine constitue un intermédiaire, et que tout intermédiaire est plus ou moins dangereux ; mais aucun n'est capable, naturellement, de reconnaître, à la radio, une émission en direct d'une émission différée (c'est-à-dire préalablement enregistrée sur bande) ; mais les mélomanes s'extasient sur la perfection des aigus (les plus difficiles à "faire passer" sont les harmoniques des notes des pianos, des guitares, des trompettes, etc.) des disques microsillons, qui sont toujours gravés d'après des enregistrements magnétiques ; mais les uns et les autres avouent reconnaître souvent le timbre de voix connues au téléphone ! Or une très bonne reproduction des fréquences constituant les formants caractéristiques et accessoires des phonèmes semble possible avec une bande passante de 6.000 c/sec (57) ; les phonèmes sont d'ailleurs parfaite-

ment reconnaissables avec une bande passante de moins de 3.500 c/sec (58). Pour reconnaître parfaitement le timbre de la voix d'une personne, une bande passante de 8 à 9.000 c/sec semble plus que suffisante, puisqu'il est à peu près établi que l'homme ne peut émettre des harmoniques de fréquences aussi aiguës : d'ailleurs on reconnaît parfaitement les voix des personnes qui parlent à la radio; or, en modulation d'amplitude, des conventions internationales obligent les émetteurs à "couper" à 4.500 c/sec. Les disques microsillons, avec leur magnifique reproduction des aigus (59) sont très inférieurs aux magnétophones : un bon appareil d'amateur est plus fidèle qu'un microsilion.

#### 862 LE MANQUE DE RELIEF ET SES CONSÉQUENCES

Mais tous les systèmes d'enregistrement ont cependant un défaut : leur objectivité et leur manque de relief (50). Dans un local acoustiquement parfait, cela n'a aucun inconvénient (61), mais lorsqu'on enregistre ou qu'on auditionne dans un endroit à l'acoustique mauvaise il n'en est pas de même. Dans un tel local il se produit des réflexions et des résonances, certaines fréquences sont plus ou moins atténuées, d'autres plus ou moins renforcées, etc. Quand nous écoutons une personne qui parle, notre oreille perçoit les sons en provenance directe de sa bouche, mais en même temps ceux qui sont réfléchis, après une déformation plus ou moins sensible, par les murs, le plafond, etc. Or les sons réfléchis n'ont pas tous parcouru la même distance avant de parvenir à notre oreille : ils arrivent donc plus ou moins déphasés. C'est l'ensemble des ondes sonores que perçoit l'oreille, ou, si l'on préfère, la résultante de toutes les ondes plus ou moins déformées et déphasées : cette résultante se trouvera être plus ou moins différente du train d'ondes qui provient directement de la bouche du locuteur. C'est ici que le cerveau de l'auditeur intervient en faisant, inconsciemment, un choix directionnel, mais aussi un choix qualitatif en fonction du timbre de la voix du locuteur, si elle est connue à l'avance. Il est facile de se rendre compte de l'exactitude de ce que nous avançons, par exemple, lorsque, autour d'une table, une douzaine de personnes établissent plusieurs conversations simultanées, les répliques se croisant d'un bout de la table à l'autre : chacun n'entend vraiment que son interlocuteur, les autres paroles constituant un bruit de fond plus ou moins gênant.

Mais le microphone n'a pas de cerveau : il enregistre tout ce qui lui parvient, objectivement. A l'audition tout sera déjà mélangé à la sortie du diffuseur : le cerveau ne pourra plus opérer un choix directionnel. Dans le cas des conversations simultanées, l'appareil nous les restituera toutes à la fois, avec le même niveau relatif : chacun entendra alors son interlocuteur d'autant plus mal qu'il entendra mieux les autres conversations : à la parole gênée par un

bruit de fond, se substitue une cacophonie de gens parlant simultanément. Cependant il ne faut pas exagérer cet inconvénient. D'une part, le cerveau, qui ne peut plus faire un choix directionnel, puisque tout lui parvient du même diffuseur, peut encore, dans une certaine mesure, concentrer ses forces sur un timbre de voix, quoique ce timbre soit quelque peu déformé par la mauvaise acoustique du local : d'ailleurs on aura rarement à étudier les paroles de deux ou plusieurs personnes parlant en même temps. D'autre part, il existe des micros directionnels qui favorisent les sons provenant du plan vertical qui leur est perpendiculaire : le champ de ces micros constitue en réalité un angle plus ou moins aigu en avant et en arrière, l'appareil étant plus ou moins insensible au reste. Il existe aussi des micros monodirectionnels qui ne "prennent" qu'en avant. Tous ces micros permettent d'éliminer ou de réduire des bruits gênants ou des résonances indésirables, mais leur emploi est plus délicat que celui de micros non directionnels.

### 853 LES CONDITIONS D'UN BON ENREGISTREMENT DIALECTOLOGIQUE

Ces inconvénients, n'ont, d'ailleurs, que très peu d'importance pour les enquêtes dialectologiques. Les salles de ferme où l'on opère le plus souvent, ont presque toujours une acoustique satisfaisante, avec leurs recoins, leurs meubles, leurs poutres saillantes. Dans une pièce aux murs nus et trop réfléchissants, il suffit généralement de tendre des couvertures pour que l'acoustique devienne bonne. D'ailleurs, même dans des cas très défavorables, les déformations ne concernent que les caractéristiques individuelles (c'est à dire la voix du locuteur) et non les caractéristiques linguistiques (faits de parole et faits de langue). Les formants caractéristiques des variantes combinatoires importantes des phonèmes, ne sont jamais affectés de façon appréciable : on a donc toujours l'assurance d'obtenir une précision supérieure à celle de la notation directe. De plus, il est très rare, que la voix puisse être déformée au point de devenir difficilement reconnaissable : de nombreux témoignages nous le prouvent (62). D'ailleurs, si le local s'avérait décidément inutilisable (ce qui ne nous est jamais arrivé) on a presque toujours la ressource d'obtenir un bon enregistrement en opérant en plein air : il suffit d'avoir un fil électrique d'une longueur suffisante pour alimenter l'appareil.

A l'audition, si l'on tient à écouter vraiment le timbre individuel de la voix du témoin (ou, au moins, à s'en rapprocher le plus possible), on réglera les commandes de contrôle de tonalité, en se basant sur la voix, connue, de l'enquêteur. Pour cela il faut que celui-ci fasse l'annonce de l'enregistrement en se plaçant à l'endroit qu'occupera le locuteur et en parlant avec une force analogue. De nombreuses expériences nous ont donné la certitude, que, dans les cas les plus défavorables, la transcription indirecte reste très supérieure à la transcription directe.

#### 864 L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DES APPAREILS

Le seul inconvénient de la méthode indirecte est, pour le moment l'obligation de faire l'enquête près d'une source de courant électrique. Il existe, il est vrai, des magnétophones fonctionnant sur piles, mais leurs caractéristiques, leurs qualités et leur prix correspondent mal aux besoins des dialectologues. Il n'est pas douteux que cette situation changera bientôt car l'état de la technique électronique et horlogère permettrait déjà de construire des appareils bien adaptés et extrêmement robustes facilement transportables en bandoulière et qui permettraient d'opérer partout, en toutes circonstances. Dès maintenant on peut enquêter sans difficultés dans des villages dépourvus de courant alternatif, en alimentant le magnétophone avec les batteries de la voiture, au moyen d'une commutatrice peu encombrante et qui peut servir aussi à recharger les batteries.

#### 865 LE COUT DES ENQUETES INDIRECTES

Une objection qu'on fait parfois à l'emploi de la méthode indirecte est le coût des bandes magnétiques dont il est fait une grande consommation. Nous ne croyons pas que cette objection soit valable. En effet les possibilités des magnétophones autorisent toutes sortes de procédés qui permettent de travailler avec une mise de fonds peu importante, une fois l'appareil acheté. Les bandes peuvent resservir indéfiniment : il est donc possible de les réutiliser une fois que l'enregistrement a été transcrit. Bien entendu l'idéal consiste

à pouvoir conserver tous les phonogrammes. De toutes façons il vaut mieux une notation indirecte dont le phonogramme a été détruit, qu'une notation directe, incomparablement moins sûre, et qui n'a jamais eu de phonogramme constituant un original consultable à plusieurs reprises avant sa destruction. Nous ne comprendrions pas que l'on se résigne à une méthode que l'on sait très inférieure, pour ne pas avoir mal au coeur en détruisant un document que cette méthode ne vous permet pas d'avoir !

Le bouton spécial ou la prise de télécommande du magnétophone permettant l'arrêt ou la mise en marche instantanée du défilement, il est facile de n'enregistrer que les seules réponses du témoin, précédées au besoin par leur numéro énoncé par le speaker. On peut aussi être assez large lors de l'enquête et couper tous les temps morts en repiquant l'enregistrement sur un deuxième appareil : il faut beaucoup de repiquages successifs pour que la dernière copie manifeste des déformations appréciables. Il peut arriver que le magnétophone dont dispose l'enquêteur soit peu économique, soit parce qu'il est à piste unique, soit parce qu'il exige une vitesse de défilement élevée pour obtenir des enregistrements de la qualité souhaitée. Dans ce cas le repiquage sur un appareil plus perfectionné, permettant une qualité d'enregistrement suffisante à une vitesse plus faible, apporte une

économie appréciable. (63) Naturellement on peut aussi repiquer seulement les réponses qui sont les plus intéressantes à conserver, par exemple, celles qui concernent davantage la phonétique, ainsi que les textes libres qui présentent de grandes possibilités d'étude.

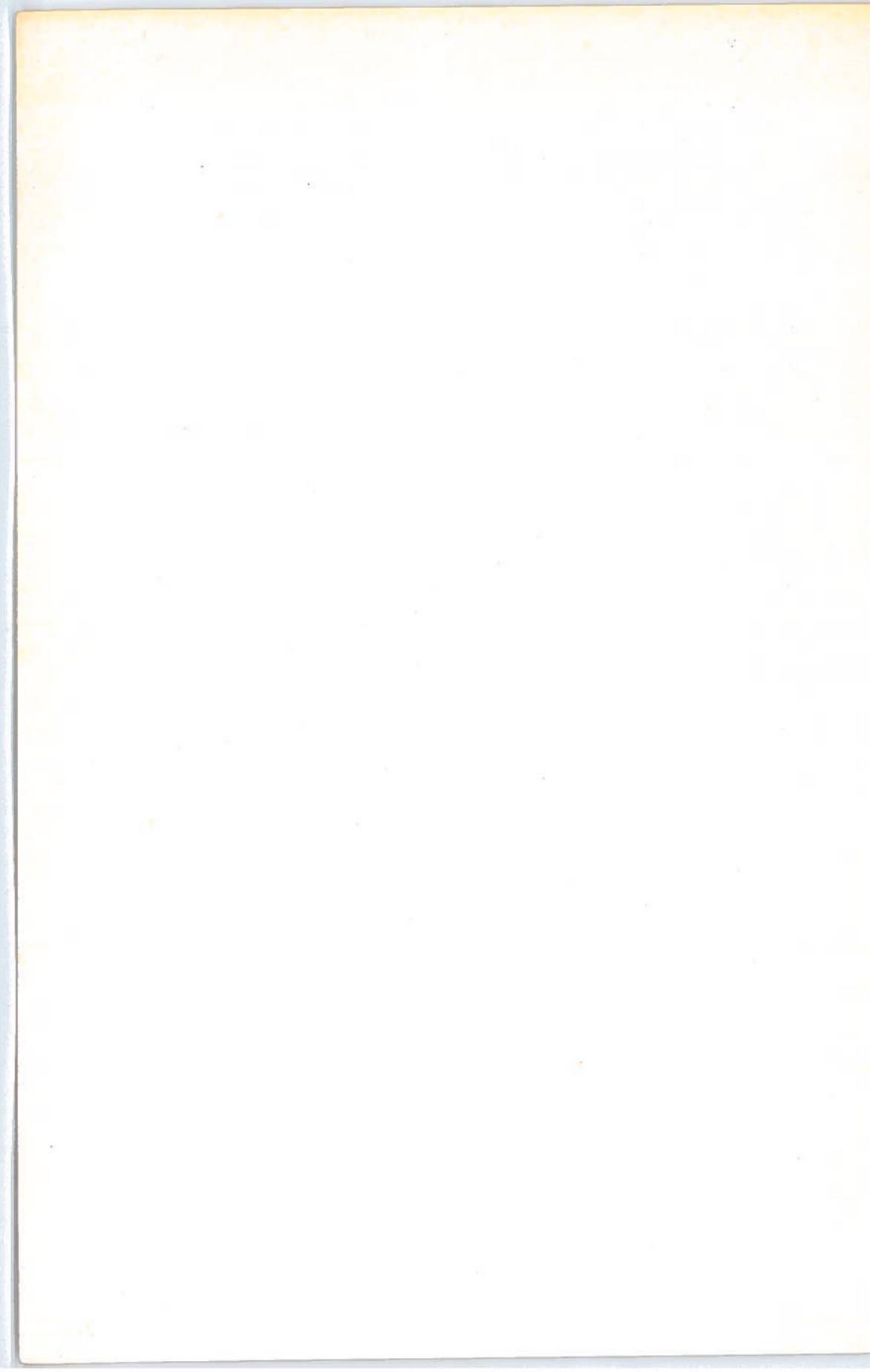
En moyenne on peut estimer à cinq secondes la durée nécessaire et suffisante pour enregistrer une réponse. Cela permet donc de loger plus de deux mille réponses dans une bande de 500 mètres (environ 3.000 fr) utilisée à double piste à la vitesse de 9,5 cm, performances possibles avec une fidélité remarquable sur un magnétophone amateur de qualité, parfaitement à la portée des organismes universitaires dans le cadre desquels se déroulent les travaux dialectologiques (environ 200.000 francs en France à l'heure actuelle).

- (à suivre dans VIA DOMITIA de 1957) -

(Les notes de l'ensemble figureront à la fin de la 2<sup>ème</sup> partie)

---





LE TRAINEAU  
DANS LES PYRENEES GASCONNES

par

*Jacques ALLIERES*

## LE TRAINÉAU DANS LES PYRÉNÉES GASCONNES

L'essentiel de l'étude ethnographico-linguistique que nous nous proposons de publier sous ce titre paraîtra dans le prochain numéro de cette revue ; en effet, le temps nous a manqué pour mettre à profit en vue de notre actuelle publication la moisson documentaire faite au cours des mois d'été 1959 : les matériaux recueillis lors des enquêtes de l'ALG révélèrent, en ce qui concerne le traîneau, une variété technologique, mais surtout lexicale remarquable : il y avait trop peu de points d'enquête dans les Pyrénées pour que le détail de l'aréologie puisse être reproduit de façon précise et complète dans l'ALG ; aussi avons-nous décidé d'entreprendre dans ces régions une série d'enquêtes complémentaires, du Pays basque au Col de Port ; elles furent effectuées au cours de l'été dernier, en plusieurs expéditions successives. Lorsque les documents furent rassemblés, une nouvelle difficulté, d'un tout autre ordre, se présenta : la grande diversité des dénominations gasconnes du traîneau, ignorée de l'ALF (carte n° 1322), révélée dans ses lignes essentielles par l'ALG, précisée de façon très appréciable grâce à nos propres investigations (des travaux tels que celui de W. Schmolke, "*Transport und Transportgeräte in den französischen Zentralpyrenäen*", Hambourg 1938, remarquablement documenté, se limitent à une région bien définie des Pyrénées gasconnes), pose en effet à l'étymologiste de très intéressants, mais très délicats problèmes qui ont été abordés, mais non entièrement résolus jusqu'ici par les romanistes ; si à notre tour nous n'aboutissons pas à des solutions tout à fait satisfaisantes, du moins pensons-nous que l'exposé de l'état actuel de la question contenu dans cet article pourra, à lui seul, faciliter les recherches à venir.

## I. LE "BIARRÒS" ARIÉGEAIS

### a) Localisation

C'est tout à fait par hasard, alors qu'au cours de l'été 1955 nous nous livrions à quelques investigations ethnographiques dans la haute vallée du Salat, au Sud de St.-Girons (Ariège), que nous avons pu noter cette désignation du traîneau ; le terme n'est pas connu dans les localités enquêtées pour l'ALG, et n'a pas été relevé, à notre connaissance, par d'autres chercheurs : ni Bethmale ni Ustou, par exemple, dont les parlars ont été étudiés respectivement par W. Schönthaler et Marianne Löffler, ne se trouvent dans l'aire qu'il occupe ; celle-ci est assez difficile à délimiter, car cette région montagnaise extrêmement compartimentée offre une telle bigarrure dialectale dans la terminologie que seule une enquête minutieuse, menée commune par commune, ou même hameau par hameau, permettrait d'en rendre compte. Lors d'une trop brève excursion d'une journée dans les hautes vallées du Salat et du Garbet (juillet 1956), nous avons relevé le mot "biarròs" dans quatre localités :

Erp (à l'E de Lacourt, 8 km environ de St-Girons),

Alos (6 km, S au SO de Lacourt),

Rogalle (2 km à l'O de Soneich),

Aleu (3 km au S de Soulan, à 7 km du Tunnel de Quercabanac).

Ces résultats provisoires n'étant pas assez complets pour être cartographiés, nous reprendrons tout le détail de cette aréologie dans notre prochain article.

### b) Ethnographie :

Rien - et c'est étrange, mais explicable, nous verrons pourquoi - ne distingue le *biarròs* du traîneau classique que nous avons présenté dans l'ALG (II : commentaire 348 b, carte 350, planche 351). En effet, comme à Arette (Basses-Pyr., point 692-SO de l'ALG), Bourg-d'Oueil (Hte-Garonne, 699-NO) et tant d'autres localités pyrénéennes (cf. W. Schmolke, op. cit., p. 32 18. *Die Räderschleife* et Abb. V), on trouve en Gascogne ariégeoise, dans certaines zones montagneuses, outre le traîneau élémentaire qui glisse sur le sol directement ou par l'intermédiaire de patins, ce véhicule un peu plus complexe, plus grand et moins pénible à tirer, mais plus fragile, que nous avons appelé le "traîneau à roues". Mais il est rare de constater qu'un terme spécial sert à distinguer ce véhicule du traîneau sans roues, comme à Arette, où la *traso kataço* (avec roues, comme la *kataço* - la charrette) s'oppose à la simple *traso* (traîneau). Voici ce que nous avons noté pour le *byarròs* :

- à Erp, le *biarròs* n'a pas de roues, mais on en a vu de tels autrefois ;

- à Aleu, pas de roues ;

- à Rogalle, le *biarròs* a des roues ou n'en a pas ;

- à Alos, la différenciation se fait de la manière suivante : le *biarròs* est le traîneau de type courant, sans roues, tandis que le véhicule complexe, au dire de nos informateurs, s'appelle *trèròf*, terme emprunté directement au français.

Comme ces traîneaux, qu'ils comportent des roues ou non, n'offrent aucun caractère original qui les oppose à ceux des autres régions pyrénéennes, nous réservons la description d'un ou deux types ariégeois, avec illustrations, pour le prochain article.

### c) Considérations étymologiques :

Malgré l'apparence paradoxale de notre hypothèse, nous pensons que *byarròs* est un continuateur de \*BIROTIU, "véhicule à deux roues".

Au point de vue phonétique, l'étrangeté apparente de la forme gasconne peut s'expliquer si l'on admet que le sentiment de la composition (préfixe BI- + un dérivé de ROTA) est demeuré en Haute Ariège assez longtemps vivace pour que le R- soit senti comme initial et soit traité comme tel : *r̄-* intense précédé de la voyelle d'appui, comme dans ROTA > *arròdo*, REM > *arrèn*, RIDÈRE > *arrize*, RATTU > *arrat*, etc. D'autre part, le I bref prétonique de BI-, du fait du développement de la voyelle d'appui, se trouve en hiatus et prend naturellement la forme semi-vocalique *y* : cf. \*MINARE > lang. *ménq*, mais gasc. *mya*, *miq*.

Il y a une autre difficulté, d'ordre technologique celle-là : comment un traîneau, véhicule élémentaire sans roues, a-t-il pu être appelé BIROTIUM ?

Les continuateurs de cette base hypothétique désignant dans les dialectes romans des véhicules passablement hétéroclites, comme le montre l'article BIROTIUM du *REW* : It. *bi-*, *baroccio* et formes dialectales : "train avant de la voiture" ; fr. *bérot*, "chariot à fumier" ; mais frioul. *birots* désigne une "voiture à quatre roues", tandis que les termes prov. *bros* (cf. ci-après), pic. wallon *baré* peuvent désigner des véhicules à trois roues (ou deux seulement, il est vrai, dans le Béarn) ; le dérivé fr. *brouette* peut désigner, depuis le XIIIe siècle (Dauzat, *Dict. Etym.*, Bloch-Wartburg, *Dict. Etym.*, Wartburg, *FEW* etc. ; il s'agit en fait d'un diminutif de \*BIROTA), des véhicules à une ou deux roues ; enfin, le tessinois *barots* désigne un simple... traîneau ! Dans de très nombreux cas, on voit que le BIROTIUM a bien changé depuis l'époque où l'on parlait latin, à supposer même que l'on ait eu, au début, partout pleine

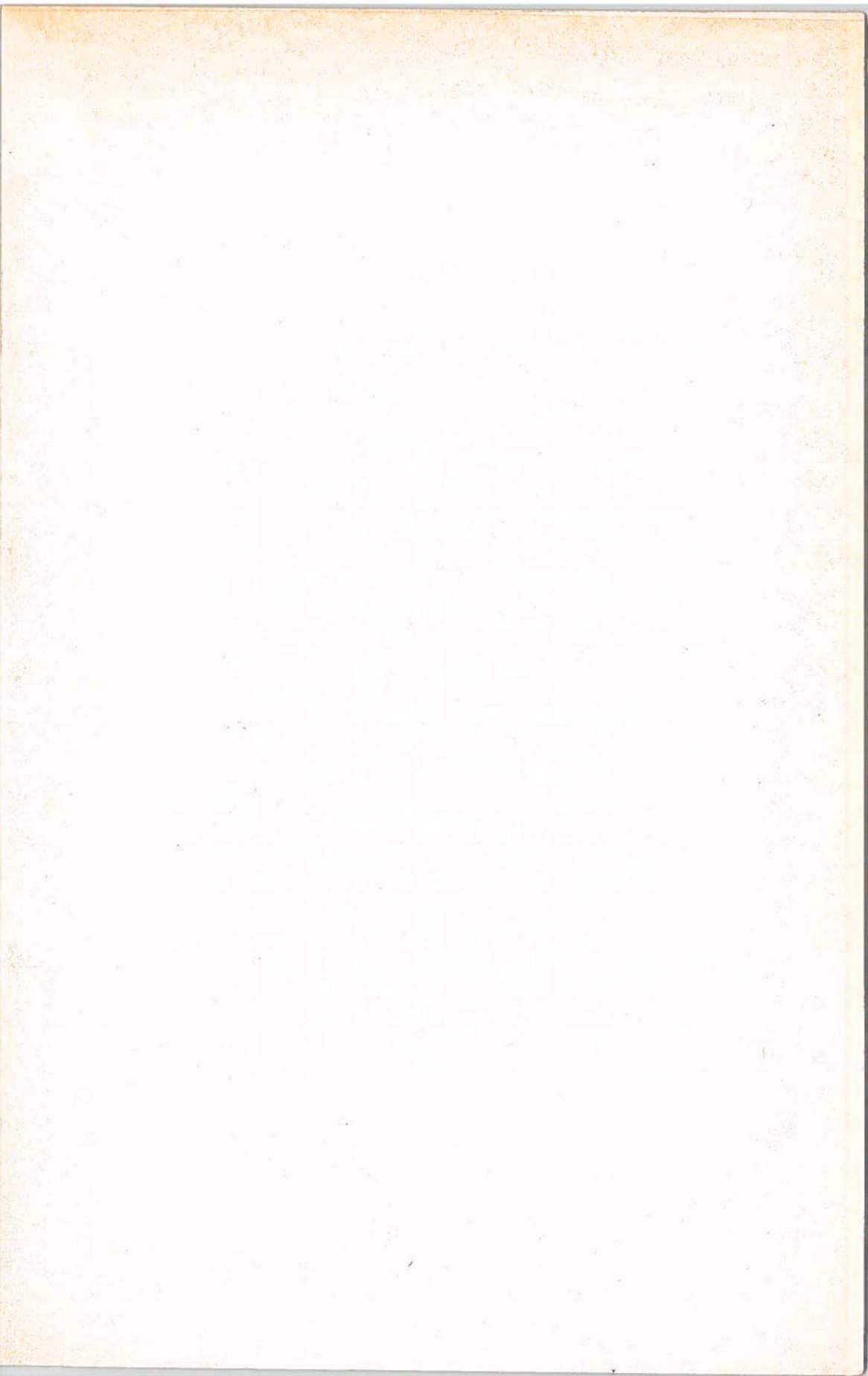
conscience des composantes du mot.

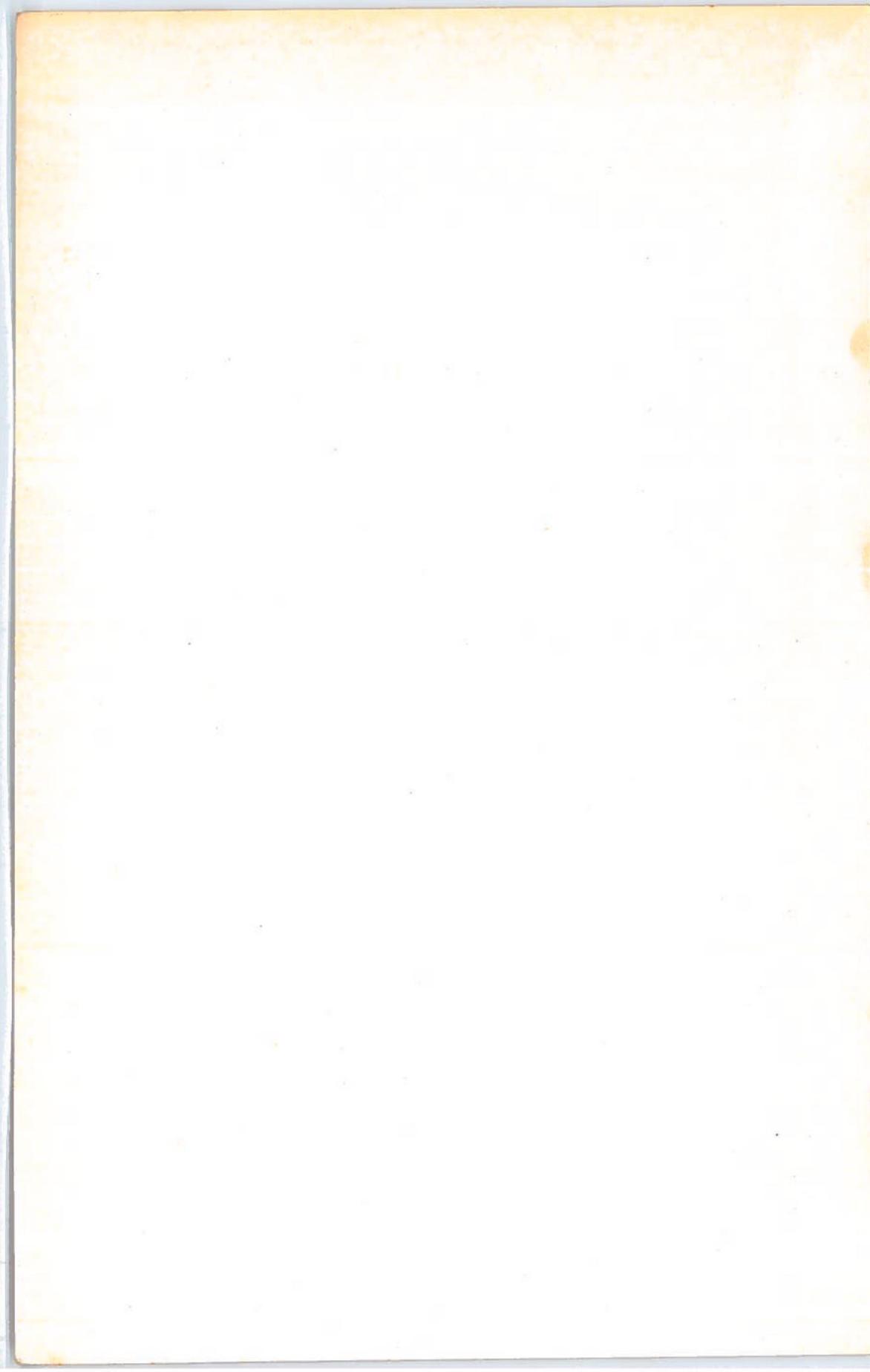
D'ailleurs, si le BIROTIIUM n'est plus forcément aujourd'hui un véhicule à deux roues, l'utilisation du "traîneau à roues", qui pourrait remonter à la Protohistoire, peut également expliquer que le terme BIROTIIUM ait pu très tôt être étendu aux traîneaux de type courant dans certaines régions. En tout cas, les vicissitudes sémantiques de ce terme rappellent curieusement celles de la base, gauloise elle aussi, CARRUM et de son dérivé CARRŪCA : alors qu'ils paraissent avoir toujours désigné un véhicule monté sur roues (cf. l'équivalent latin CURRUS, et les *Dict. Etym.* de Dauzat et Bloch-Wartburg, s.v. CHARRUE, pour ne citer que ceux-là), la *karruga* sarde (logoudorien) est un traîneau (RFW), comme le *kafàs* des montagnes de l'Ariège languedocienne (nous avons entendu ce mot jusqu'au Col de Puymorens (Mérens)) : ainsi, sémantique et étymologie n'ont souvent conservé que des rapports passablement lâches. Pour en revenir à notre *diarròs*, remarquons, fait piquant, qu'à Alos le véhicule à roues s'appelle *trend*, mot emprunté au français, langue noble, tandis que le *diarròs* autochtone est amputé de ce qui justifiait précisément son nom ! Telles sont les surprises de l'étymologie - si la nôtre s'avère exacte.

Si elle l'est, peut-être pourrions-nous hasarder une nouvelle hypothèse plus risquée encore : Rohifs (*"Le Gascon"*, Malle 1935, § 339) rapproche du *bròs* béarnais, qu'il semble faire dériver de BIROTIIUM si l'on en juge d'après la référence au RFW, les termes *dialòs* et *yelòs* qui désignent, respectivement dans la vallée d'Azun (Arrens et Estaing) et la haute vallée du Gave de Pau (Gèdre et Argelès), un "char rustique à deux roues" - effectivement, la carte 325 ("charrette") de l'ALG donne *byalòs* pour Arrens (695-0) et *yelòs* pour Cauterets (695), cette petite aire étant séparée de celle du *bròs* occidental par le royaume de la *katqòcè* ; le *bròs* béarnais et landais (cf. ALG II 352, pl. 348 IV et XIV, 349 V' et VI') semble bien, en effet, dériver du BIROTIIUM dont il a conservé les caractéristiques technologiques ; phonétiquement, cette forme s'explique par une syncope de l'é protonique entre *b* et *r*, semblable à celle que l'on trouve dans le doublet courant *bròyècè* de *béròyècè*, etc. ; il est bien tentant de penser que les *dialòs/ye-* voisins sont aussi des continuateurs de BIROTIIUM : peut-être faudrait-il alors admettre que la forme la plus conservatrice des deux est *byalòs*, elle-même issue d'un ancien *byaròs* resté intact, mais avec un sens légèrement différent, dans l'Ariège ; le *dialòs* constituerait en quelque sorte, dans l'espace, l'étape de transition entre le *bròs* syncopé et le *diarròs* conservateur ; le *a* serait dans ce cas un vestige phonétique précieux. Ce n'est là qu'une hypothèse, qui se heurte à des difficultés : pourquoi *r > l* ? Ce n'est pas une évolution courante en gascon .

(Nous ne pensons pas que la forme *aṛṣe*, qui désigne le traî-  
neau à Lescure (Ariège, pt. 790-E), ait quelque chose à voir avec  
notre *byaṛs* : v. la suite de l'article.)

---





E R R A T A

---

article de Messieurs D. BAUMGARTL et K. BOUDA :

B A S K I S C H E S T E R N N A M E N

Via Domitia II p. 26 et suivantes

- Lire p. 26, ligne 4 : die es,  
p. 27, l. 26 : verbannt wurde,  
p. 27, l. 35 : Kleinen,  
p. 27, l. 44 : Ackerbauern,  
p. 28, l. 2 et 3 : *kyryñ, ηηaj*,  
p. 28, l. 7 : *mós Xum*,  
p. 28, l. 18 : *swán*,  
p. 28, l. 22 : *zvězda*,  
p. 28, l. 27 : benannt,  
p. 28, l. 29 : Kometen,  
p. 28, l. 33 et 34 : Guipúzcoa,  
p. 28, l. 38 : *mós*,  
p. 28, l. 44 : Mondragón,  
p. 28, l. 45 : *lol*,  
p. 28, l. 47 : Gluckenhühnchen.
-

